

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

2024 FIAT 500e



FIAT

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne se pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

ASSISTANCE ROUTIÈRE

À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE.

COMPOSEZ LE 1-888-242-6342 OU VISITEZ LE SITE FIAT.RSAHELP.COM (USA)

COMPOSEZ LE 1-800-363-4869 OU VISITEZ LE SITE FCA.ROADSIDEAID.COM (CANADA)

SERVICES : Réparation de pneu crevé, alimentation en carburant en raison d'une panne sèche, assistance au démarrage, déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle et service de remorquage.

Veuillez consulter le chapitre sur le service à la clientèle de ce manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

⚠ AVERTISSEMENT: Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, éviter d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : **www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle**.

Les images du véhicule sont fournies à titre d'illustration uniquement. Les véhicules réels vendus peuvent différer.

FIAT

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	7
2	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE.....	13
3	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE.....	63
4	DÉMARRAGE ET CONDUITE.....	79
5	MULTIMÉDIA.....	129
6	SÉCURITÉ.....	149
7	EN CAS D'URGENCE.....	193
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	206
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....	236
10	SERVICE À LA CLIENTÈLE.....	239
11	INDICE.....	246

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES.....	8
MODIFICATIONS DU VÉHICULE	8
GLOSSAIRE DES SYMBOLES.....	8

PRÉSENTATION DE VOTRE
VÉHICULE

BATTERIE HAUTE TENSION.....	13
Conditionnement de la batterie.....	14
FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE	
CHARGEMENT HAUTE TENSION	15
Entrée de chargement SAE J1772.....	15
Recharge CA de niveau 1 (120 V, 12 A)	
– Selon l'équipement.....	15
Recharge CA de niveau 2 (240 V, 32 A).....	23
Charge CC.....	23
Indicateurs de charge du véhicule.....	24
Application du véhicule électrique.....	25
CLÉS	27
Télécommande.....	27
ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY.....	30
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE.....	30
Allumage avec le système d'accès et	
de démarrage sans clé	
Keyless Enter 'n Go ^{MC}	30
PORTIÈRES	32
Commande électrique Verrouillage des	
portières.....	32
Ouverture de la porte.....	33

Système d'accès et de démarrage	
sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC} –	
déverrouillage passif.....	33
Verrouillage automatique des	
portières – selon l'équipement.....	35
Fermeture et ouverture d'urgence.....	35
VOLANT	36
Colonne de direction inclinable et	
télescopique à commande manuelle	36
SIÈGES	37
Réglage manuel (sièges avant).....	37
Réglage manuel (sièges arrière).....	38
Sièges chauffants – selon l'équipement....	39
Appui-tête	39
ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE	
DU SYSTÈME UCONNECT – SELON	
L'ÉQUIPEMENT.....	40
Présentation de la reconnaissance vocale..	40
Commandes vocales de base.....	40
Mise en route.....	41
Renseignements supplémentaires.....	41
RÉTROVISEURS.....	41
Rétroviseur intérieur.....	41
Miroir de courtoisie.....	42
Rétroviseurs extérieurs.....	42
Rétroviseurs électriques	42
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	43
Rétroviseurs extérieurs chauffants –	
selon l'équipement	43
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR.....	43
Levier multifonction.....	43

Phares.....	44
Phares automatiques.....	44
Daytime Running Lights (Feux de jour).....	44
Commandes de l'éclairage	
automatique (Autolight) – Capteur	
de crépuscule.....	44
Feux de route	44
Commande des feux de route	
automatiques – selon l'équipement	44
Appel de phares	44
Feux de stationnement	45
Dispositif d'éclairage Follow Me	
Home – extinction temporisée des	
phares.....	45
Phares antibrouillard arrière.....	45
Clignotants.....	45
Système d'alarme de changement de	
voie	45
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR.....	45
Éclairage d'accueil avant.....	45
Éclairage de l'espace de chargement.....	47
ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES.....	47
Fonctionnement des essuie-glaces avant....	47
Essuie-glace de lunette	47
Essuie-glaces à détection de pluie –	
selon l'équipement	48
0456-CLIMATE-CONTROLS.....	49
0456-Automatic-Temperature-Control-	
Overview.....	49
0456-Automatic-Climate-Controls.....	51

Commandes vocales de chauffage- climatisation.....	52	Emplacement et commandes.....	64	Dépassement de la vitesse programmée....	86
Climatisation programmée de l'habitacle....	52	Arrêté de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt.....	65	Désactivation.....	86
0456-Operating Tips.....	53	Danger d'incendie! Rangez-vous maintenant! Sortez rapidement!.....	66	SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION.....	86
RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT	54	Menu principal de l'affichage du groupe d'instruments.....	66	Activation et désactivation.....	87
Rangement.....	54	TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES ..	70	Modus d'avertissement de reconnaissance des panneaux de signalisation.....	87
Porte-gobelets	55	Témoins d'avertissement rouges.....	70	Indications sur l'affichage.....	87
Commande du lecteur USB/multimédia.....	56	Témoins d'avertissement jaunes.....	73	Intégration du système de navigation.....	88
Prises de courant électrique	56	Témoins jaunes.....	76	SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	89
Console de chargement sans fil.....	57	Témoins verts.....	77	Régulateur de vitesse.....	89
Pare-soleil.....	59	Témoins blancs.....	78	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC).....	90
GLACES	59	Témoins bleus.....	78	SYSTÈME DE COPILOTE AVEC SUIVI D'ARRÊT – ASSISTANCE EN CAS DE BOUCHON DE CIRCULATION.....	99
Commandes des glaces à commande électrique.....	59	DÉMARRAGE ET CONDUITE		Fonctionnement.....	99
Caractéristiques de glace automatique.....	59	DÉMARRAGE DU VÉHICULE.....	79	Activation et désactivation.....	100
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique	60	Transmission à une vitesse.....	79	Indications sur l'affichage.....	100
CAPOT	60	Démarrage normal.....	79	System Status (État du système).....	100
Ouverture du capot.....	60	FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB).....	79	Disponibilité du système.....	101
Pour fermer le capot.....	61	TRANSMISSION À UNE VITESSE.....	81	Fonctionnement et limites du système.....	102
HAYON.....	61	Plage de rapports.....	82	SYSTÈME DE CO-PILTE AVEC STOP 'N GO – RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC STOP 'N GO – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	102
Déverrouillage et ouverture du hayon	61	Stationnement automatique.....	83	Activation et désactivation.....	103
Verrouillage et fermeture du hayon.....	61	SÉLECTEUR E-MODE.....	84	Réglage de la vitesse souhaitée.....	103
Caractéristiques de l'espace de chargement.....	62	DIRECTION ASSISTÉE.....	84	Changement de la vitesse programmée....	105
PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE		LIMITEUR DE VITESSE ACTIF.....	85		
GRUPE D'INSTRUMENTS.....	63	Activation.....	85		
Groupe d'instruments Descriptions.....	64	Dépassement de la vitesse programmée....	85		
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS	64	Désactivation.....	85		
		ASSISTANCE DE VITESSE INTELLIGENTE.....	85		
		Activation.....	86		

Faire varier la vitesse avec le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....	105	Activation et désactivation du système d'aide au stationnement.....	117	TRACTION DE REMORQUE.....	125
Fonctionnement jusqu'à l'arrêt.....	105	Entretien du système d'aide au stationnement.....	118	REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.).....	125
Retour à la vitesse programmée.....	106	Nettoyage du système d'aide au stationnement.....	118	Towing This Vehicle Behind Another Vehicle.....	125
Réglage de la distance entre les véhicules.....	106	Précautions sur l'utilisation du système d'aide au stationnement.....	118	CONSEILS DE CONDUITE.....	126
Fonction d'aide au dépassement.....	107	Side Distance Warning System (Système d'avertissement relatif à la distance latérale) – selon l'équipement.....	119	RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE.....	126
Réductions de vitesse dans les virages.....	108	SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	120	Conduite sur chaussée glissante.....	126
Désactivation.....	108	Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense.....	120	Conduite dans l'eau	127
Avertissement de fonctionnement limité du système.....	108	Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense.....	121	Type de conduite.....	127
Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif.....	108	Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense.....	121	Conditions d'utilisation.....	128
SYSTÈME DE COPILOTE AVEC STOP 'N GO – ASSISTANCE EN CAS DE BOUCHON DE CIRCULATION – SELON L'ÉQUIPEMENT	110	Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense.....	121	MULTIMÉDIA	
Fonctionnement.....	110	CAMÉRA DE REcul ARRIÈRE DE STATIONNEMENT.....	123	SYSTÈMES UCONNECT	129
Activation et désactivation.....	111	CHARGEMENT DU VÉHICULE	124	CYBERSÉCURITÉ.....	129
Indications sur l'affichage.....	111	Étiquette d'homologation du véhicule.....	124	RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT	129
System Status (État du système).....	112			Fonctions programmables par l'utilisateur	130
Fonctionnement et limites du système.....	113			COMMANDES AUDIO AU VOLANT	147
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT/REcul – SELON L'ÉQUIPEMENT....	113			Fonctionnement de la radio.....	147
Capteurs d'aide au stationnement.....	113			Mode multimédia.....	147
Affichage d'avertissement du système d'aide au stationnement.....	114			FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES.....	147
Affichage du système d'aide au stationnement.....	114			Renseignements concernant la réglementation et la sécurité.....	147
				SÉCURITÉ	
				FONCTIONS DE SÉCURITÉ.....	149
				Système de freinage antiblocage (ABS).....	149
				Détection de somnolence au volant.....	149

Système d'avertissement sonore pour piétons.....	150	EN CAS D'URGENCE	Entretien du climatiseur	209
Système de freinage régénérateur (RBS)..	151	FEUX DE DÉTRESSE	Graissage des articulations de la carrosserie	210
Alerte de rappel de siège arrière (RSRA)...	151	SYSTÈME D'APPELS D'URGENCE ET D'ASSISTANCE	Balais d'essuie-glace.....	210
Système de commande électronique des freins (EBC).....	151	TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS	Circuit de refroidissement	211
AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES.....	156	Description.....	Système de freinage	213
Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement.....	156	Procédure de gonflage.....	Transmission automatique.....	214
Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement.....	158	Vérification et restauration de la pression des pneus.....	Fusibles.....	215
Système de surveillance indirecte de la pression des pneus (iTPMS).....	162	Remplacement de la cartouche d'enduit d'étanchéité.....	Remplacement d'ampoule	219
DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	164	DÉMARRAGE D'APPOINT.....	PNEUS.....	220
Fonctions du dispositif de retenue des occupants	164	Préparations pour un démarrage d'appoint.....	Renseignements concernant la sécurité des pneus	220
Consignes de sécurité importantes.....	164	Procédure de démarrage d'appoint.....	Pneus – Généralités	225
Ceintures de sécurité	165	EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	Types de pneus.....	229
Systèmes de retenue complémentaires (SRS)	171	DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ.....	Entretien des roues et des enjoliveurs	230
Ensembles de retenue pour enfants.....	179	REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE... 203	Chaînes pour pneus (dispositifs de traction).....	231
CONSEILS DE SÉCURITÉ	189	Fixation du crochet de remorquage.....	Recommandations concernant la permutation des pneus	231
Transport de passagers.....	189	SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS).....	NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS.....	231
Transport d'animaux domestiques	190	ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR).....	Indice d'usure de la bande de roulement..	231
Véhicules connectés.....	190	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	Indice d'adhérence.....	232
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	190	ENTRETIEN PÉRIODIQUE.....	Résistance à la chaleur.....	232
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule.....	191	Programme d'entretien.....	ENTREPOSAGE DU VÉHICULE	232
		COMPARTIMENT MOTEUR	CARROSSERIE.....	232
		Ajout de liquide lave-glace	Protection contre des agents atmosphériques	232
		Batterie sans entretien 12 V.....	Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie.....	233
		ENTRETIEN DU VÉHICULE.....		

Préservation de la carrosserie.....	233	Centre de service à la clientèle FCA	
INTÉRIEURS	234	Canada inc.....	241
Sièges et pièces en tissu.....	234	Contact au Mexique.....	241
Pièces en plastique et pièces enduites.....	234	Porto Rico et les îles Vierges	
Surfaces en cuir.....	235	américaines	241
Surfaces vitrées	235	Service à la clientèle pour les	
		personnes malentendantes et celles	
		qui souffrent de troubles de la	
		parole (ATS ou téléimprimeur).....	241
		Contrat de service.....	241
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES		RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU		GARANTIE.....	242
VÉHICULE (NIV).....	236	PIÈCES MOPAR ^{MD}	242
SYSTÈME DE FREINAGE.....	236	POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS	
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE		COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ.....	242
DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS	236	Dans les 50 États américains et à	
Spécifications relatives au couple de		Washington, D.C.....	242
serrage.....	236	Au Canada.....	242
CONTENANCE EN LIQUIDES.....	237	COMMANDER DES INFORMATIONS POUR	
FLUIDES ET LUBRIFIANTS DE		LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS.....	242
TRANSMISSION.....	237	CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU	
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS.....	238	D'ADRESSE.....	243
		GÉNÉRALITÉS.....	243
SERVICE À LA CLIENTÈLE			
POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL			
VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE			
VÉHICULE	239		
Préparation pour la visite d'entretien.....	239		
Préparation d'une liste.....	239		
Faites des demandes raisonnables.....	239		
SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE.....	239		
Assistance routière.....	239		
Centre de service à la clientèle			
FCA US LLC.....	240		

INTRODUCTION

Cher client,

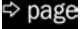

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Fiat^{MD}. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de documents à l'attention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, ainsi que les conditions générales de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, des conseils et des avertissements importants qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert (selon l'équipement). Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule, car ils disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces Mopar^{MD} d'origine et tiennent à votre satisfaction.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements s'appliquent à certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde s'appliquent à certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule.
REMARQUE :	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
 FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
 NOTE DE BAS DE PAGE	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas le guide de l'automobiliste en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE




AVERTISSEMENT!
Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.










GLOSSAIRE DES SYMBOLES


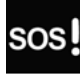




Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ➞ page 70.



REMARQUE :










Les témoins d'avertissement et les indicateurs peuvent différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.









Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ➞ page 70
	Témoin du système de freinage ➞ page 71
	Témoin d'avertissement de charge de la batterie ➞ page 71





Témoins d'avertissement rouges	
	Témoins d'avertissement de portière ouverte ⇒ page 71
	Témoins d'avertissement de somnolence détectée ⇒ page 72
	Témoins d'avertissement d'anomalie du E-Latch ⇒ page 72
	Témoins d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ⇒ page 72
	Défaillance du système électrique ⇒ page 72
	Témoins d'avertissement de capot ouvert ⇒ page 72
	Témoins de portière de chargement arrière ⇒ page 72
	Témoins d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement ⇒ page 72
	Témoins de rappel des ceintures de sécurité ⇒ page 72





Témoins d'avertissement rouges	
	Témoins d'avertissement d'anomalie de la batterie de SOS – selon l'équipement ⇒ page 73
	Témoins d'avertissement d'anomalie de la fonction SOS – selon l'équipement ⇒ page 73
	Témoins d'avertissement de défaillance de la batterie de traction ⇒ page 73
	Faible charge de la batterie à haute tension ⇒ page 73
	Témoins d'avertissement relatif à la limitation de couple ⇒ page 73
	Témoins d'anomalie de la transmission ⇒ page 73




Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoins d'avertissement d'anomalie du système d'alerte du véhicule ⇒ page 73
	Témoins d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ⇒ page 73






Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif ⇒ page 74
	Témoin d'avertissement des feux automatiques ⇒ page 74
	Défaillance du système de détection des angles morts ⇒ page 74
	Défaillance des freins ⇒ page 74
	Témoin d'avertissement de somnolence détectée ⇒ page 74
	Témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électronique ⇒ page 74
	Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique ⇒ page 74
	Témoin d'avertissement de la commande de stabilité électronique (ESC) ⇒ page 74
	Témoin de défaillance de l'avertisseur de collision avant (FCW)/caméra éblouie ⇒ page 75







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule ⇒ page 75
	Témoin de panne du système de démarrage sans clé ⇒ page 75
	Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace ⇒ page 75
	Panne du système de capteurs de stationnement ⇒ page 75
	Témoin de panne du capteur de pluie ⇒ page 75
	Témoin d'avertissement Service LaneSense (Vérifier LaneSense) ⇒ page 75
	Témoin d'avertissement d'entretien nécessaire/faire inspecter le véhicule ⇒ page 75
	Panne du limiteur de vitesse ⇒ page 75


Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement du système de surveillance indirect de la pression des pneus (ITPMS) ⇒ page 75
	Témoïn de coupure d'alimentation de la batterie de traction ⇒ page 76
	Témoïn d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) ⇒ page 76
	Témoins d'avertissement de défaillance du capteur de crépuscule ⇒ page 76






Témoins jaunes	
	Témoïn de panne de l'éclairage extérieur ⇒ page 76
	Système de maintien sur la voie désactivé ⇒ page 76
	Témoïn de désactivation du système d'avertissement de collision frontale ⇒ page 77
	Témoïn de l'état de la route verglacée ⇒ page 77

Témoins jaunes	
	Témoïn de frein enfoncé ⇒ page 77
	Phare antibrouillard arrière ⇒ page 77
	Témoïn OFF (arrêt) du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) ⇒ page 76

Témoins verts	
	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ⇒ page 77
	Témoïn de MAINTIEN automatique ⇒ page 77
	Témoïn des feux de route automatiques ⇒ page 77
	Témoïn du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ⇒ page 77
	Régulateur de vitesse adaptatif intelligent ⇒ page 77

Témoins verts	
	<p>Systèmes d'assistance intelligente de vitesse ⇒ page 77</p>
	<p>Témoin de marche des feux de position/phares ⇒ page 77</p>
	<p>Témoin Branché ⇒ page 77</p>
	<p>Témoin Prêt à conduire ⇒ page 77</p>
	<p>Limiteur de vitesse activé ⇒ page 78</p>
	<p>Témoins des clignotants ⇒ page 78</p>

Témoins bleus	
	<p>Témoin des feux de route ⇒ page 78</p>

Témoins blancs	
	<p>Régulateur de vitesse adaptatif PRÊT ⇒ page 78</p>
	<p>Témoin du régulateur de vitesse PRÊT ⇒ page 78</p>
	<p>Régulateur de vitesse adaptatif intelligent PRÊT ⇒ page 78</p>
	<p>Assistance intelligente de vitesse PRÊTE ⇒ page 78</p>
	<p>Limiteur de vitesse PRÊT ⇒ page 78</p>

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE HAUTE TENSION

Votre véhicule est équipé d'une batterie haute tension au lithium-ion servant à alimenter le groupe motopropulseur électrique et le système électrique 12 V du véhicule.

La batterie haute tension est située sous le véhicule. La batterie haute tension ne nécessite aucun entretien et est conçue pour durer aussi longtemps que le véhicule.

Les batteries lithium-ion offrent les avantages suivants :

- Les batteries lithium-ion sont beaucoup plus légères que d'autres types de batteries de la même taille.
- Les batteries lithium-ion maintiennent leur charge; elles ne perdent qu'environ 3 % de leur charge par mois.
- Les batteries lithium-ion n'ont pas d'effet mémoire, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de les décharger complètement avant de les recharger, contrairement à certaines autres batteries.
- Les batteries lithium-ion peuvent être rechargées et déchargées des milliers de fois.

Déconnexion du dispositif du circuit de coupure haute tension

La déconnexion du dispositif du circuit de coupure haute tension doit être effectuée à l'aide du connecteur

de boucle de verrouillage haute tension situé dans le coffre à bagages arrière. Si votre véhicule requiert un entretien de sa batterie haute tension, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de retirer le dispositif du circuit de coupure haute tension. Le dispositif du circuit de coupure haute tension est utilisé lorsque votre véhicule nécessite un entretien par un technicien qualifié chez un concessionnaire autorisé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité.
- La batterie haute tension et son boîtier ne comportent aucune pièce que vous ou un technicien non qualifié pouvez réparer. En aucun cas, vous ou un technicien non qualifié ne devez ouvrir, démonter, pénétrer dans ou manipuler la batterie haute tension, son boîtier, ses câbles ou ses connecteurs. Des dommages à ces composants peuvent entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité. Vous devez confier le véhicule à un concessionnaire agréé

(Suite)

AVERTISSEMENT!

pour tout service ou entretien de ces composants haute tension.

- Le système haute tension peut être chaud pendant et après le démarrage, ainsi que lorsque le véhicule est arrêté ou en charge. Faites attention à la fois à la haute tension et à la température élevée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner de graves brûlures.

Mise au rebut de la batterie haute tension

La batterie à haute tension de votre véhicule est conçue pour durer tout au long de la durée de vie utile de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise au rebut de la batterie s'il s'avérait qu'elle ait besoin d'être remplacée.

AVERTISSEMENT!

Votre véhicule contient une batterie haute tension scellée au lithium-ion. Si la batterie est mise au rebut de manière inadéquate, il existe un risque de décharge électrique et d'émissions toxiques qui peuvent provoquer des brûlures graves, des lésions respiratoires, des incendies et d'autres dangers entraînant des blessures graves ou la mort.

Généralités

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

- S'assurer d'un fonctionnement sécuritaire
- Optimiser l'autonomie
- Optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

REMARQUE :

- Pendant le démarrage et l'arrêt du véhicule, un bruit de cliquetis pourrait se faire entendre de l'intérieur du véhicule. Lorsque le dispositif d'allumage est déplacé à la position ON/RUN (MARCHE), les contacteurs de la batterie haute tension dans la batterie sont fermés pour que l'électricité y étant stockée soit disponible pour une utilisation par le véhicule. Le bruit de cliquetis est produit par le fonctionnement normal de ces contacteurs qui ouvrent et qui ferment pendant le fonctionnement de votre 500e.
- La plage de température de fonctionnement de la batterie haute tension est comprise entre -30 °C et 50 °C (-22 °F et 122 °F). Si l'on tente de faire fonctionner le véhicule avec la batterie en dehors de ces températures extrêmes, il ne fonctionnera pas.
- Le système d'alerte sonore pour piétons émet un bruit lorsqu'une vitesse autre que P (stationnement) est engagée et reste actif tant que la voiture roule à une vitesse de 25 km/h (15 mi/h). Pour obtenir plus de renseignements sur ce système, consultez ➔ page 150.

AVERTISSEMENT!

En cas de collision :

- Si votre véhicule est encore en état de rouler, quittez la route et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement et coupez le contact du véhicule.
- Faites attention aux pièces ou câbles haute tension exposés. Pour éviter toute décharge électrique pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles, ne touchez jamais le câblage, les connecteurs et autres pièces à haute tension, comme l'unité d'onduleur et la batterie lithium-ion.
- Une fuite ou un dommage à la batterie au lithium-ion peut provoquer un incendie et des émissions toxiques susceptibles de causer de graves brûlures, des lésions respiratoires et d'autres blessures graves, voire la mort. Si vous découvrez ces fuites, contactez immédiatement les services d'urgence. Comme la fuite de liquide peut être du manganate de lithium provenant de la batterie lithium-ion, ne touchez jamais la fuite de liquide à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec votre peau ou vos yeux, lavez immédiatement ces zones avec une grande quantité d'eau et consultez immédiatement un médecin pour éviter toute blessure grave.
- Si un incendie se déclare à l'intérieur de votre véhicule, quittez le véhicule dès que possible. N'utilisez qu'un extincteur de type ABC, BC ou C conçu pour les incendies d'origine électrique.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un mauvais extincteur peut entraîner des blessures graves ou la mort par électrocution.

- Si vous n'êtes pas en mesure d'évaluer le véhicule en toute sécurité en raison de ses dommages, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et contactez les services d'urgence. Informez les premiers intervenants qu'il s'agit d'un véhicule électrique.
- En cas d'accident nécessitant des travaux de carrosserie, adressez-vous à un concessionnaire agréé.

CONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Dans des températures extrêmes, très élevées ou très basses, la batterie haute tension peut nécessiter un conditionnement et par conséquent peut nécessiter que le véhicule soit branché.

Si la température ambiante est de -15 °C (5 °F) ou au-dessous à l'arrêt du véhicule, le groupe d'instruments affichera le message « Plug In Vehicle To Keep Battery Conditioning » (Brancher le véhicule pour maintenir le conditionnement de la batterie).

Si la température de la batterie est inférieure à -30 °C (-22 °F), ou de 55 °C (131 °F) ou au-dessus, le véhicule ne démarrera PAS :

- Si le véhicule est branché à ces températures de batterie, le groupe d'instruments affichera le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser

le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise).

- Si le véhicule n'est pas branché à ces températures de batterie, le message « Plug In Vehicle To Condition Battery » (Brancher le véhicule pour conditionner la batterie) s'affichera dans l'affichage du groupe d'instruments.
- Si la température de la batterie est inférieure à -33 °C (-27 °F), le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise) s'affichera, que le véhicule soit branché ou non.

REMARQUE :

- Lorsque le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise) s'affiche, gardez le commutateur d'allumage en position RUN (MARCHE) pour que la batterie se recharge. Remplacez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le message disparaît, puis démarrez le véhicule. Lorsque ce message s'affiche, ne faites pas fonctionner les commandes de climatisation.
- Par temps froid ou chaud, si le véhicule est branché et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), le véhicule pourrait sortir de sa veille pour préconditionner la batterie haute tension pour son utilisation.

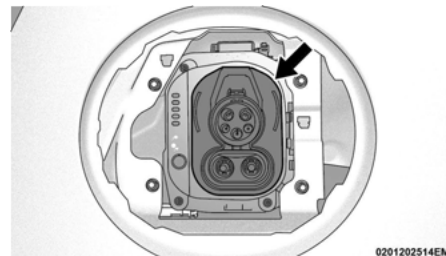
- Il est recommandé de laisser le véhicule branché pendant la nuit lorsque possible afin de maximiser son autonomie électrique.

Les messages s'affichent seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que la batterie haute tension n'est pas prête à assurer la propulsion. Les messages s'affichent également si une tentative d'être à l'état READY (PRÊT) a échoué parce que la température des cellules de batterie haute tension est trop basse ou trop élevée.

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT HAUTE TENSION

ENTRÉE DE CHARGEMENT SAE J1772

Votre véhicule utilise une entrée de charge SAE J1772 standard (entrée de charge du véhicule) pour la charge en courant alternatif de niveau 1 (120 V), courant alternatif de niveau 2 (240 V) et charge rapide en courant continu (350 V).



Entrée de chargement pour véhicule

RECHARGE CA DE NIVEAU 1 (120 V, 12 A) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni d'un équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) de 120 V CA, SAE J1772 de niveau 1, aussi appelé « cordon de recharge portatif » (EAVE). La charge CA de niveau 1 nécessite une prise murale conventionnelle NEMA 5-15R de 120 V avec mise à la terre, ainsi que le cordon de recharge portatif (EAVE) fourni avec le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Veuillez vous assurer de respecter ces avertissements. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Cessez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez des odeurs inhabituelles.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) dans des structures de bâtiment qui utilisent une protection de circuit par fusibles. N'utiliser qu'avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si d'autres appareils sont branchés sur le même circuit.
- Lorsque vous débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale, veillez à tirer par la fiche et non par le cordon.
- Ne tirez pas, ne tordez pas, ne pliez pas, ne marchez pas sur ou ne traînez pas le câble du cordon de charge portatif (EAVE).
- Arrêtez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la charge s'arrête avant d'être terminée lorsque la fiche ou le cordon est déplacé ou ajusté.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche est mal raccordée à la prise murale ou si la prise murale est endommagée ou rouillée.
- En cas de doute sur la prise murale et/ou le circuit, contactez un électricien qualifié.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif si un dysfonctionnement se produit ou s'il a été

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- endommagé de quelque manière que ce soit. Il est recommandé de contacter un concessionnaire agréé.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'essayez pas de réparer ou d'entretenir le cordon de charge portatif (EAVE), cela annulerait la garantie du véhicule neuf.



0201199418US

Cordon de recharge portatif (EAVE)**AVERTISSEMENT!**

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Des décharges électriques, des incendies et d'autres graves dangers peuvent se produire si le cordon de recharge portatif (EAVE) n'est pas utilisé correctement. Ce véhicule utilise un courant à haute tension. Le non-respect des instructions de chargement dans cette

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

publication peut donner lieu à des blessures graves ou à la mort. Il n'y a aucune pièce réparable dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'ouvrez pas, ne démontez pas, ne pénétrez pas et ne modifiez pas le cordon de recharge portatif (EAVE). Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

Pour accéder au cordon de charge, retirez l'EAVE de niveau 1 de son compartiment de rangement en soulevant le couvercle du coffre arrière.

REMARQUE :

Après l'avoir utilisé, placez le cordon de recharge portatif (EAVE) dans le sac de rangement et rangez-le dans le compartiment de rangement du coffre arrière, selon l'équipement. Si vous prévoyez de laisser le cordon de recharge portatif (EAVE) à l'extérieur du véhicule, assurez-vous de protéger l'extrémité de branchement au véhicule contre la moisissure, la saleté, l'accumulation de débris et la contamination.

N'utilisez pas le chargeur de niveau 1 si la température extérieure est supérieure à 30 °C ou inférieure à -20 °C, car dans ces conditions climatiques, la majeure partie de la puissance disponible avec ce type de charge sera utilisée par les systèmes de refroidissement/chauffage et seule une petite partie sera utilisée pour recharger la batterie HT, ce qui augmentera considérablement le temps de charge.

REMARQUE :

Le cordon de recharge portatif (EAVE) est utilisé pour le chargement ca de niveau 1 seulement.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Cette publication contient des instructions et des avertissements importants qui doivent être respectés pendant les opérations de charge. Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner une décharge électrique et un incendie pouvant causer la mort ou des blessures graves.

- Lisez l'intégralité de cette publication avant d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE).
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur du cordon de recharge portatif (EAVE).
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le câble d'alimentation flexible est effiloché, cassé, présente une isolation fissurée ou tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le boîtier ou le connecteur est cassé, fissuré, ouvert ou présente tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Le cordon de charge portatif (EAVE) peut tenter de se réinitialiser et de fonctionner après une coupure de courant.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). Ne tentez pas de réparer vous-même le cordon

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

de recharge portatif (EAVE) afin d'éviter des blessures.

- Lorsque vous utilisez une station de charge avec le cordon de charge portatif (EAVE) fixe, assurez-vous que le câble de la station de charge n'est pas visiblement endommagé avant de le brancher dans le véhicule.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité d'un poste de chargement qui est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas une station de charge ou une entrée de charge de véhicule usée ou endommagée avec le câble de charge CA de niveau 2. Le branchement à une prise usée ou endommagée peut causer des dommages au cordon de recharge portatif (EAVE) et au véhicule.
- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est toujours rangé en lieu sûr. N'exposez pas le connecteur pour véhicule EAVE J1772 à la pluie ou à des conditions humides. Évitez de laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou entrer en contact avec l'extrémité de connexion au véhicule du connecteur EAVE J1772. Si de l'eau s'infiltré dans le dispositif électrique, le risque de décharge électrique augmente. Assurez-vous que toutes les fiches et tous les câbles sont exempts d'humidité avant d'utiliser le cordon de recharge portatif (EAVE).

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- En cas de collision, un cordon de charge portatif (EAVE) desserré dans le véhicule peut causer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) sur le plancher de la zone chargement ou dans l'habitacle.
- Le cordon de charge portatif (EAVE) a été testé pour une utilisation à des températures allant de -40 °F à 122 °F (-40 °C à 50 °C).
- Le cordon de charge portatif (EAVE) doit être stocké à des températures comprises entre -40 °F et 176 °F (-40 °C et 80 °C).
- CONSERVEZ CES DIRECTIVES.

Cordon de chargement EAVE

Le cordon de chargement portatif (EAVE) est conforme aux normes SAE J1772, et peut être utilisé avec les véhicules équipés de prises de chargement conformes aux normes SAE J1772. Le cordon de recharge portatif (EAVE) comprend :

- Un connecteur de charge
- Un boîtier certifié NEMA 6 avec un dispositif d'interruption de courant de charge (CCID) avec un affichage indicateur d'état
- Un cordon d'alimentation c.a. avec une fiche à angle droit NEMA 5-15P
- Un câble de chargement intérieur ou extérieure certifié EV
- Un affichage indicateur d'état



0201199423US

Charge Cordon

- 1 – Connecteur de recharge
- 2 – Affichage indicateur d'état
- 3 – Câble de recharge
- 4 – Prise CA

INSTRUCTIONS DE MISE À LA TERRE

Pour un produit câblé mis à la terre :

Le cordon de recharge portable (EAVE) doit être mis à la terre. Dans le cas d'une anomalie ou d'un bris, la mise à la terre offre une voie de moindre résistance pour le courant électrique, pour réduire le risque de décharge électrique. Le cordon de recharge portable (EAVE) est équipé d'un cordon doté d'un conducteur et d'une fiche d'alimentation électrique pour la mise à la terre. La fiche doit être branchée à une prise murale appropriée, correctement installée et mise à la terre conformément aux codes et règlements locaux.

AVERTISSEMENT!

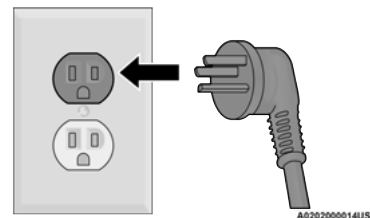
DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portable (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portable (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

Fonctionnement du cordon de charge

1. Brancher la fiche CA du cordon de recharge portable (EAVE) dans une prise murale mise à la terre de 15 A ou 20 A, 120 V CA, 60 Hz. Ne pas utiliser une rallonge, un adaptateur de prise ou de fiche, ou une prise usée. Le cordon de recharge portable (EAVE) ne fonctionne pas de manière sécuritaire tant qu'il n'est pas branché directement à la prise murale.

REMARQUE :

Le câble de recharge portable (EAVE) doit être branché dans un circuit spécialisé, non un circuit partagé avec d'autres dispositifs extrayant de l'électricité du circuit.



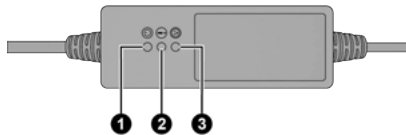
A0202000014US

Réceptacle mural et prise CA

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portable (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portable (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

2. Vérifier si le cordon de charge portable (EAVE) est prêt à être utilisé en regardant les témoins. Après une brève autovérification, à l'endroit où le témoin clignote, un témoin CA vert et deux témoins « Charge Active » (charge active) indiquent que l'EAVE est prêt pour l'utilisation.

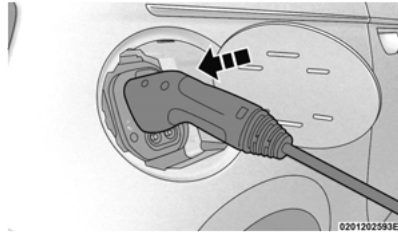


0201199425US

Témoins du cordon

- 1 - Témoin d'alimentation CA
- 2 - Témoin de défaillance
- 3 - Témoin de chargement actif

3. Si le cordon de charge portable (EAVE) est prêt à être utilisé, s'assurer que le véhicule est en position PARK (stationnement), puis brancher le connecteur de charge dans le connecteur de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.



Insertion du connecteur de charge dans l'entrée de chargement du véhicule

4. Lorsque le véhicule commence la charge, les témoins de charge active du cordon de recharge portable (EAVE) s'allument de gauche à droite, puis les deux s'éteignent. Ce modèle se répète lorsque le véhicule est en cours de chargement. Les témoins s'allument à un rythme d'environ un cycle par seconde.

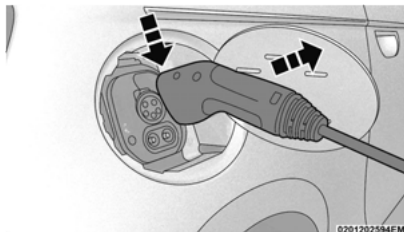
REMARQUE :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Cordon de recharge portable (EAVE) – Les témoins d'état du cordon de recharge portable (EAVE) s'illuminent en vert ou rouge pour indiquer l'état de la recharge ➡ page 20.
- Prise murale – Voir si la prise murale est fonctionnelle (aucune coupure de courant) ou brancher le cordon de recharge portable (EAVE) dans une autre prise murale.

- Planification de charge – Vérifier si la planification de charge a été activée. Si cette fonction est activée, vérifier que vous êtes bien dans la plage d'heure et de jour de la semaine programmée. Si une planification de charge a été activée dans le véhicule et que vous êtes à l'extérieur de la plage d'heure et de jour de la semaine, vous pouvez passer outre la planification de cette charge en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans l'entrée de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.
- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

5. Pour arrêter le processus de charge, débranchez d'abord le cordon de charge portable (EAVE) du véhicule, puis de la prise murale. Pour désengager le coupleur du véhicule, appuyez sur le bouton du connecteur. Le véhicule ne peut être déverrouillé s'il est toujours engagé.



Retrait du connecteur de charge de l'entrée de chargement du véhicule

6. Fermez le volet de l'entrée lorsqu'un câble de recharge portatif (EAVE) n'est pas branché sur le véhicule.

REMARQUE :

Une bonne pratique consiste à maintenir le dispositif d'allumage sur OFF (arrêt) pendant le chargement de niveau 1. Le faire minimise les autres charges du véhicule que le cordon de recharge portatif (EAVE) doit prendre en charge. Les charges électriques supplémentaires prolongent le temps de chargement de la batterie haute tension.

Dépannage à l'aide de l'affichage de l'indicateur d'état

Si le véhicule ne se charge pas correctement, consultez l'état des témoins.

Le **témoin d'alimentation CA** affiche l'état et la sécurité de l'entrée électrique. Si ce témoin est vert, la charge est suffisante pour charger le véhicule. Si seul le témoin d'alimentation CA clignote en rouge, il y a un problème avec la prise électrique CA. Si le témoin d'alimentation CA ne revient pas à la couleur verte, la prise doit être inspectée par un électricien qualifié pour s'assurer que la tension, la fréquence et la mise à la terre sont conformes aux codes et aux réglementations électriques nationales et provinciales. Il peut être possible de tenter le chargement d'une autre prise.

Le **témoin d'anomalie** affiche l'état du cordon de recharge portatif (EAVE) et de la prise du véhicule. Le cordon de recharge portatif (EAVE) ne permet pas la charge pendant que le témoin d'anomalie est rouge. S'il est éteint, le cordon de recharge portatif (EAVE) n'a détecté aucune erreur interne ou anomalie de la prise du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote en rouge, une anomalie est détectée soit au niveau du cordon de recharge portatif (EAVE), des appareils électroniques ou de la prise du véhicule. Le cordon de recharge portatif (EAVE) pourrait tenter de recommencer la charge du véhicule si l'anomalie est réglée. Si le cordon de recharge portatif (EAVE) ne tente pas de recommencer la charge du véhicule, le connecteur de charge devra être retiré du véhicule pour régler l'anomalie.

La liste de codes d'anomalie dans le tableau suivant fournit une référence des anomalies importantes détectables par le cordon de recharge portatif (EAVE). Quand une anomalie est détectée, le témoin d'alimentation CA, le témoin d'anomalie ou les deux clignotent en rouge. Si seul le témoin d'alimentation CA est rouge, il y a un problème avec la partie électrique CA de l'appareil. Si seul le témoin d'anomalie clignote en rouge, il y a un problème interne avec l'appareil ou avec le véhicule. Si chacun des deux témoins d'alimentation et d'anomalie clignote en rouge, un état de surchauffe est détecté au niveau de la prise CA ou dans le boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE). Des informations supplémentaires concernant les anomalies sont fournies par un code d'anomalie qui est affiché sur les deux témoins de charge active verts. Le code d'anomalie se compose de quatre chiffres, chacun ayant une valeur de 1 ou de 2. La valeur d'un chiffre est le nombre d'indicateurs s'illuminent pour cette partie de la séquence. Par exemple, le code d'anomalie (1, 2, 1, 1) affichera la séquence suivante : Un témoin s'allumera pendant 0,3 seconde, puis deux témoins s'illumineront, puis un seul témoin, et enfin un témoin s'allumera. Une fois que les quatre codes d'anomalie ont été affichés, les témoins demeurent éteints pendant une seconde avant de recommencer la séquence.

Liste de codes d'anomalie du cordon de recharge portatif (EAVE)

Code d'anomalie clignotant	Clignotement du témoin	Indication d'anomalies	Actions recommandées
1, 2, 2, 2	AC Power (Courant alternatif)	L'appel de courant du véhicule est trop élevé	Faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 1, 2, 1	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 1, 2, 2	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 2, 1, 1	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 2, 1, 2	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 1, 1, 1	Fault (Anomalie)	Anomalie interne du cordon de recharge portatif (EAVE)	Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise de charge du véhicule et essayez de le charger de nouveau. Si le problème n'est pas corrigé, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 1, 1, 2	Fault (Anomalie)	Anomalie interne du cordon de recharge portatif (EAVE)	Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise de charge du véhicule et essayez de le charger de nouveau. Si le problème n'est pas corrigé, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 2, 2, 1	AC Power (Courant alternatif)	Mauvais câblage de mise à la terre de la prise	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 2, 1, 1	Fault (Anomalie)	Anomalie interne du cordon de recharge portatif (EAVE)	Faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 2, 1, 2	Fault (Anomalie)	Fuite de courant CCID détectée	Débranchez le connecteur de charge et essayez de nouveau de charger. Si le problème persiste, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
2, 2, 2, 1	Fault (Anomalie)	Connecteur d'interface du véhicule	Erreur avec le connecteur d'interface de chargement du véhicule – Vérifiez s'il y a présence d'eau ou d'autres contaminants dans la prise de chargement du véhicule ou dans le connecteur de charge.
2, 2, 2, 2	Fault (Anomalie)	Connecteur d'interface du véhicule	Erreur avec le connecteur d'interface de chargement du véhicule – Vérifiez s'il y a présence d'eau ou d'autres contaminants dans la prise de chargement du véhicule ou dans le connecteur de charge.

Liste de codes d'anomalie du cordon de recharge portatif (EAVE)			
Code d'anomalie clignotant	Clignotement du témoin	Indication d'anomalies	Actions recommandées
1, 1, 2, 1	Fault & AC Power (Anomalie et courant alternatif)	La température interne du boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE) est trop élevée	Agissez avec prudence puisque le boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE) peut être chaud. Il est recommandé de déplacer le cordon de recharge portatif (EAVE) hors de la lueur directe du soleil. Le laisser refroidir. Si l'erreur persiste, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) chez un concessionnaire autorisé.
1, 1, 1, 2	Fault & AC Power (Anomalie et courant alternatif)	Avertissement de surchauffe de la fiche d'alimentation CA	Agissez avec prudence puisque la fiche d'alimentation du cordon de recharge portatif (EAVE) peut être chaude. Il est recommandé de débrancher l'unité de la prise murale avec précaution et de la laisser refroidir. Essayez de charger le véhicule à une autre prise murale. Communiquez avec un électricien qualifié pour qu'il vérifie ou remplace la prise murale qui a été associé au problème de surchauffe de la fiche d'alimentation CA. Le chargement se produit toujours, mais à une vitesse réduite.
1, 1, 1, 1	Fault & AC Power (Anomalie et courant alternatif)	Surchauffe de la fiche d'alimentation CA	Agissez avec prudence puisque la fiche d'alimentation du cordon de recharge portatif (EAVE) peut être chaude. Il est recommandé de débrancher l'unité de la prise murale avec précaution et de la laisser refroidir. Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour qu'il vérifie ou remplace la prise qui a été associé au problème de surchauffe de la fiche d'alimentation CA.

Avis de la FCC :

Ce dispositif est équipé de systèmes fonctionnant sur une fréquence radio conforme à la partie 15 des règles de la Commission fédérale des communications (FCC).

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toute modification apportée à l'un de ces systèmes par une personne autre qu'un réparateur agréé peut

entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Ce dispositif est conforme à la norme ICES-003E d'Industrie Canada et à la directive CEM 2004/108/CE.

Directives visant à prévenir un incendie et une décharge électrique :

- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est placé de manière à éviter qu'on ne marche dessus, qu'on trébuche dessus ou qu'il soit soumis à d'autres dommages ou contraintes.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur à l'intérieur.

- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) s'il est visiblement endommagé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour la réparation.
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur de charge.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité du cordon de recharge portatif (EAVE) lorsqu'il est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Ne débranchez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale pendant la recharge.

REMARQUE :

Au cours de son fonctionnement normal, le connecteur de charge ou la fiche CA peut être chaud. Si l'un ou l'autre semble surchauffer pendant le chargement, débranchez le cordon de charge portable (EAVE) et faites inspecter la prise murale par un électricien qualifié avant de continuer le chargement ➡ page 243.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) avec une prise usée ou endommagée. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

RECHARGE CA DE NIVEAU 2 (240 V, 32 A)

La recharge c.a. de niveau 2 (240 V) nécessite un poste de recharge de 240 V pour l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) de niveau 2. Un EAVE de niveau 2 de 32 A pour installation à domicile est recommandé. L'EAVE de niveau 2 se connecte à un disjoncteur de 40 A et fournit un maximum de 32 A au véhicule.

Lorsque vous utilisez des postes de chargement publics, assurez-vous que le poste de chargement est prêt à charger et que le véhicule est en position PARK (STATIONNEMENT) avant de brancher la station EAVE de niveau 2 dans la prise de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de

charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.

REMARQUE :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Station de charge – Vérifiez les indications et les instructions de la station de charge.
- Programmation de chargement – Vérifiez si la programmation de chargement est activée et, si c'est le cas, s'il s'agit d'une heure et d'une date (jour de la semaine ou de fin de la semaine) faisant partie de la programmation de chargement du véhicule. Si la planification de chargement est activée dans le véhicule, vous pouvez passer outre la planification de ce chargement en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans la prise de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.
- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

Pour arrêter le processus de chargement :

- Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de véhicule de la station EAVE de niveau 2.
- Retirez le connecteur de l'entrée de charge du véhicule.
- Branchez la poignée de chargement dans la station EAVE de niveau 2 et enroulez le cordon de charge

sur son support. Ne laissez pas le cordon de charge étendu au sol.

CHARGE CC

La recharge en courant continu est une méthode beaucoup plus rapide pour recharger votre véhicule, que ce soit en déplacement ou pendant la nuit. Le câble de recharge CC se branche dans le véhicule directement à partir de la prise de courant, sans nécessiter l'affichage de l'indicateur d'état. L'onduleur d'alimentation du cordon de charge CC se trouve à l'intérieur du câble lui-même.

Lorsque vous utilisez une borne de recharge publique, assurez-vous que la borne est prête et que le sélecteur de rapport est à PARK (STATIONNEMENT) avant de brancher le câble de recharge dans la prise du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.

REMARQUE :

La charge en courant continu peut varier d'une puissance élevée à une puissance faible en fonction de facteurs externes comme les conditions météorologiques et l'alimentation électrique.

REMARQUE :

En raison de la commodité de la recharge en courant continu, un paiement plus élevé peut être exigé en fonction de la station de recharge choisie.

REMARQUE :

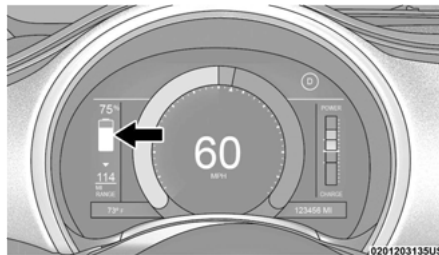
Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Station de charge – Vérifiez les indications et les instructions de la station de charge.
- Programmation de chargement – Vérifiez si la programmation de chargement est activée et, si c'est le cas, s'il s'agit d'une heure et d'une date (jour de la semaine ou de fin de la semaine) faisant partie de la programmation de chargement du véhicule. Si la planification de chargement est activée dans le véhicule, vous pouvez passer outre la planification de ce chargement en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans la prise de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.
- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

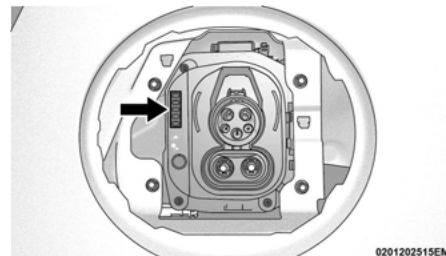
INDICATEURS DE CHARGE DU VÉHICULE**Affichage de l'indicateur de charge de la batterie haute tension du groupe d'instruments**

Il y a un affichage d'indicateur de charge de la batterie situé sur le groupe d'instruments. L'affichage de la batterie indique l'état de charge actuel (« SOC ») de la batterie haute tension avec la valeur en pourcentage située dans le haut de barre. Lors du branchement, le symbole de batterie affiche également le niveau de batterie, ainsi que des messages sur l'état de charge

ou une éventuelle indication que le système est en attente de chargement en raison du programme de chargement. Ils s'afficheront, sauf s'il y a une anomalie du circuit de charge. Un témoin vert en forme de prise s'affichera dans le groupe d'instruments, accompagné d'un message correspondant, lors du chargement.

**Affichage de la batterie haute tension****Témoin d'état de charge du tableau de bord**

En plus de l'affichage de la batterie dans le groupe d'instruments, votre véhicule est équipé d'un indicateur visuel d'état de charge. L'indicateur SOC est composé de cinq témoins fixés à la gauche du port de charge qui s'allument lorsque le véhicule est branché dans le système de charge.



0201202515EM

Indicateur SOC de port

Le témoin d'état de charge fournit une indication visuelle de l'état de chargement de la batterie haute tension pendant le chargement. Il sert aussi à signaler un problème lié à la recharge et une recharge programmée sur le point de commencer.

REMARQUE :

Les témoins défilent un à la fois lorsque le véhicule est branché en dehors de son heure et son jour de la semaine de charge prévus, et il entame le chargement au moment programmé.

Dans les environnements très chauds ou très froids, les témoins SOC peuvent ne pas s'allumer. L'état de charge est disponible à l'affichage du groupe d'instruments. Dans le cas d'erreur dans le processus de chargement, les deux feux extérieurs clignotent.

Lorsque le capot est ouvert, les témoins d'état de charge ne s'allument pas.

Nombre de témoins illuminés	Pourcentage de charge de la batterie
Premier témoin clignotant	0 à 20 %
Premier témoin allumé, deuxième témoin clignotant	21 à 40 %
Premier et deuxième témoins allumés, troisième témoin clignotant	41 à 60 %
Premier, deuxième et troisième témoins allumés, quatrième témoin clignotant	61 à 80 %
Premier, deuxième, troisième et quatrième témoins allumés, cinquième témoin clignotant	81 à 99 %
Les 5 témoins s'allument	100 %
Deux témoins extérieurs clignotants	Indique une erreur dans le processus de chargement.
Les témoins s'allument, un à la fois, de gauche à droite (lorsqu'on regarde l'avant du véhicule).	Indique que le système est en attente de l'heure de charge programmée, quand le chargement doit commencer.
Tous les témoins s'allument, puis s'éteignent immédiatement	Indique un branchement réussi.

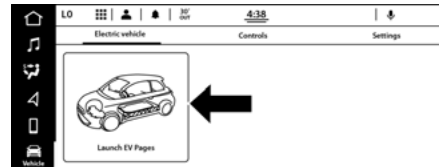
REMARQUE :

Pour chaque segment de témoins allumés indiquant le pourcentage de charge de la batterie, deux fréquences de clignotement sont utilisées. La fréquence « une

seconde allumé, une seconde éteint » indique que la première moitié est en cours de recharge. La fréquence augmentera à « 0,5 s allumé, 0,5 s éteint » pour indiquer que la deuxième moitié est en cours de recharge. Lorsque la batterie est rechargée à bloc, le clignotement s'arrête, les témoins restent allumés et la recharge se poursuit.

APPLICATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dans votre système Uconnect, l'application du véhicule électrique permet de voir le transit de puissance de votre véhicule et de définir un programme de charge pour la batterie haute tension de votre véhicule. Pour accéder à cette application, appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) ou Vehicle (Véhicule) de la barre du menu principal de l'écran tactile de la radio, et repérez l'application du véhicule électrique. Sélectionner l'application vous mène à un ensemble de trois pages : Power Flow (Transit de puissance), Schedules (Programmes) et Charging Setting (Réglage de charge).



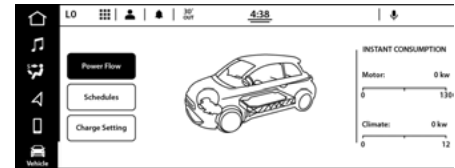
Emplacement de l'application du véhicule électrique

Transit de puissance

L'écran de transit de puissance indique le relevé de puissance actuel pour tous les éléments suivants :

- Motor (Moteur) : Indique la puissance (en KW) que la batterie à haute tension fournit et qu'elle absorbe en ce moment.
- Climate (chauffage-climatisation) : Indique la quantité de puissance (en KW) que le système de chauffage-climatisation utilise pour maintenir la température intérieure présente.

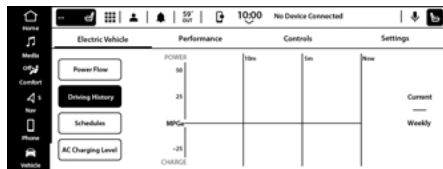
Les chemins de transit de puissance sont indiqués par la direction indiquée par les flèches sur l'écran tactile.



Écran de transit de puissance

Driving History (Historique de conduite)

L'écran Driving History (Historique de conduite) affiche les kilomètres parcourus en mode Full Electric (électrique intégral) en kWh pour la semaine précédente et la semaine en cours. Les données sont affichées sous la forme d'un graphique à barres : Mode électrique en sarcelle.

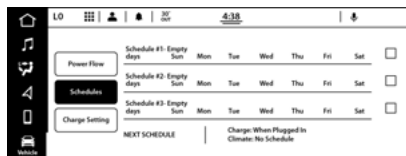


Écran Historique de conduite

Programmation de charge

Pour définir une programmation de charge, sélectionnez l'application du véhicule électrique à l'écran tactile et suivez ces étapes :

1. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmes

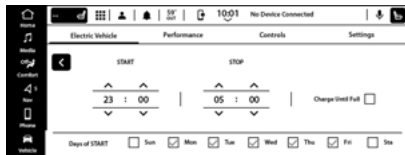
2. Sélectionnez le programme à définir (1, 2 ou 3) en appuyant sur la flèche appropriée sur le côté gauche de l'écran.
3. Sélectionnez l'heure à laquelle la charge planifiée doit commencer et s'arrêter ou sélectionnez « Charge Until Full » (Charge jusqu'à plein). Si « Charge Until Full » (Charge jusqu'à plein) est

sélectionné, vous ne pourrez sélectionner d'heure de fin de charge.

4. Définir l'heure de départ de la charge : Heures, Minutes et AM/PM.

REMARQUE :

Se produira chaque semaine (tant que le véhicule est connecté au cordon EVSE).



Définir la programmation de chargement

5. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la flèche noire dans le coin supérieur droit, puis sélectionnez « Yes » (oui) afin d'enregistrer la programmation de charge. Le programme actif sera indiqué par le crochet à droite de la ligne d'événement de programmation. L'événement et l'heure s'afficheront.
6. Pour ajouter un autre événement de chargement programmé, répétez ces étapes.

REMARQUE :

Un maximum de trois événements de chargement programmé indépendants peuvent être programmés en même temps.

REMARQUE :

- Si le programme de chargement n'est pas activé, le véhicule se charge lorsqu'il est branché. Il n'est pas nécessaire de configurer le programme de chargement pour charger le véhicule.
- Si le véhicule est branché en dehors de l'intervalle de la programmation de recharge du système Uconnect (et que « Charge Until Full » [Charge complète] n'est pas sélectionné), la batterie du véhicule ne se chargera pas. Le chargement commence immédiatement seulement si le véhicule est branché dans l'intervalle d'heure et de jour de la semaine réglé dans la programmation. Sinon, le chargement démarre automatiquement à l'heure et au jour de la semaine sélectionnés ou chaque fois que le véhicule est branché lorsqu'aucun programme de chargement n'est réglé.
- Si le véhicule éteint en dehors de la programmation de chargement, un message instantané s'affiche à la radio permettant de charger le véhicule immédiatement. Le message de la fenêtre contextuelle (« Charge Now? ») demande au conducteur s'il veut charger immédiatement et fournit d'autres informations, y compris l'heure de début de la prochaine charge programmée et l'estimation du temps requis pour une charge complète de la batterie. Si dans un délai d'une heure depuis le choix « Yes » (Oui) le véhicule est branché à un chargeur EAVE, le véhicule commence immédiatement à charger (en ignorant temporairement les charges programmées). Pour désactiver complètement le programme de charge, consultez la fonction « Schedules » (Programmes) de l'application « Electric Vehicle » (véhicule électrique).

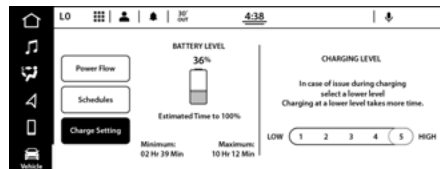
- Le programme peut être neutralisé si un EAVE est branché, débranché, puis branché de nouveau sur le véhicule. Cette « séquence de branchement/débranchement » remplace le programme réglé à la radio et entame immédiatement le chargement du véhicule. La séquence de branchement/débranchement doit être effectuée dans un délai de 10 secondes pour que la planification programmée soit contournée.
- Si l'option « Charge Until Full » (Charge complète) est sélectionnée et que le véhicule est branché après l'heure de début du programme, le véhicule démarre le chargement à l'heure de début du lendemain. Si vous souhaitez que la recharge soit activée immédiatement et qu'elle continue jusqu'à la charge complète du véhicule, vous pouvez sélectionner l'option « Charge Now » (Charger maintenant) ou utiliser l'option de contournement par branchement/débranchement.

REMARQUE :

Pour plus d'informations sur le démarrage d'appoint de votre véhicule, voir ➞ page 200.

Niveau de recharge CA – Selon l'équipement

Le quatrième écran de l'application Pages électrique est l'écran du niveau de charge en courant alternatif. Dans cet écran, vous pouvez sélectionner le taux de recharge de votre véhicule. Des sélections de taux 1 (taux de charge faible) à 5 (taux de charge élevé) sont offertes. Plus le taux sélectionné est faible, plus long vous devrez attendre avant que votre véhicule atteigne une charge complète.



Écran des réglages de charge

Le réglage de la charge peut être modifié en sélectionnant l'un des niveaux 1 à 5, 1 étant le taux de charge le plus lent et 5 le plus rapide. L'écran affiche également des informations relatives à :

- Niveau de la batterie – Indique, en pourcentage, l'état de charge de la batterie haute tension.
- Estimation de la durée jusqu'à 100 % – Correspond à la durée nécessaire pour obtenir une recharge complète de la batterie haute tension.

REMARQUE :

- Le réglage de charge sera sauvegardé chaque fois que le véhicule est éteint, puis redémarré.
- Pour plus d'informations sur le démarrage d'appoint de votre véhicule, voir ➞ page 200.

CLÉS

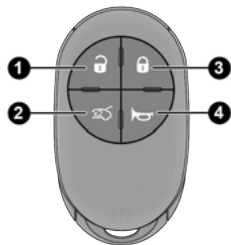
TÉLÉCOMMANDE

Votre véhicule est équipé d'une télécommande qui prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage et le système d'accès et de

démarrage sans clé Keyless Enter'n Go^{MC}. La télécommande vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et le hayon, ainsi que d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi). Dans certaines conditions, cette distance peut être réduite ou allongée. Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système. La télécommande comprend également une clé d'urgence logée à l'intérieur de la télécommande.

REMARQUE :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un objet métallique, d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable, d'un chargeur sans fil ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.
- Si la pile de la télécommande est proche de la décharge, la performance de la télécommande peut se dégrader.



0202202382US

Télécommande de déverrouillage

- 1 – Déverrouillage
- 2 – Hayon
- 3 – Verrouillage
- 4 – PANIC

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre ➔ page 243.

Pour déverrouiller et verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon. Pour verrouiller toutes les portières et le hayon, appuyez une fois sur le bouton de verrouillage.

Lorsque les portières se déverrouillent, les clignotants se mettent à clignoter et l'éclairage d'accueil s'allume. Lorsque les portes sont verrouillées, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit (s'il est programmé dans le système Uconnect).

REMARQUE :

Si le véhicule est déverrouillé au moyen d'une télécommande et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, les portières se verrouillent de nouveau et le système de sécurité, selon l'équipement, s'amorce.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage dans les réglages du système Uconnect ➔ page 129.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule – selon l'équipement

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (marche), le message « Key Fob Has Left The Vehicle » (La télécommande a quitté le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

REMARQUE :

- Les portes doivent être ouvertes puis fermées pour que le véhicule détecte la présence d'un porte-clés. La fonction « Clé laissée dans le véhicule » s'active lorsque la première porte est fermée et qu'aucun porte-clés n'est détecté dans le véhicule. Si un avertissement a été activé et que les autres portes sont fermées, aucun autre avertissement n'est émis.
- Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où, soit le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur, soit les signaux de la télécommande sont bloqués.

Remplacement de la pile de la télécommande

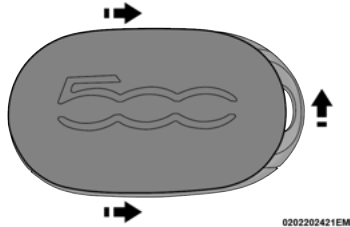
La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

REMARQUE :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MD}. Les dimensions des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux dimensions des piles boutons d'origine.
- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.

Pour remplacer la pile, procédez comme suit :

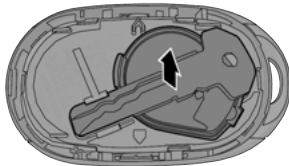
1. Du bout des doigts, déplacez le couvercle en direction du trou du porte-clés jusqu'à ce que les dents soient libérées; retirez doucement le couvercle inférieur en le tirant vers le haut.



0202202421EM

Retrait du couvercle de la télécommande

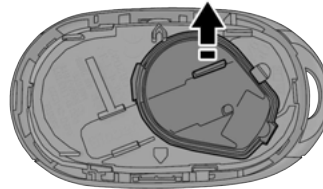
2. Retirez la clé d'urgence de son logement.



0202202422EM

Retrait de la clé d'urgence

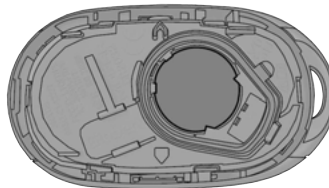
3. Retirez le couvercle de la batterie en faisant levier vers le haut.



0202202447US

Retrait du couvercle de la batterie

4. Retirez la pile de son logement et remplacez-la par une pile neuve. Orientez la pile avec son signe (+) vis-à-vis du signe (+) du contact situé à l'intérieur du support de pile, sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. La peau et les huiles peuvent entraîner une détérioration de la batterie. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.



0202202423EM

Emplacement de la batterie

Procédez dans l'ordre inverse pour remonter la clé.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

2

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

REMARQUE :

- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) quand vous sortez du véhicule.

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

REMARQUE :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.
- Les clés d'urgence doivent être commandées avec la découpe qui correspond aux serrures du véhicule.
- Il n'est pas obligatoire de remplacer la télécommande si une nouvelle clé d'urgence est nécessaire et inversement.

ANTIDÉMARRREUR SENTRY KEY

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le véhicule pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé.

Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

REMARQUE :

Une clé qui n'a pas été programmée est aussi considérée comme non valide, même si elle est taillée en fonction du barillet de serrure du commutateur d'allumage du véhicule.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

- Retirez toujours l'antidémarrreur Sentry Key du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces

MISE EN GARDE!

dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

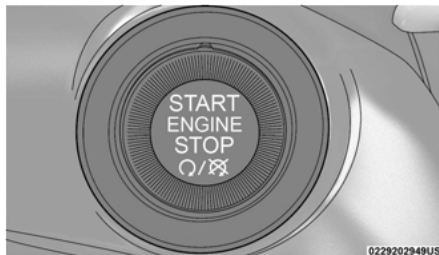
Toutes les clés fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction de son circuit électronique.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE**ALLUMAGE AVEC LE SYSTÈME D'ACCÈS****ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ****KEYLESS ENTER 'N GO^{MC}**

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) comporte trois positions de fonctionnement. Ces positions sont OFF (ARRÊT), ON (MARCHE) et RUN (MARCHE).

(Suite)



Bouton DÉMARRAGE/ARRÊT de l'allumage

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les positions suivantes :

ARRÊT

- Le moteur est coupé.
- Aucun dispositif électrique n'est disponible.

ON (Marche)

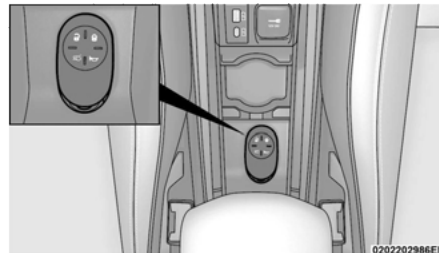
- Le véhicule n'est pas en marche.
- Certains dispositifs électriques (serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

RUN (MARCHÉ)

- Mode de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)

REMARQUE :

Le véhicule ne démarre pas si la télécommande se trouve dans l'espace de chargement et si le hayon est ouvert.



Méthode de démarrage de secours

REMARQUE :

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez la clé dans le porte-gobelet situé entre les sièges avant, à l'endroit réservé à cet effet et appuyez pour actionner le commutateur d'allumage.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

REMARQUE :

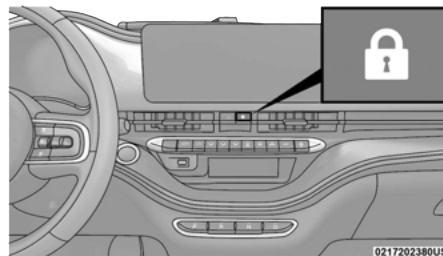
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} de démarrer le véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures normales de démarrage du moteur, consultez ➡ page 79.
- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHÉ) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message « Ignition ON » (Commutateur d'allumage en position de MARCHÉ) s'affiche au groupe d'instruments.
- Le contact d'allumage sera automatiquement coupé si les conditions ci-après sont présentes pendant 30 minutes : commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHÉ), levier de vitesse à P (STATIONNEMENT) et moteur coupé.

PORTIÈRES**COMMANDE ÉLECTRIQUE VERROUILLAGE DES PORTIÈRES**

Le bouton de verrouillage/déverrouillage électrique est muni d'un voyant DEL qui indique si les portières sont verrouillées ou déverrouillées.

Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord. Le témoin s'allume pour indiquer que les portières sont fermées.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord pour déverrouiller les portières.



Bouton de verrouillage du tableau de bord

- **DEL ALLUMÉE :** Portières verrouillées. Appuyez une fois sur le bouton de verrouillage/déverrouillage central pour déverrouiller de manière centralisée les portes avant et le hayon. La DEL s'éteint.

- **DEL ÉTEINTE :** Portières déverrouillées. Appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage/déverrouillage central pour verrouiller de manière centralisée les portes avant et le hayon. Les portières se verrouillent seulement si toutes les portières sont bien fermées.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE!

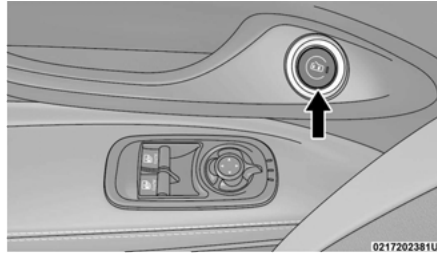
Un véhicule déverrouillé constitue une invitation. Retirez toujours la clé du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

OUVERTURE DE LA PORTE

La porte peut être ouverte en appuyant sur le bouton situé au-dessus de chaque panneau de la porte avant. Si toutes les portes sont verrouillées, une pression sur le bouton de l'une des portes déverrouillera l'autre porte et le hayon. Cette capacité peut être activée ou désactivée dans les réglages Uconnect ➔ page 129.

REMARQUE :

Appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes pour ouvrir les portes lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h). En dessous de 5 km/h (3 mi/h), les portes s'ouvrent à la première pression.

**Bouton d'ouverture de la porte à commande électrique**

Vous pouvez aussi verrouiller et déverrouiller les portières au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} (déverrouillage passif).

REMARQUE :

Si la clé électronique ne fonctionne pas, les portes peuvent toujours être ouvertes de l'intérieur en tirant la poignée manuelle. Pour obtenir plus d'informations sur l'utilisation de la poignée de porte manuelle, voir ➔ page 35.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE**SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – DÉVERROUILLAGE PASSIF**

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}. Cette fonction vous permet de

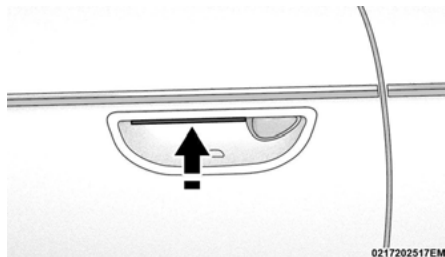
verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

REMARQUE :

- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➔ page 129
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient nuire au signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de déverrouillage passif de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.
- Si vous portez des gants, s'il a plu ou neigé ou si du sel ou de la saleté recouvre la poignée de la portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Les portières peuvent se déverrouiller lorsque de l'eau éclabousse les poignées de portière à déverrouillage passif, si la télécommande est située à l'extérieur du véhicule à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen de la poignée de portière à déverrouillage passif et qu'aucune portière ne s'ouvre dans les 60 secondes, les portières se verrouillent de nouveau et le système de sécurité du véhicule, selon l'équipement, s'amorce.

Pour déverrouiller du côté conducteur

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière, saisissez la poignée pour déverrouiller le véhicule. Saisir la poignée de porte du conducteur déverrouille automatiquement toutes les portières et le hayon.



Soulevez la poignée de la porte pour la déverrouiller

REMARQUE :

- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect, seule la portière du conducteur ou toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur ➔ page 129.

Clé FOBIK (« Frequency Operated Button Integrated Key »)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique de portière.

La fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée uniquement dans les véhicules munis du déverrouillage

passif. Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées.

Si une télécommande du système de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule à la suite de la recherche et qu'aucune télécommande du système de déverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule, les portières se déverrouillent et l'utilisateur en est informé.

REMARQUE :

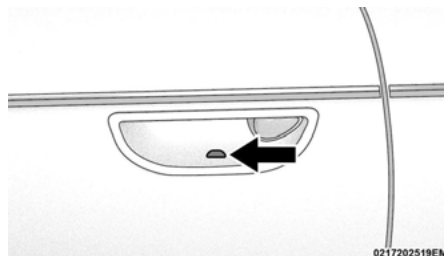
Les portières se déverrouillent seulement si une télécommande du système de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune télécommande du système de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.

- Une télécommande du système de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif.

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de l'une des poignées de portières avant, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif pour verrouiller le véhicule.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

REMARQUE :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une poignée de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.

- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Les portes du véhicule peuvent aussi être verrouillées à l'aide du bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord central.

Activation et désactivation du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Vous pouvez activer ou désactiver le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} par l'affichage du groupe d'instruments ou au moyen du système Uconnect ➔ page 243.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque la fonction de verrouillage automatique des portières est activée, si toutes les portières sont fermées correctement, les serrures de portière se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h (12 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée dans les sections des réglages du système Uconnect ➔ page 129.

FERMETURE ET OUVERTURE D'URGENCE

Si la clé électronique ne fonctionne pas, par exemple si la pile de la clé est faible, vous pouvez :

- Déverrouiller la voiture à l'aide de la clé mécanique qui se trouve à l'intérieur de la clé électronique en agissant sur le cliquet situé sur la porte du conducteur. Voir le paragraphe « Ouverture d'urgence des portes depuis l'extérieur » ci-dessous.

- Verrouillez la voiture en appuyant sur le bouton d'ouverture de la porte situé sur le panneau intérieur de la porte pendant environ 5 secondes, en maintenant le contact en position OFF (arrêt) et la porte ouverte. La voiture verrouille toutes les portes et le hayon après environ 5 secondes. La DEL sur le bouton de la porte et sur le tableau de bord central s'allume pour signaler le verrouillage. Lorsque la dernière porte est fermée, la voiture est verrouillée. La voiture peut être verrouillée à partir de n'importe quelle porte, en respectant la manœuvre décrite ci-dessus.

REMARQUE :

Après avoir verrouillé la voiture par une manœuvre d'urgence, assurez-vous de ne pas laisser les clés à l'intérieur de la voiture. La manœuvre de verrouillage d'urgence désactive la fonction de sécurité de la clé FOBIK.

Ouverture et verrouillage des portes en cas de panne de courant

Si la batterie 12 V de la voiture est déchargée, les portes peuvent toujours être ouvertes ou verrouillées, car elles sont équipées d'une alimentation électrique supplémentaire.

Ouverture et verrouillage des portes en cas de panne de courant

Si la batterie 12V de la voiture est déchargée, les portes peuvent toujours être ouvertes ou verrouillées, car elles sont équipées d'une alimentation électrique supplémentaire.

Ouverture des portes

Vous pouvez ouvrir la porte de la manière suivante :

- lorsque les portes sont verrouillées, appuyez trois fois en l'espace de 2 secondes sur le bouton d'ouverture de la porte situé sur la poignée extérieure.
- Tournez le cliquet placé sur la porte du conducteur à l'aide de la clé mécanique située à l'intérieur de la clé électronique.
- Appuyez sur le bouton d'ouverture de la porte intérieure trois fois en deux secondes.

Verrouillage des portes

Les portes peuvent être verrouillées en suivant la manœuvre de verrouillage d'urgence. Voir le paragraphe « Fermeture et ouverture d'urgence » décrit ci-dessus.

REMARQUE :

Si les portes ne sont pas verrouillées par la procédure de verrouillage d'urgence, répéter l'opération pour chaque porte.

RÉINITIALISATION

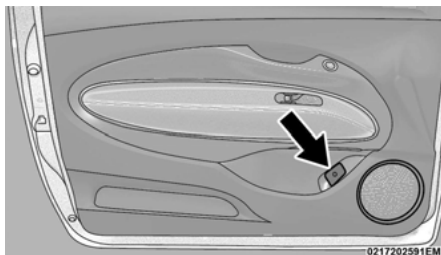
La réinitialisation de la porte est automatique pendant un certain nombre de fois, après quoi elle doit être effectuée manuellement à l'aide du cliquet en utilisant la clé située à l'intérieur de la télécommande.



RÉINITIALISATION de la porte

Ouverture d'urgence des portes de l'intérieur

Si la clé électronique ne fonctionne pas, par exemple si la clé électronique ou la batterie 12V de la voiture est faible, les portes peuvent toujours être ouvertes de l'intérieur en tirant la poignée manuelle située sur chaque porte.

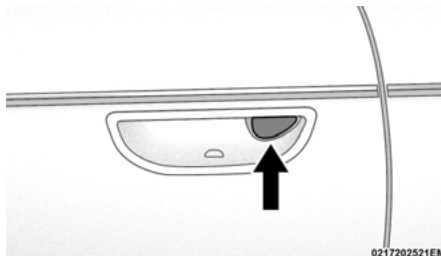


Poignée de porte manuelle

Ouverture d'urgence des portes depuis l'extérieur

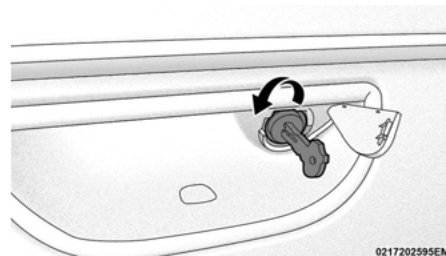
Si la clé électronique ne fonctionne pas (par exemple, si la pile de la clé électronique est faible) ou si l'alimentation électrique est complètement défectueuse, vous pouvez toujours ouvrir les portes de l'extérieur en procédant comme suit :

- retirer le capuchon présent sur la poignée extérieure du côté du conducteur en insérant la clé mécanique à l'intérieur de la clé électronique dans la fente;



Capuchon de poignée externe

- Ouvrez la porte en utilisant la clé mécanique à l'intérieur de la clé électronique en tournant le cliquet dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur la poignée extérieure du côté du conducteur.

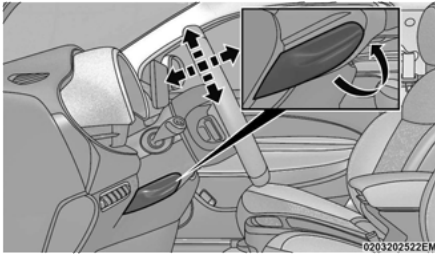


Ouverture mécanique avec une clé

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À COMMANDE MANUELLE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier d'inclinaison et de réglage télescopique vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité.

Pour verrouiller la colonne de direction en place, poussez le levier d'inclinaison et de réglage télescopique vers le bas jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES AVANT)

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous

(Suite)

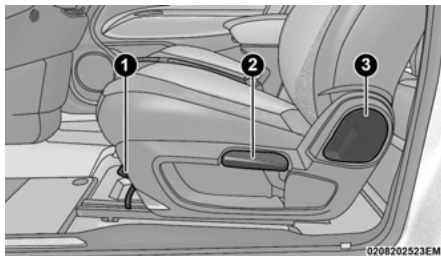
AVERTISSEMENT!

pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.

- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Le siège peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.



Leviers de réglage manuel du siège

- 1 – Barre de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière
- 2 – Levier de réglage de la hauteur du siège (selon l'équipement)
- 3 – Levier d'inclinaison

Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage de la hauteur

Le siège du conducteur est réglable en hauteur à l'aide du levier situé sur le côté extérieur du siège. Tirez le levier vers le haut pour lever le siège ou appuyez sur le levier vers le bas pour baisser le siège.

Réglage de l'inclinaison

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES ARRIÈRE)

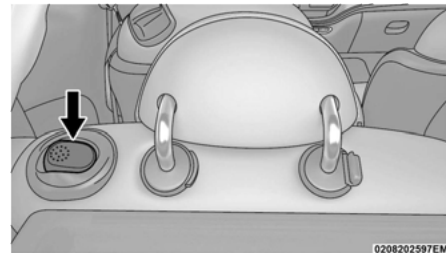
AVERTISSEMENT!

Ne placez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

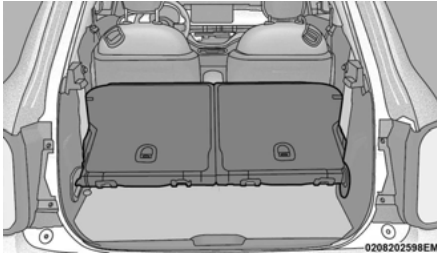
Banquette arrière rabattable manuellement

Les dossiers des sièges arrière sont rabattables, ce qui permet d'augmenter la capacité de chargement.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage, situé sur la partie supérieure extérieure du dossier de siège, et déplacez le dossier de siège en position rabattue afin d'obtenir un plancher de chargement plat.



Boutons de déblocage de la banquette arrière



Sièges arrière rabattus

Repositionnement du dossier à la verticale

Lorsque vous remettez le dossier en position verticale, poussez-le vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit correctement verrouillé. Un déclic se fera entendre. Positionnez les boucles des ceintures de sécurité vers le haut et mettez le coussin en position normale d'utilisation. Veillez à ce que les ceintures de sécurité ne se coincent pas entre le dossier et la moulure intérieure.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les sièges chauffants ne peuvent seulement être activés par les commandes tactiles du système Uconnect^{MC} lorsque le dispositif d'allumage est en position ON/RUN (MARCHÉ).

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce

(Suite)

AVERTISSEMENT!

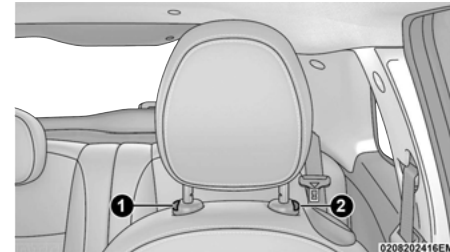
- que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

2

Réglage des sièges avant

Votre véhicule est équipé d'appuie-tête du conducteur et du passager.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour abaisser un appuie-tête, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.



Appuie-tête avant

- 1 – Bouton de réglage
- 2 – Bouton de déverrouillage

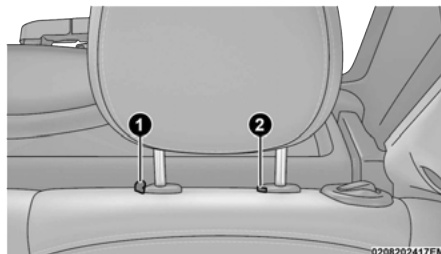
AVERTISSEMENT!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les instructions de réinstallation suivantes avant de conduire le véhicule ou d'occuper un siège.
- Ne placez aucun article sur l'appuie-tête réactif, comme un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête réactif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.

Réglage des sièges arrière

Votre véhicule est équipé de deux appuie-tête pour les passagers arrière. Les appuie-tête arrière peuvent être relevés ou abaissés.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

**Appuie-tête arrière**

- 1 – Bouton de réglage
- 2 – Bouton de déverrouillage

AVERTISSEMENT!

TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les instructions de réinstallation suivantes avant de conduire le véhicule ou d'occuper un siège.

Retrait de l'appuie-tête

Pour retirer un appuie-tête, soulevez-le aussi loin que possible. Appuyez ensuite sur le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour repositionner l'appuie-tête, poussez le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige, puis placez les tiges d'appuie-tête dans les trous. Réglez l'appuie-tête à la hauteur voulue.

REMARQUE :

Ne repositionnez pas l'appuie-tête de 180 degrés sur la mauvaise position dans une tentative pour accroître le jeu à l'arrière de la tête.

**ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE
DU SYSTÈME UCONNECT – SELON
L'ÉQUIPEMENT****PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE
VOCALE**

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler le système de reconnaissance vocale (VR) de votre véhicule.

COMMANDES VOCALES DE BASE

Les commandes vocales de base suivantes peuvent être données à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.


Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le bip, effectuez une commande. Vous pouvez également prononcer le « mot de réveil » du système puis énoncer une commande :

- « **Annuler** » pour arrêter une session vocale courante.

- « **Aide** » pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Répéter** » pour réécouter les messages-guides du système.

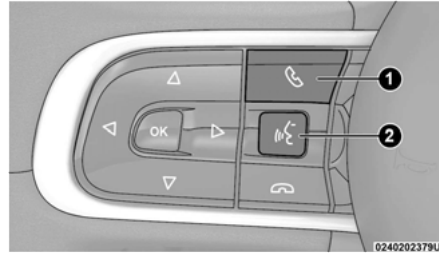
Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale)  est utilisé pour activer/désactiver votre système de reconnaissance vocale.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant.
- Chaque fois que vous énoncez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR (Reconnaissance vocale), attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (reconnaissance vocale) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

- 1 – Appuyez pour commencer un appel, répondre à un appel, envoyer ou recevoir un télémessagerie
- 2 – Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation et de chauffage-climatisation

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2024 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. SiriusXM^{MD} et toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM^{MD} Radio inc.

Assistance pour le système Uconnect, appelez le 1 877 855-8400 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) ou visitez le www.DriveUconnect.com (US) ou www.DriveUconnect.ca (Canada) ➔ page 243.

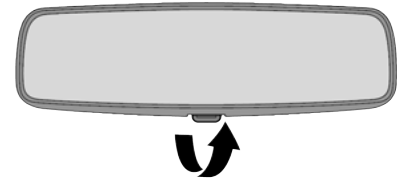
RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.



A0215000126US

Rétroviseur à atténuation automatique

REMARQUE :

La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHÉ ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière du conducteur.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

MIROIR DE COURTOISIE

Un miroir de courtoisie est situé sur le pare-soleil du passager. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir.



0224202596US

Miroir de courtoisie

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Le ou les rétroviseurs extérieurs peuvent être orientés vers le centre de la voie adjacente de circulation afin d'obtenir une vue optimale.

REMARQUE :

Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.

AVERTISSEMENT!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans le rétroviseur convexe du côté passager

(Suite)

AVERTISSEMENT!

paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

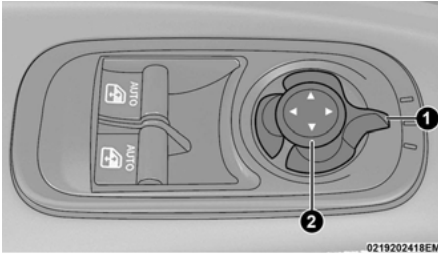
RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES

Le commutateur des rétroviseurs à commande électrique se trouve sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.

Pour régler le rétroviseur, faire tourner le commutateur de sélection du rétroviseur vers la gauche ou vers la droite, puis appuyez sur le commutateur de réglage de rétroviseur dans les quatre directions indiquées par des flèches.

REMARQUE :

- Pour régler les rétroviseurs à commande électrique, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Une fois que le rétroviseur est réglé, tournez la commande au point mort pour éviter tout mouvement accidentel.
- Les commutateurs de rétroviseurs à commande électrique demeurent en fonction jusqu'à trois minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

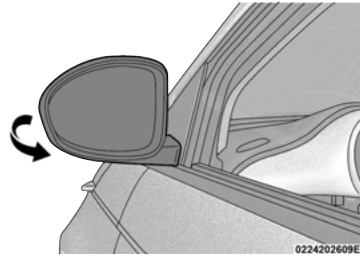


Rétroviseurs à commande électrique

- 1 - Commutateur de sélection de rétroviseur
- 2 - Commutateur de réglage de rétroviseur

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS RABATTABLES

Les rétroviseurs extérieurs sont munis d'une charnière qui permet de faire pivoter le rétroviseur vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter de l'endommager. Le rétroviseur peut être replié manuellement de la position ouverte à la position fermée.



Rétroviseur extérieur rabattable

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement) ➔ page 49.

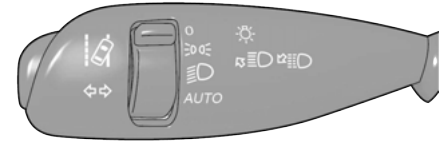
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

LEVIER MULTIFONCTION

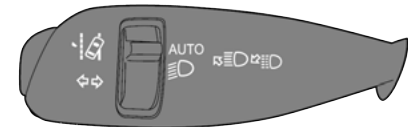
Le levier multifonction est situé du côté gauche du volant. Le levier multifonction commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares, et l'appel de phares.

REMARQUE :

Les phares ne peuvent être activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).



Levier multifonction



Levier multifonction (véhicules vendus au Canada seulement)

2

PHARES

Pour allumer les phares, faites tourner l'extrémité du levier multifonction sur Phare. Lorsque le commutateur des phares est activé, les feux de stationnement, les feux rouges arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, et l'éclairage du tableau de bord sont également allumés. Pour éteindre les phares, faites tourner l'extrémité du levier multifonction à 0 (Arrêt).

REMARQUE :

Sur les véhicules vendus au Canada, les feux de position arrière et les feux de jour s'allument lorsque le commutateur des phares est tourné à 0 (off) (Arrêt).

PHARES AUTOMATIQUES

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction et que le moteur est en marche, tournez le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).

Pour désactiver les phares automatiques, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

DAYTIME RUNNING LIGHTS (FEUX DE JOUR)

Les feux de jour (DRL) sont activés lorsque le commutateur est en position AUTO et qu'il fait plein jour.

REMARQUE :

Lorsque le système d'allumage est en position ON/RUN (marche) et que le système de propulsion n'est pas actif, les feux de jour sont éteints.

REMARQUE :

Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côté) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

COMMANDES DE L'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE (AUTOLIGHT) – CAPTEUR DE CRÉPUSCULE

Le capteur de lumière est équipé d'un voyant DEL infrarouge, situé sur le pare-brise. Il détecte les variations de l'intensité de la lumière à l'extérieur du véhicule, en fonction de la sensibilité du témoin de réglage en utilisant le menu sur l'affichage ou sur le système Uconnect.

Plus la sensibilité est élevée, moins est la quantité d'éclairage extérieur requise pour la commande de l'éclairage.

Lorsque le système d'allumage est en position ON/RUN (marche), tournez le commutateur en position AUTO pour activer la fonction « Commandes de l'éclairage automatique ».

FEUX DE ROUTE

Pour activer les feux de route, lorsque le système de démarrage est en mode ON/RUN (MARCHÉ), poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) et un témoin lumineux s'allume à l'affichage du groupe d'instruments. Les phares doivent être en position allumée.

Pour désactiver les feux de route, tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule).

COMMANDE DES FEUX DE ROUTE

AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Afin de ne pas éblouir les autres usagers de la route, les feux sont automatiquement désactivés à l'approche des voitures circulant dans la direction opposée ou lorsqu'on suit une voiture circulant dans la même direction.

REMARQUE :

- La commande des feux de route automatiques peut être activée ou désactivée en sélectionnant « ON » (ACTIVÉ) sous « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) dans vos réglages du système Uconnect ➡ page 129, en plus de mettre le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.
- En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale. Consultez un concessionnaire autorisé local.

APPEL DE PHARES

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier

multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

FEUX DE STATIONNEMENT

Lorsque le système d'allumage est en position OFF (arrêt), la rotation du commutateur de la position AUTO à la position Parking Lights (feux de stationnement) allume les feux latéraux, les feux arrière et les feux de la plaque d'immatriculation.

Le témoin de stationnement dans le groupe d'instruments s'allume.

DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE FOLLOW ME HOME – EXTINCTION TEMPORISÉE DES PHARES

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant une durée prédéfinie.

Activation de la temporisation des phares

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les deux minutes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où le commutateur des phares est à la position d'arrêt.

Désactivation de la temporisation des phares

La fonction est désactivée en allumant les phares, les feux de stationnement ou en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARGE).

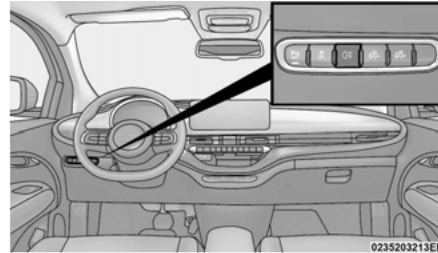
Si vous éteignez les phares avant de mettre le contact, ils s'éteignent de manière normale.

REMARQUE :

Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les deux minutes après avoir COUPÉ le contact.

PHARES ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

L'interrupteur des feux antibrouillard est situé sur le tableau de bord, à gauche, juste en dessous du volant.



Commutateur des phares antibrouillard arrière

Pour activer les phares antibrouillard arrière, appuyez sur le bouton. Pour éteindre les phares antibrouillard arrière, appuyez une seconde fois sur le bouton.

REMARQUE :

Pour allumer les phares antibrouillard arrière, les feux de croisement doivent d'abord être actifs.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

CLIGNOTANTS

Poussez le levier multifonction vers le haut pour signaler un virage à droite ou vers le bas pour signaler un virage à gauche. Le témoin correspondant sur l'écran du groupe d'instruments clignote pour indiquer le fonctionnement du clignotant.

REMARQUE :

Les témoins s'éteignent automatiquement lorsque le virage est terminé et que le volant revient en position droite.

SYSTÈME D'ALARME DE CHANGEMENT DE VOIE

Si vous souhaitez signaler un changement de voie, placez le levier multifonction en position instable pendant moins d'une demi-seconde.

Le clignotant clignote cinq fois puis s'éteint automatiquement.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL AVANT

Les éclairages d'accueil s'allument automatiquement à l'ouverture ou à la fermeture des portières.



Éclairage d'accueil avant

- 1 – Lumières toujours éteintes
- 2 – Allumage/extinction des lumières à l'ouverture ou la fermeture des portes
- 3 – Lumières toujours allumées

REMARQUE :

- Avant de descendre du véhicule, assurez-vous que l'éclairage intérieur est éteint. Ceci empêchera la batterie de se décharger lorsque les portières sont fermées.
- Si l'éclairage est laissé allumé, il sera automatiquement éteint environ 15 minutes après que le commutateur d'allumage sera placé à la position OFF (arrêt).

Synchronisation du plafonnier

Le plafonnier s'allume automatiquement lorsque les portières sont déverrouillées, lorsque les portières sont ouvertes ou après que les portières soient fermées.

Synchronisation à l'entrée dans le véhicule

Les plafonniers s'allument dans les conditions suivantes :

- Lorsque les portières sont déverrouillées, le plafonnier s'allume pendant environ 27 secondes.
- Si l'une des portières est ouverte, le plafonnier s'allume pendant environ trois minutes.
- Lorsque les portières sont fermées, le plafonnier s'éteint automatiquement pendant environ 27 secondes.

REMARQUE :

La synchronisation s'arrête une fois que le commutateur d'allumage est en position RUN (marche).

Le plafonnier s'éteint si l'une des conditions suivantes se produit :

- Le plafonnier est désactivé lorsque le commutateur d'allumage est en position RUN (marche).
- Les plafonniers s'éteignent automatiquement lorsque les portières sont verrouillées.
- Les plafonniers s'éteignent automatiquement après un délai d'environ 15 minutes d'inactivité pour préserver la charge de la batterie.

Synchronisation à la sortie du véhicule

Le plafonnier s'allume dans les conditions suivantes lorsque le commutateur d'allumage est en position OFF (ARRÊT) :

- Le plafonnier s'allume pendant 27 secondes après que la télécommande est retirée du véhicule.
- L'ouverture de l'une des portières (environ trois minutes).

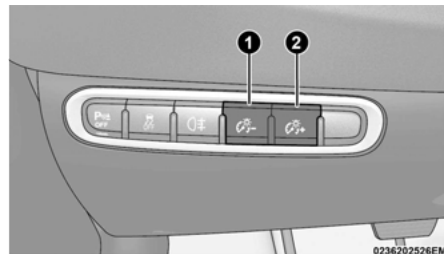
- Après la fermeture d'une portière (environ 27 secondes).

La synchronisation du plafonnier est désactivée lorsque les portières sont verrouillées.

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Pour régler la commande de gradation du tableau de bord, appuyez sur les boutons situés sur le côté gauche du tableau de bord.

Appuyez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord pour régler l'intensité lumineuse de l'éclairage du tableau de bord **SEULEMENT** lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, **ET SEULEMENT** si le capteur de lumière intégré détermine que l'intensité lumineuse ambiante est suffisamment faible pour justifier l'activation du rétroéclairage.



Boutons de gradation de la luminosité du tableau de bord

- 1 – Diminuer la luminosité
- 2 – Augmenter la luminosité

ÉCLAIRAGE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Un éclairage intérieur se trouve sur le panneau latéral gauche dans l'espace de chargement.

Ce témoin s'éteint ou s'allume automatiquement lorsque le hayon s'ouvre et se ferme, peu importe la position de la clé d'allumage.

REMARQUE :

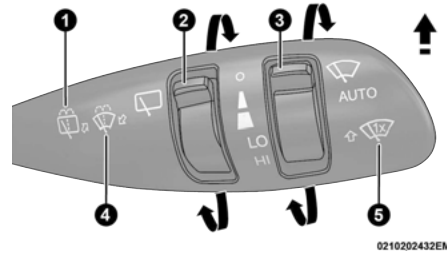
Afin de conserver la vie utile de la pile, le témoin s'éteint après 15 minutes.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier du côté droit de la colonne de direction. Cinq différents modes de fonctionnement sont disponibles pour les essuie-glaces de pare-brise.

REMARQUE :

Les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche).



Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

- 1 - Pousser vers l'avant pour actionner le lave-glace arrière
- 2 - Faire tourner pour actionner les essuie-glaces arrière
- 3 - Faire tourner pour actionner les essuie-glaces du pare-brise
- 4 - Tirer pour actionner le lave-glace avant
- 5 - Déplacer vers le haut en position antibrui

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES AVANT

Tournez le bouton d'essuie-glace à l'une des deux premières positions de cran pour les réglages intermittents, au troisième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au quatrième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

Fonction de lavage intelligent

Tirez la tige vers le volant (position instable) pour faire fonctionner le lave-glace.

Maintenez le levier tiré pour activer le jet de lave-glace et l'essuie-glace d'un seul mouvement; ce dernier se met en marche automatiquement si vous maintenez le levier tiré pendant plus d'une demi-seconde.

AVERTISSEMENT!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

2

Essuyage antibrui

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Appuyez sur le levier vers le haut à la position MIST (ESSUYAGE ANTIBRUIE), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

REMARQUE :

La fonction d'essuyage antibrui n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

ESSUIE-GLACE DE LUNETTE

Les commandes d'essuie-glace/lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace

arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé du côté gauche du levier.

REMARQUE :

Si les essuie-glaces avant sont en mouvement et que le levier de vitesses est déplacé à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE), l'essuie-glace arrière effectue un tour pour nettoyer la lunette arrière.



Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.



Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier

lorsque les essuie-glaces sont en mode intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles lorsque vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

REMARQUE :

Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 30 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.

Si vous poussez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), l'essuie-glace retourne automatiquement à la position de repos.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

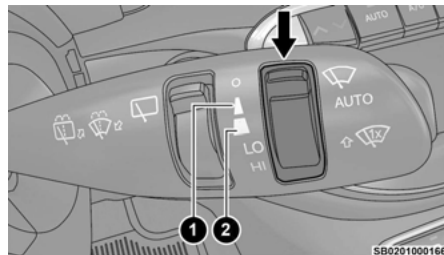
ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier de commande d'essuie-glace à l'un des deux crans pour activer cette fonction.

REMARQUE :

- La fonction de détection de pluie n'est pas disponible lorsque le commutateur d'essuie-glace est à la position LO (basse), HI (élevée) ou OFF (hors fonction). Seulement dans l'une des positions de balayage intermittent.

- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou des résidus de sel séchés sont présents sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect ➡ page 129.



Tige de détection de pluie

- 1 – Essuyage automatique – Lent
- 2 – Essuyage automatique – Rapide

Tournez le commutateur sur le premier cran pour un fonctionnement lent ou sur le deuxième cran pour un fonctionnement rapide.

Placez l'anneau à la position 0 (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

REMARQUE :

En cas de panne du capteur de pluie, un témoin au groupe d'instruments s'allumera pour avertir le conducteur (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile et sur le tableau de bord, sous la radio.

REMARQUE :

En cas de faible niveau de tension de la batterie ou de temps très froid/très chaud, n'oubliez pas de brancher le véhicule sur une prise de courant pour permettre la programmation de la climatisation.

APERÇU DE LA COMMANDE DE TEMPÉRATURE



Commandes automatiques de chauffage – climatisation du système Uconnect 5 NA avec écran de 10,25 po

Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)



Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE. Le fait d'appuyer sur d'autres réglages entraîne l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

REMARQUE :

Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)



Appuyez brièvement sur le bouton A/C (Climatisation) de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Le bouton A/C (CLIMATISATION) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle.

Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur. Si le problème persiste, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Bouton de recirculation




Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si des conditions qui pourraient provoquer la formation de buée à

l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.


REMARQUE :

- Après une longue période d'utilisation continue, le mode de recirculation s'arrête automatiquement pendant deux minutes pour permettre à de l'air frais d'entrer à l'intérieur de l'habitacle afin de maintenir un niveau suffisant d'oxygène.
- Le mode de recirculation fonctionne de cette manière, que ce soit en mode de neutralisation manuelle ou automatique.

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)

 Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin AUTO s'allume lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est activé. Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition et l'intensité du débit d'air. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes de neutralisation manuel et automatique ➡ page 51.

Bouton de dégivrage MAX (MAXIMAL)

 Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le

témoin MAX (dégivrage MAXIMAL) s'allume lorsque le dégivrage maximal est activé. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque la touche de dégivrage MAX est sélectionnée, le niveau du ventilateur peut augmenter et la température maximale est sélectionnée. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage MAX, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière



Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Boutons de commande de la température

Ces boutons permettent de gérer la température.



Appuyez vers le haut sur le commutateur à bascule du côté conducteur de la plaque frontale ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud. Appuyez vers le bas sur le commutateur à bascule du côté conducteur de la plaque frontale ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Commande du ventilateur



Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide des boutons de commande du ventilateur situés sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Plaque frontale

La vitesse du ventilateur augmente au fur et à mesure que vous poussez le bouton de commande du ventilateur vers le haut à partir de son réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue au fur et à mesure que vous poussez le bouton de commande du ventilateur vers le bas.

Écran tactile

utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

REMARQUE :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches

d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode de dégivrage



L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode est idéal pour assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton OFF (HORS FONCTION) de l'écran tactile ou appuyez et relâchez le bouton OFF (HORS FONCTION) de la plaque frontale pour

mettre à ON (EN FONCTION) ou à OFF (HORS FONCTION) le système de chauffage-climatisation.

COMMANDE DE RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Fonctionnement automatique

2

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température souhaitée au moyen des boutons de commande du système de chauffage-climatisation. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteint ce niveau de confort et le maintient automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profitez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

REMARQUE :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction

programmable par l'utilisateur « US/Metric » (Unités anglo-saxonnes et métriques).

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionne à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le véhicule se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmente et le ventilateur passe en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

REMARQUE :

En mode manuel, le système ne détecte pas automatiquement la présence de brouillard, de buée ou de glace sur le pare-brise. Le mode de dégivrage doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

COMMANDES VOCALES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set the temperature to 70 degrees** » (Réglage la température à 70 °F)

Le saviez-vous : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

CLIMATISATION PROGRAMMÉE DE L'HABITACLE

Cette fonction permet au conducteur de climatiser (réchauffer ou refroidir) l'habitacle au préalable en fonction d'une heure de départ planifiée. De plus, la climatisation programmée de l'habitacle sera alimentée par la batterie à haute tension du véhicule, de concert avec tout EAVE connecté au véhicule.

Afin de conserver l'énergie de la batterie à haute tension du véhicule, le conducteur peut choisir entre laisser la batterie se décharger jusqu'à <1 % ou arrêter la climatisation programmée de l'habitacle lorsque la batterie à haute tension a été déchargée à un état de charge de 25 %. Les pourcentages de la batterie s'affichent sur l'affichage du groupe d'instruments.

Au plus trois minuteries de programme indépendant peuvent être utilisées par la fonction de climatisation programmée de l'habitacle et la fonction de recharge programmée pour la recharge de la batterie à haute tension. Les minuteries peuvent être utilisées dans n'importe quelle combinaison pour la climatisation programmée de l'habitacle et la charge programmée, mais seulement trois minuteries sont disponibles.

Les temps de climatisation programmée de l'habitacle sont utilisés pour réveiller le véhicule afin que le système de chauffage-climatisation puisse climatiser

l'habitacle avant l'heure de départ planifiée. En fonction des conditions de fonctionnement du véhicule, de la température ambiante et de la prochaine heure de départ planifiée, le véhicule déterminera quand commencer la climatisation de l'habitacle. La climatisation de l'habitacle peut commencer jusqu'à 30 minutes avant l'heure de départ planifiée, à condition que les conditions de batterie à haute tension indiquées précédemment soient remplies.

La climatisation programmée de l'habitacle continue pendant un maximum de 15 minutes après l'heure de départ planifiée.

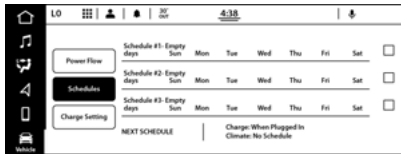
Une fois qu'un événement planifié a été créé, il peut être appliqué à un ou plusieurs jours de la semaine. L'événement planifié peut également être défini pour se produire seulement dans la semaine actuelle, ou se répéter chaque semaine jusqu'à ce que la fonction soit désactivée ou que l'événement soit modifié.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le déclenchement d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.
- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).

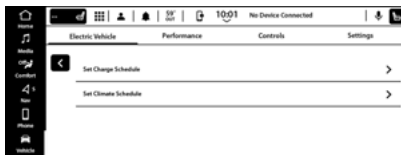
Programmation d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

1. Sélectionnez l'application « Véhicule électrique » à partir du menu du véhicule.
2. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



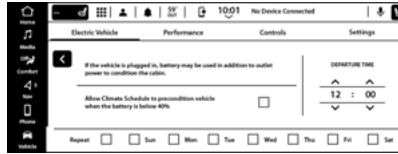
Écran de programmes

3. Sélectionnez le programme à définir (1, 2 ou 3) en appuyant sur la flèche appropriée sur le côté gauche de l'écran tactile.
4. Choisissez « Climate Schedule » (Programme de climatisation).



Sélectionnez Climate Schedule (Programme de climatisation)

5. Sélectionnez si la climatisation programmée doit s'arrêter lorsque la charge de la batterie haute tension chute à 25 % ou moins.
6. Réglage de l'heure de départ : Heures, Minutes et AM/PM.



Réglage du programme de climatisation

7. Sélectionnez les jours où l'événement de climatisation programmée de l'habitacle se produira. Le témoin « Repeat » (Répéter) s'allume pour indiquer que la climatisation programmée de l'habitacle se produira chaque semaine le(s) jour(s) sélectionné(s), à l'heure sélectionnée.

Si vous décochez l'option « Repeat » (Répéter), tous les jours de la semaine seront grisés et le véhicule effectuera un seul événement de climatisation programmée de l'habitacle, qui se produira à la prochaine heure disponible qui correspond à l'heure de l'événement (indépendamment du jour auquel il devait se produire à l'origine avant que « Repeat » [Répéter] soit décoché).

8. Pour programmer un autre événement de climatisation programmée de l'habitacle, appuyez sur le « X » et répétez ces étapes.

CONSEILS UTILES

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.


Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du véhicule doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du véhicule. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du véhicule fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embaue des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez  page 232.

Embaue des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embaue de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou

le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air; si elles entrent dans la chambre de répartition d'air, elles pourraient bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Il fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise**


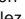
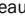

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et


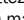

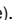
lorsque la **température ambiante est inférieure à 6 °C (33 °F)**.

- **Activation lors du dégivrage de la lunette**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 6 °C (33 °F)**.

Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande  (mode Tableau de bord), mettez la climatisation ^{MAX} _{A/C} en marche (MAX A/C) et réglez le ventilateur à un régime élevé. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation  en marche et réglez les commandes de mode à la position  (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position  (mode Deux niveaux).

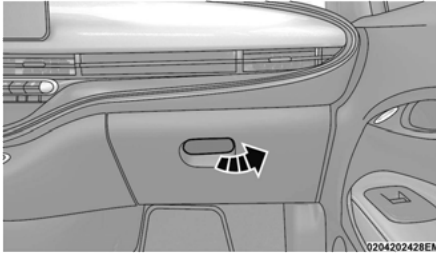
CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps frais et humide	Réglez le mode à  (mode Mixte) et mettez la climatisation  en marche afin d'éviter la formation de buée.
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position  (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position  (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.



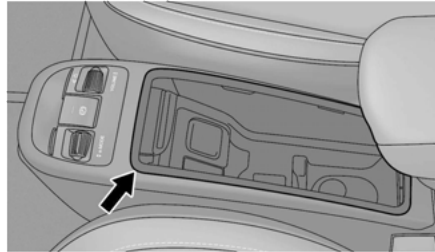
Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas ce véhicule lorsque la boîte à gants est ouverte. Conduire avec la boîte à gants ouverte risquerait d'entraîner des blessures en cas de collision.

Compartiment de rangement de la console centrale

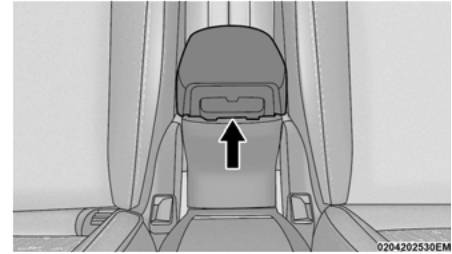


Compartiment de rangement de la console centrale

La console centrale dispose d'un espace de rangement pouvant accueillir de petits objets.

Accoudoir de siège avant – Selon l'équipement

Pour accéder au compartiment de l'accoudoir avant, tirez le levier vers le haut et soulevez l'accoudoir.



Accoudoir de siège avant

L'accoudoir dispose d'un espace de rangement pouvant accueillir des téléphones portables, des PDA et d'autres petits objets. Pour plus de confort, l'accoudoir peut coulisser vers l'avant et vers l'arrière.

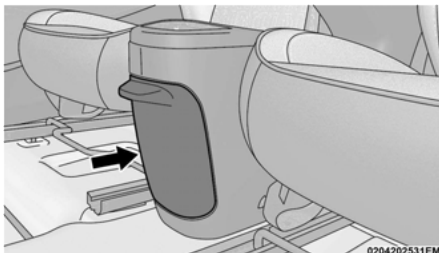
AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

PORTE-GOBELETS

Porte-gobelets avant

Pour le conducteur et le passager avant, des porte-gobelets escamotables sont situés sur la partie avant de la console centrale.



Porte-gobelets avant

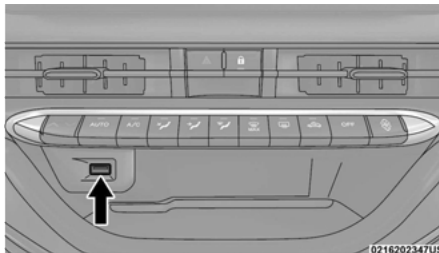
Ouvrez le loquet à l'aide de la poignée pour accéder aux porte-gobelets avant.

Porte-gobelet arrière

Les passagers arrière disposent d'un porte-gobelet situé à l'arrière de la console centrale.

COMMANDE DU LECTEUR USB/MULTIMÉDIA

Le port USB avant est situé sous les commandes de climatisation.



Port USB avant

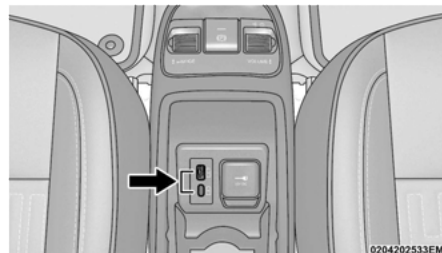
Cette caractéristique permet de brancher un dispositif externe sur le port USB.

REMARQUE :

Rechargez les appareils non pris en charge à l'aide des ports USB de recharge uniquement. Si un appareil non pris en charge est branché dans un port USB de multimédia, un message notifiant que l'appareil n'est pas pris en charge par le système s'affichera sur l'écran tactile.

Port USB de la console centrale

Un deuxième port USB, pour recharge seulement, est situé dans le compartiment de rangement de la console centrale.



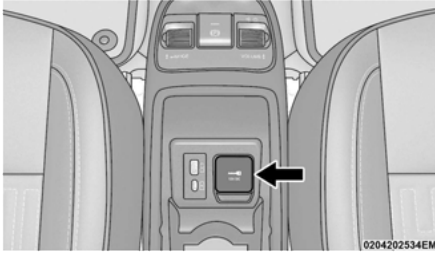
Port USB de la console centrale

REMARQUE :

Selon la configuration du véhicule, le port USB permet de charger uniquement des appareils ou de lire des fichiers multimédias.

PRISES DE COURANT ÉLECTRIQUE

Pour plus de commodité, une prise de courant standard de 12 V (13 A) est située dans le compartiment de rangement de la console centrale. Cette prise de courant permet d'alimenter des téléphones mobiles, des appareils électroniques et d'autres appareils à faible consommation.



Prises de courant

Cette prise de courant est alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ou ON/RUN (MARCHE).

MISE EN GARDE!

- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.
- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

AVERTISSEMENT!

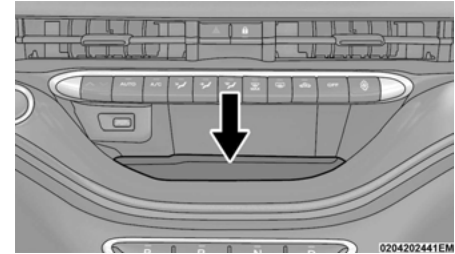
Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- ne branchez dans la prise de 12 V que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer une décharge électrique et une panne.

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le véhicule de se déplacer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.
- Après l'utilisation d'accessoires à forte consommation d'énergie, ou après de longues périodes d'inactivité du véhicule (avec des accessoires toujours branchés), le véhicule aura probablement besoin d'être rechargé.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL



Console de chargement sans fil

Votre véhicule est équipé d'une console de recharge sans fil Qi^{MD} de 15 W et de 3 A située en dessous du bloc central, près des porte-gobelets. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi^{MD}. Qi^{MD} est une norme qui permet la recharge sans fil de votre téléphone mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi^{MD} sans fil. Si le téléphone n'est pas équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi^{MD} sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le guide d'utilisation de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de recharge sans fil est munie d'une surface antidérapante pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin à DEL.

Placez l'appareil à l'intérieur de la zone préparée, délimitée dans le tapis comme illustré. Un mauvais positionnement empêchera le téléphone de se recharger.

État du témoin à DEL :

- **Aucun voyant :** La console de recharge est en veille ou recherche un appareil. L'appareil peut n'être pas compatible avec la norme Qi^{MD}.
- **Voyant bleu :** Un appareil est détecté et est en cours de recharge.
- **Voyant rouge/clignotant :** Erreur interne ou corps étranger détecté.
- **Voyant vert :** L'appareil a terminé la recharge de la batterie (si l'appareil est équipé pour transmettre cette information).

Remarques importantes concernant la console de recharge sans fil de ce véhicule :

- La présence de la fonction de communication en champ proche (CCP) active sur un téléphone intelligent pourrait signaler un mauvais fonctionnement.
- Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour que le téléphone se recharge.
- Pour éviter toute interférence avec la recherche sur la télécommande, le tapis de chargement sans fil arrêtera la charge lorsque l'une des portes ou le hayon est ouvert, même si le moteur tourne.
- Assurez-vous de positionner l'appareil mobile correctement (écran tourné vers le haut, la DEL non

cachée par le téléphone) sur le tapis de recharge sans fil.

- Si le téléphone se déplace sur la console et que le témoin rouge s'allume, le téléphone doit être replacé correctement sur la console pour que la recharge reprenne.
- La recharge sans fil n'est pas aussi rapide que lorsque le téléphone est connecté au chargeur par un fil.
- La coque du téléphone doit être retirée lorsqu'il est placé sur la console de recharge sans fil.
- La plupart des téléphones intelligents sont équipés d'un logiciel qui protège l'appareil contre la surchauffe. Lorsque le logiciel est actif, le taux de charge est limité afin de protéger l'appareil.
- Le téléphone doit toujours être placé sur la console de recharge sans fil à l'intérieur des limites tracées sur celle-ci de manière à ce que ses éléments de recharge soient connectés aux bobines de recharge du système. Le déplacement du téléphone durant la recharge peut interrompre ou limiter le taux de charge.
- L'ouverture de plusieurs applications sur le téléphone pendant la recharge peut réduire l'efficacité de charge et il se peut même que certaines applications en cours d'exécution soient fermées (p. ex., Apple CarPlay^{MD}). Cela peut également provoquer une surchauffe du téléphone.
- Les consoles de recharge sans fil peuvent activer certaines méthodes pour empêcher le téléphone de surchauffer durant la charge comme limiter le taux de charge. Dans certains cas, l'appareil peut s'éteindre pour un court instant (lorsque l'appareil

atteint une certaine température). Si cela se produit, cela ne signifie pas qu'il y a un problème avec la console de recharge. Il s'agit peut-être d'une mesure de protection contre les dommages au téléphone.

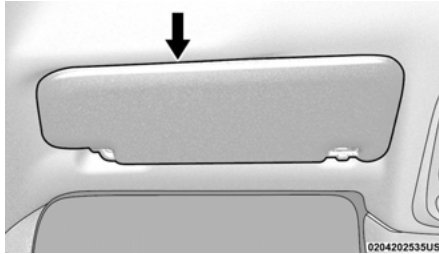
- L'utilisation de multiples fonctions simultanément (recharge sans fil, Apple CarPlay^{MD}, Android Auto^{MC}) pourrait causer une surchauffe de l'appareil et limiter les fonctions ou les désactiver. Dans ce cas, il est recommandé de connecter le système à l'aide d'un port USB.
- Ne placez pas la télécommande ou tout autre type d'objet en métal ou magnétisé à l'intérieur d'un boîtier de téléphone mobile ou à proximité d'une console de chargement sans fil.
- Un appareil compatible placé sur la console de recharge et le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (arrêt), un message de rappel peut s'afficher sur l'écran du groupe d'instruments pour avvertir le conducteur.

MISE EN GARDE!

La télécommande ne doit pas être placée sur la console de recharge ni à 15 cm (6 po) ou moins de celle-ci. Placer la télécommande sur la console pendant la recharge d'un téléphone intelligent peut causer une surchauffe et endommager la télécommande. Le chargeur sans fil est cependant doté d'un système de protection qui interrompt la charge lorsqu'un objet étranger est détecté sur la console. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

PARE-SOLEIL

Les pare-soleil du conducteur et du passager sont situés sur le pavillon, près du pare-brise avant. Les pare-soleil peuvent être tournés vers le bas ou vers le haut contre la glace de portière. Le pare-soleil du passager est équipé d'un miroir de courtoisie.



Pare-soleil

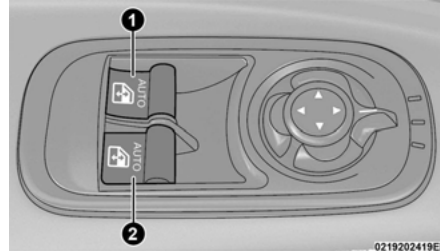
GLACES

COMMANDES DES GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les commandes de lève-vitres ne fonctionnent que lorsque le contact est mis sur la position ON/RUN (marche) et jusqu'à trois minutes après que le contact a été mis sur la position OFF (arrêt).

Les boutons de commande des vitres sont situés sur le panneau de garniture de la porte du conducteur, ce qui vous permet de commander toutes les vitres

des portes. Les glaces de portière du passager peuvent également être commandées au moyen de la commande de glace unique sur le panneau de garnissage de la portière du passager.



Commutateurs de vitres à commande électrique

- 1 - Commutateur d'ouverture/fermeture de la vitre gauche
- 2 - Commutateur d'ouverture/fermeture de la vitre droite

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

CARACTÉRISTIQUES DE GLACE AUTOMATIQUE

Tant la glace du conducteur que celle du passager avant, et selon l'équipement, les deux glaces arrière, peuvent avoir un fonctionnement d'ouverture et de fermeture automatiques.

Fonction d'ouverture automatique

Pour les glaces équipées du fonctionnement automatique AUTO, poussez le commutateur de glace vers le bas jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le : la glace s'ouvre automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez ou poussez brièvement le commutateur.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement

Pour les glaces équipées du fonctionnement automatique AUTO, levez le commutateur de glace vers le haut jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le : la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

REMARQUE :

Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la glace.

RÉINITIALISATION DE LA FONCTION DE FERMETURE AUTOMATIQUE

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il peut être nécessaire de réinitialiser la glace.

Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique

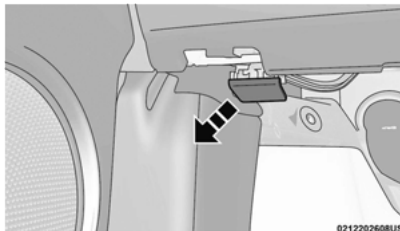
Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.

CAPOT**OUVERTURE DU CAPOT****AVERTISSEMENT!**

Pour les modèles VEB : Tournez toujours le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant l'ouverture du capot. Si le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le système de propulsion est actif lorsque le capot est ouvert, le démarrage du moteur électrique s'effectue automatiquement et les personnes qui ne sont pas à l'écart du véhicule peuvent subir des blessures causées par les pièces en mouvement du moteur électrique.

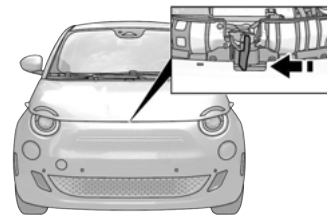
Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.



Ouverture du capot

2. Sortez du véhicule, glissez votre main dans l'ouverture située sous le centre du capot et poussez le levier vers le côté passager du véhicule pour déverrouiller complètement le capot.



0212202528US

Emplacement du levier de loquet de sûreté du capot**REMARQUE :**

- Le véhicule doit être à l'arrêt et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Au besoin, abaissez légèrement le capot avant de pousser le loquet de sûreté.
- Tout en soulevant le capot, utilisez les deux mains.
- Avant de lever le capot, vérifiez que les bras d'essuie-glace ne sont pas en mouvement et dans la position relevée.
- **Pour les modèles VEB :** Si le véhicule chargeait la batterie haute tension au moment où le capot a été ouvert, le chargement sera interrompu jusqu'à ce que le capot soit fermé.
- **Pour les modèles VEB :** Le mode de conduite électrique n'est pas disponible si le capot est

ouvert. Un message s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments pour alerter le conducteur.

POUR FERMER LE CAPOT

Les capots dotés de vérins à gaz se ferment dès qu'ils sont amenés au point où les vérins ne retiennent plus le capot en position ouverte.

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Assurez-vous que le capot est complètement fermé. Ne conduisez jamais le véhicule si le capot n'est pas complètement fermé **et verrouillé**.

MISE EN GARDE!

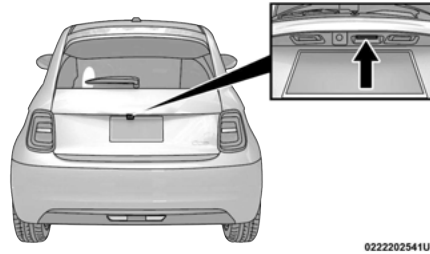
Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 à 36 cm (10 à 14 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé et verrouillé en place. Ne conduisez jamais le véhicule si le capot n'est pas complètement fermé et verrouillé.

HAYON

DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DU HAYON

Le hayon à commande électrique peut être ouvert en appuyant sur le bouton du hayon de la télécommande, ou en appuyant sur le bouton d'ouverture électronique du hayon ➡ page 33.

Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande.



0222202541US

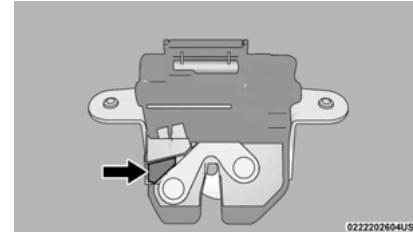
Poignée de déverrouillage électronique du hayon

À l'ouverture de la portière, le plafonnier intérieur s'allume. Le plafonnier intérieur s'éteint automatiquement lorsque vous fermez le hayon ➡ page 45.

Ouverture d'urgence

Si la batterie 12 V du véhicule est complètement déchargée ou si la serrure électronique est défectueuse, procédez comme suit :

1. Abaissez ou retirez les appuie-tête arrière et rabattez les dossiers des sièges.



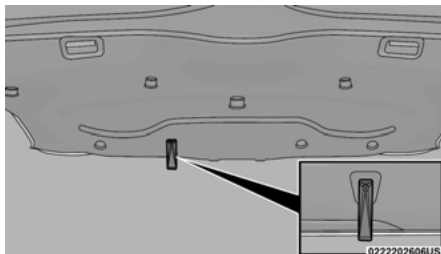
0222202604US

Languette jaune

2. À l'aide du tournevis fourni (situé sous le plancher de chargement dans la trousse d'outils), retirez la languette jaune du mécanisme de verrouillage du hayon.
3. Avec la languette jaune retirée, insérez le tournevis dans la fente maintenant ouverte de la patte de déverrouillage pour déclencher la patte de déverrouillage du hayon.

VERROUILLAGE ET FERMETURE DU HAYON

Saisissez la poignée de fermeture du hayon et abaissez le hayon.



Poignée de fermeture du hayon

REMARQUE :

Avant de fermer le hayon, assurez-vous d'être en possession de la télécommande, car le hayon se verrouille automatiquement.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Bac de chargement

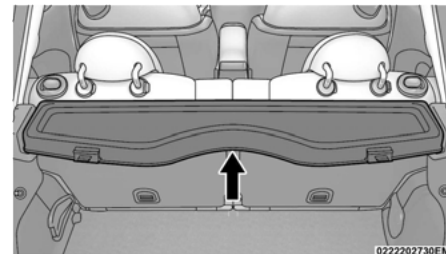
Un espace de rangement supplémentaire se trouve sous le couvercle de rangement. Pour accéder au rangement inférieur, soulevez la poignée et relevez le couvercle de rangement.

REMARQUE :

Le bac de chargement est dimensionné pour une capacité maximale de charge équilibrée de 110 kg (242 lb).

Couvre-bagages

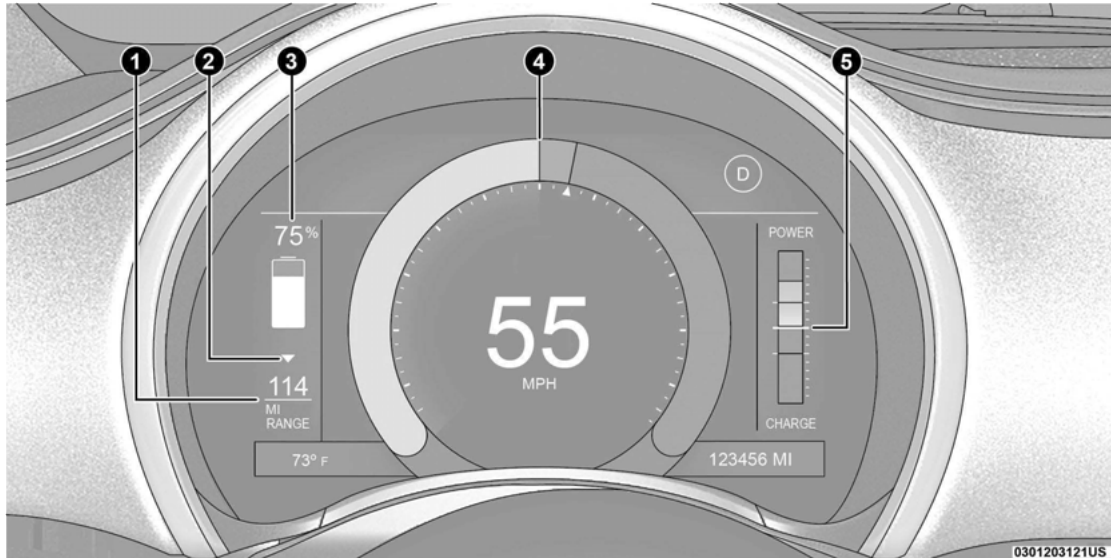
L'espace de chargement contient un couvercle amovible pour plus d'intimité.



Couvre-bagages

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS



GROUPE D'INSTRUMENTS DESCRIPTIONS

1. Autonomie

- Autonomie de carburant.

2. Témoin de tendance d'autonomie

- La tendance d'autonomie affiche une flèche bleue vers le haut ou rouge vers le bas indiquant une autonomie prévue plus élevée ou plus basse en fonction de votre style de conduite le plus récent. Une ligne colorée apparaît également sous la rubrique « Autonomie de carburant ».

L'absence de cet indicateur peut indiquer que vous êtes stationné, en train de charger ou que la tendance de votre autonomie est à peu près égale à l'autonomie prévue.

3. Témoin de niveau de la batterie

- Indique le niveau actuel de la batterie.

4. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

5. Jauge d'alimentation, d'économie et de charge

- Indique la gestion actuelle de l'énergie. La moitié supérieure rouge de la jauge indique la quantité actuelle de puissance de la batterie appliquée pour déplacer le véhicule. Le rouge

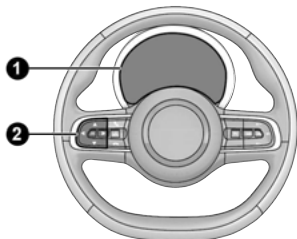
clair et le bleu clair près de la partie centrale de la jauge représentent le mode Eco, qui permet d'économiser de l'énergie. La moitié bleue inférieure indique que la batterie se recharge par le biais du freinage régénératif, tout en ralentissant le véhicule.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule est équipé d'un affichage du groupe d'instruments offrant des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de kilomètres ou de milles au compteur kilométrique. L'affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler et d'entrer les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

EMPLACEMENT ET COMMANDES

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif pour le conducteur situé dans le groupe d'instruments.



0301203142US

Affichage et commandes du groupe d'instruments

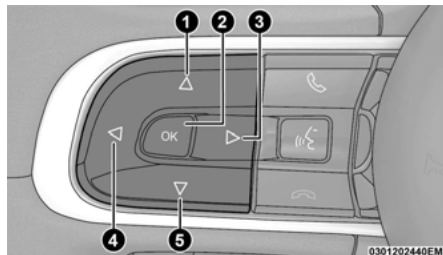
- 1 – Écran d'affichage du groupe d'instruments
- 2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commutateurs montés sur le tableau de bord. Voici des exemples d'éléments de menu :

- Volume du signal sonore
- Sortie du menu

Si le véhicule est équipé du système Uconnect, certaines fonctions programmables par l'utilisateur s'afficheront sur l'écran de la radio ➡ page 129.

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons montés sur le tableau de bord à la gauche de la colonne de direction :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Bouton fléché vers le haut
- 2 – Bouton OK
- 3 – Bouton fléché vers la droite
- 4 – Bouton fléché vers la gauche
- 5 – Bouton fléché vers le bas

● Bouton fléché vers la gauche

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ◀ pour faire défiler vers la gauche les menus principaux et les sous-menus.

● Bouton fléché vers le haut

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ▲ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

● Bouton fléché vers la droite

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ▶ pour faire défiler vers la droite les menus principaux et les sous-menus.

● Bouton fléché vers le bas

Appuyez brièvement sur le bouton vers le **bas** ▼ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

● Bouton OK

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

ARRÊTÉ DE MANIÈRE SÉCURITAIRE, LE VÉHICULE SE DÉSACTIVERA BIENTÔT



Message d'avertissement « Stop Safely Vehicle Will Shut Off Soon » (Arrêter de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt)

Cet avertissement est affiché à l'écran du tableau de bord lorsque le véhicule a détecté un problème opérationnel qui engendrera sous peu l'arrêt du système de propulsion du véhicule. Si ce message apparaît pendant la conduite, immobilisez le véhicule à un endroit sécuritaire dès que possible. Faites remorquer le véhicule chez un concessionnaire autorisé.

- Ce message est de haute priorité
- Ce message s'affiche en continu
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton
- Un simple carillon retentit

DANGER D'INCENDIE! RANGEZ-VOUS MAINTENANT! SORTEZ RAPIDEMENT!



Danger d'incendie! Rangez-vous maintenant! Sortez rapidement! Messages d'avertissement

Un avertissement s'affiche à l'écran du tableau de bord si le système détecte une surchauffe de la batterie haute tension. Cela peut provoquer un incendie du véhicule et la libération de gaz toxiques ou inflammables. Pour réduire le risque d'incendie, le système de propulsion haute tension du véhicule s'éteint dans les trente secondes suivant l'affichage de cet avertissement. À ce moment, le véhicule peut ne pas accélérer. Vous pouvez toujours diriger et freiner le véhicule. Ce message haute priorité

- s'affiche en continu.
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton.
- est accompagné d'un carillon rapide et continu.


Arrêtez et stationnez le véhicule dans une zone dégagée. Faites sortir tous les passagers du véhicule dès que possible et éloignez-les du véhicule. Lorsque

tous les passagers sont sortis du véhicule en toute sécurité, appelez immédiatement les services d'urgence. Même si vous ne voyez pas de flammes, un incendie peut se déclarer à tout moment. N'essayez pas de rentrer dans le véhicule ou de le démarrer.

MENU PRINCIPAL DE L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Le menu principal est composé de plusieurs options qui peuvent être sélectionnées à l'aide des boutons de commande.

REMARQUE :

- Le mode d'affichage des options de menu varie selon le type d'affichage.
- Pour certaines options, un sous-menu est fourni.
- Si le véhicule est équipé d'un système Uconnect, certaines fonctions et certains menus programmables par le client s'afficheront dans la radio et non sur l'écran du groupe d'instruments.  page 64.

Écran d'accueil

L'écran d'accueil propose deux options d'affichage.

- Compteur de vitesse amélioré
 - Cette option présente un indicateur de vitesse à la barre de grandes tailles amélioré qui représente visuellement la vitesse actuelle. Lorsqu'un régulateur de vitesse est engagé, le graphique fournit aussi un indice visuel des différents états du régulateur engagé.

- Indicateur d'alimentation, d'économie et de charge

Cette option comporte un grand graphique à barres rondes qui affiche une image de la gestion actuelle de l'énergie, similaire à la jauge d'alimentation, d'économie et de charge.

- ALIMENTATION : Représente la quantité actuelle d'énergie de la batterie appliquée pour déplacer le véhicule.
- ECO : Le mode Eco indique une conduite économe en énergie.
- CHARGE : Le mode charge indique que le freinage régénératif est utilisé pour charger la batterie et ralentir le véhicule.

Trajet

Cette option de menu de l'écran d'affichage du groupe d'instruments vous permet d'afficher et de sélectionner des renseignements relatifs à l'ordinateur de bord :

- Trajet A/Trajet B
 - Affichage de la consommation instantanée (mi/kWh, km/kWh, kWh/100km, kWh/mi ou MPGe).
 - Affichage de la consommation moyenne (mi/kWh, km/kWh, kWh/100km, kWh/mi ou MPGe).
 - Affichage de la distance du trajet (mi ou km).
 - Affichage de la vitesse moyenne (mi/h ou km/h).
 - Affichage du temps de déplacement (heures/minutes/secondes).
 - Instructions de réinitialisation.

Aide au conducteur – selon l'équipement

Cet élément de menu affiche les messages, les états et les indications visuelles des systèmes d'aide à la conduite suivants :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Suivi de voie
- Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)
- Assistance de vitesse intelligente (ISA)
- Copilote avec suivi d'arrêt ou copilote avec stop 'n go

Information sur le véhicule

Appuyez sur le bouton fléché vers le **haut** ▲ ou vers le **bas** ▼ pour afficher les sous-menus d'information suivants :

- Tire pressure (Pression des pneus)
 - Indique l'état de gonflage de chaque pneu.
 - Maintenez le bouton OK enfoncé pour effectuer la procédure de réinitialisation.
- Entretien (entretien programmé)

Audio

Cette option de menu vous permet de consulter l'affichage du groupe d'instruments et les renseignements présents à l'affichage du système Uconnect.

Les renseignements affichés sont :

- « Radio » (AM ou FM) : affiche le nom de la station de radio (selon l'équipement), la fréquence et l'icône graphique.
- AUX : Affiche le titre ou le numéro de la chanson en cours de lecture.
- USB : Affiche le titre ou le numéro de la chanson en cours de lecture.
- Ipod : Affiche le titre de la chanson et un élément graphique.
- Bluetooth^{MD} : Affiche le titre de la chanson et un élément graphique.
- DAB : Affiche le titre ou le numéro de la chanson en cours de lecture.
- SAT/SXM (si équipé) – Affiche le nom de la station et un élément graphique.
- APP : Affiche du texte et un élément graphique.
- CarPlay^{MD}/Android Auto^{MD}/Amazon Alexa^{MD} : Affiche des chaînes de caractères et un élément graphique.
- Audio Infocode vide : Affiche un écran vide.
- SOURDINE : Affiche un élément graphique.

Phone (Téléphone)

Ce menu permet d'afficher l'état actuel d'un téléphone connecté au véhicule au moyen de Bluetooth^{MD}.

Si aucun téléphone n'est connecté, le menu ne fonctionne pas lorsque le bouton **OK** est enfoncé. Autrement, si un téléphone est connecté, appuyez sur le bouton **OK** pour accéder au menu. Les éléments suivants s'affichent :

- Appels récents : affiche une courte liste des appels précédents.
- Lecteur de télémessages : affiche une courte liste des télémessages et indique s'ils sont lus ou non lus.
- Favorite numbers (Numéros favoris) : affiche un maximum de 10 numéros favoris.

Navigation

Si elle est activée, cette option de menu affiche des statuts et des itinéraires liés à la navigation. L'utilisateur peut choisir deux mises en page différentes à l'aide du menu contextuel :

- Pictograms (Pictogrammes)
 - Distance jusqu'à la prochaine manœuvre.
 - Nom de la rue.
 - Indications détaillées.
- Carte
 - Zoom avant et arrière en appuyant sur les flèches haut/bas...

Messages (mémorisés)

Cette option de menu vous permet d'afficher les anomalies et les messages d'information mémorisés.

Si un ou plusieurs nouveaux messages sont enregistrés pendant que l'utilisateur visualise un environnement différent des messages enregistrés, un petit emblème apparaît dans la barre de menu à côté de la miniature des messages enregistrés, avec le nombre de messages récemment enregistrés.

Tutoriels

La fonction tutoriel est offerte sur le véhicule pour obtenir des informations essentielles sur certaines de ses caractéristiques.

Les tutoriels fournissent aussi des conseils sous la forme de fenêtres contextuelles qui s'affichent sur l'écran du tableau de bord pendant le trajet.

Tutoriel

- Conseils d'affichage
 - Caractéristiques électriques
 - Sécurité et assistance
 - Autres caractéristiques
- Conseils stockés
- Diaporama

Réglages – selon l'équipement

Cette option de menu vous permet de modifier les réglages pour les éléments suivants :

- **Display (Affichage)**
- **Unités**
- **Horloge et date**
- **Sécurité**
- **Sécurité et assistance**
- **Rétroviseurs et essuie-glaces**
- **Feux**
- **Freins**

- **Portières et serrures**
- **Programmation de charge**
- **Commencer le processus de jumelage**
- **Procédure d'arrêt du moteur**

Display (Affichage)

En sélectionnant l'option « Display » (Affichage), vous pouvez accéder aux réglages suivants :

- **Screen Setup (Configuration de l'écran) :** cette option vous permet de configurer l'écran d'affichage.
- **Contenu VE :** Permet de sélectionner « On » (activé) ou « Off » (désactivé) pour la fenêtre READY (prêt), la jauge d'alimentation/de charge, les sons Key-on/Key-off et les sons externes du VE.
- **Affichage des pages de tutoriel :** cette option vous permet de sélectionner « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).
- **Language (Langue) :** cette option vous permet de sélectionner la langue d'affichage des renseignements et avertissements.
- **Rétroéclairage du groupe d'instruments :** Permet d'augmenter/de diminuer la luminosité du niveau 1 à 8.
- **Automatic Reset Trip B (Réinitialisation automatique du trajet B) :** cette fonction vous permet de définir les options pour réinitialiser le trajet B (jamais, toujours, toutes les deux heures ou toutes les huit heures).
- **Phone Repetition (Répétition du téléphone) :** cette option vous permet de sélectionner « On »

(Activé) ou « Off » (Désactivé). L'affichage du groupe d'instruments peut aussi présenter des renseignements au sujet du mode téléphone. Les renseignements qui peuvent s'afficher concernent l'état de la connexion du téléphone mobile (téléphone connecté ou déconnecté), la conversation active, l'appel entrant et l'appel en attente du téléphone ainsi que la gestion des appels doubles (premier appel entrant, deuxième appel mis en attente, etc.).

- **Navigation Repetition (Répétition de la navigation) :** cette option vous permet de sélectionner « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé) pour afficher dans le groupe d'instruments l'information relative au mode de navigation.

Unités

En sélectionnant l'option « Units Of Measure » » (unités de mesure), vous pouvez sélectionner l'unité de mesure à utiliser dans l'affichage.

Les options disponibles sont les suivantes :

- Unités américaines
- Unités métriques
- Personnaliser

Clock And Date (Horloge et date)

Pour régler l'horloge, sélectionnez l'option « Clock and date » (Horloge et date).

Les options disponibles sont les suivantes :

- **Set Time (Régler l'heure) :** régler les heures et les minutes.

- Set Format (Régler le format) : régler le format de l'heure sur « 12 h » (12 heures) ou « 24 h » (24 heures).
- Set Date (Régler la date) : régler la date (jour, mois et année).

Sécurité

Vous pouvez sélectionner l'option « Security » (Sécurité) pour effectuer les réglages suivants :

- Passenger Airbag (Sac gonflable du passager) : Activation/désactivation du sac gonflable du passager.
- Avertissement de vitesse : régler la limite de vitesse du véhicule (mi/h ou km/h) signalée au conducteur au moyen d'une signalisation visuelle et acoustique (présentation d'un message et d'un symbole à l'affichage).
- Carillon de ceinture de sécurité : cette fonction s'affiche seulement lorsque le système de rappel de ceinture de sécurité est actif.

Safety And Assistance (Sécurité et assistance)

Sélectionnez l'option « Safety & Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) pour effectuer les réglages suivants :

- Warning Buzzer Volume (Volume du signal sonore d'avertissement) : augmentation ou réduction du volume du carillon en sélectionnant « Off » (Désactivé), « Low » (Bas), « Medium » (Moyen) ou « High » (Élevé).
- LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) –

selon l'équipement : une sélection de l'état d'intervention du système LaneSense.

- LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement : augmentation ou réduction de la force de LaneSense en sélectionnant « Low » (Bas), « Medium » (Moyen) ou « High » (Élevé).
- Assistance de vitesse intelligente : Sélection du type de fonction fournie par le système (confirmation ou automatique).
- Reconnaissance des panneaux de signalisation : cette option vous permet de sélectionner « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).
- Avertissement de reconnaissance des panneaux de signalisation : Sélection du type d'information de l'avertissement (désactivé, visuel ou visuel et carillon).
- Détection de nouvelle zone de vitesse : Sélection du type d'information de la détection (désactivée, visuelle ou visuelle et carillon).
- Freinage d'urgence autonome (AEB)/avertissement de collision frontale : Sélection du type d'information de l'avertissement (désactivé, avertissement uniquement ou avertissement et freinage actif).
- AEB/Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale : Augmentation ou réduction de la sensibilité du système en sélectionnant « Proche », « Moyen » ou « Loin ».
- Park Assist (Système d'aide au stationnement) : une sélection du type de renseignements fournis par le système d'aide au stationnement.

- Park Assist Vol. (Volume du système d'aide au stationnement) : une sélection du volume des signaux sonores émis par le système d'aide au stationnement.
- Attention Assist/Drowsy Driver Alert (Alerte d'attention/Alerte de somnolence du conducteur) : Activation/désactivation de l'alerte.
- Blind Spot Assist (Assistance d'angle mort) : Éteint, éclairage, éclairage et carillon.

Rétroviseurs et essuie-glaces

En sélectionnant l'article « Mirrors & Wipers » (Rétroviseurs et essuie-glaces), vous pouvez procéder aux ajustements suivants :

- Essuie-glaces automatiques à détection de pluie : activation et désactivation du fonctionnement automatique des essuie-glaces en cas de pluie.

Feux

Sélectionnez l'option « Lights » (Éclairage) pour effectuer les réglages suivants :

- Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares) : Régler la sensibilité de la luminosité des phares.
- Interior Ambient Lights (Éclairage ambiant intérieur) : Augmenter ou réduire la luminosité de l'éclairage ambiant intérieur.
- Greeting Lights (Éclairage d'accueil) : Activer ou désactiver l'éclairage d'accueil du véhicule.
- Auto High Beams (Feux de route automatiques) : Activer ou désactiver les feux de route automatiques – selon l'équipement.

- Daytime Running Lights (Feux de jour) : Activer ou désactiver les feux de jour.
- Cornering Lights (Feux de virage) : Activer ou désactiver les feux de virage – selon l'équipement.
- Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares) : Régler la temporisation pour l'extinction des phares après la coupure du moteur.

Freins

Sélectionnez l'option « Brakes » (Freins) pour effectuer les réglages suivants :

- Fonction Hold' n Go : Cette option vous permet de sélectionner « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).
- Entretien des freins : Active une procédure spéciale.
- Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique) : Activer ou désactiver l'insertion automatique du frein de stationnement électrique.

Doors And Locks (Portières et serrures)

Sélectionnez l'option « Doors and Locks » (Portières et serrures) pour effectuer les réglages suivants :

- Auto Door Lock (Verrouillage automatique des portières) : Activer ou désactiver le verrouillage automatique des portières lorsque le véhicule se déplace.
- Auto Unlock on Exit (Déverrouillage automatique à la sortie) : Déverrouillage automatique des portières lorsque vous quittez le véhicule.
- Flash Lights with Lock (Clignotement des feux au verrouillage) : Activer les clignotants lors de la fermeture des portières.

- Sound Horn with Lock (Avertisseur sonore au verrouillage) : Activer ou désactiver l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Les options sont « Off » (Hors fonction), « First Press » (Première pression) et « Second Press » (Deuxième pression).
- Remote Door Unlock Without Passive Entry (Déverrouillage à distance des portières sans déverrouillage passif) : Permet de choisir si vous voulez déverrouiller toutes les portières ou seule la portière du côté conducteur à la première pression sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage.
- Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement : Activer le verrouillage automatique des portières.

Programmation de charge

Sélectionnez l'option « Charging Schedule » (Planification de charge) pour effectuer les réglages suivants :

- Régler ma planification : Définir la planification de charge pour les fins de semaine ou les jours de la semaine.
- Activer la planification : Activation/désactivation du programme de charge.
- Régler le niveau de puissance : Réglage du niveau de puissance de la charge.

Commencer le processus de jumelage

Procédure d'arrêt du moteur

Permet de couper le contact à partir du groupe d'instruments en cas de panne du commutateur

d'allumage. Les instructions pour arrêter le moteur au moyen des commandes de l'affichage du groupe d'instrument s'affichent dans le groupe d'instruments.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces indications sont à titre indicatif et à titre de mise en garde et, par conséquent, ne doivent pas être considérées comme exhaustives. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure

allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin du système de freinage



Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

REMARQUE :

Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée.

Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

REMARQUE :

Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie)



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie 12 V ne se charge pas correctement. S'il reste allumé, il peut y avoir un mauvais fonctionnement de la batterie ou du système de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte



Ce témoin s'allume lorsque la porte respective est laissée ouverte et partiellement fermée.

REMARQUE :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de somnolence détectée



La détection de la somnolence du conducteur permet d'éviter les accidents causés par la fatigue en conseillant à temps aux conducteurs de faire une pause.

Une fois la somnolence du conducteur détectée, une fenêtre contextuelle s'affiche en continu jusqu'à ce que le conducteur appuie sur le bouton **OK** pour l'effacer.

Une fois le message contextuel effacé, il est stocké jusqu'à ce que la condition ne soit plus vraie.

Témoin d'avertissement d'anomalie du E-Latch



Ce témoin s'allume pour indiquer une défaillance du système de verrouillage de la porte concernée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire réparer le système.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ➔ page 84.

AVERTISSEMENT

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin d'avertissement de réparation du système électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'un entretien du système électrique est nécessaire. Il sera accompagné d'un message dans le groupe d'instruments. Si

le témoin reste illuminé ou continue de s'allumer, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est laissé ouvert ou entrouvert.

Témoin d'avertissement de coffre ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le coffre est laissé ouvert et partiellement fermé.

Témoin d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une anomalie de l'état de branchement est détectée (lorsque le véhicule n'est pas en mouvement). Il est accompagné d'un message du groupe d'instruments indiquant le type d'anomalie. Vous pouvez recevoir un des messages suivants si une anomalie est détectée :

- « Service Charging System » (Entretien du circuit de charge) – Si vous voyez ce message, il est recommandé de débrancher puis rebrancher

ou d'utiliser un autre poste de chargement. Si un problème persiste, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien de votre circuit de charge haute tension.

- « Issue Detected Check External Charging Station » (Problème détecté; vérifier le poste de chargement externe) – Si vous voyez ce message, le poste de chargement peut avoir été mis hors tension, souffrir d'une anomalie interne ou être en attente du moment de chargement programmé. Il est recommandé d'essayer une autre borne de recharge. Si le problème ne se règle pas, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

REMARQUE :

- Les modèles de cordon EAVE plus anciens ou non conformes aux normes J1772 pourraient ne pas convenir à la charge de ce véhicule. Si ce véhicule ne se charge pas, il est possible qu'il soit connecté à un cordon EAVE de niveau 2 non conforme. Dans ce cas, les témoins clignotent. Veuillez signaler cette défaillance au responsable du site ou au fournisseur du cordon EAVE.
- Avant que ce véhicule puisse être conduit, le cordon de recharge d'EAVE doit être débranché du véhicule.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHÉ), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas

bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ➔ page 164.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la batterie de SOS – si le véhicule en est équipé



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système de SOS. Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant que vous conduisez, nous vous recommandons de vous rendre au centre-auto le plus proche et de faire réparer immédiatement le véhicule.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la fonction SOS – selon l'équipement



Le symbole s'allume pour indiquer une défaillance du système eCall de l'UE. Dans ce cas, il n'est pas possible d'effectuer un appel d'urgence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour faire réparer le système.

Témoin d'avertissement de défaillance de la batterie de traction



Ce témoin signale au conducteur la présence d'une défaillance dans le système de batterie de traction. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Faible état de charge de la batterie à haute tension



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de faible état de charge de la batterie haute tension, chargez la batterie haute tension.

Témoin d'anomalie de la transmission



Le témoin s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE (moteur), mais il devrait s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin d'avertissement clignote, accompagné d'un avertissement sonore, pour indiquer une défaillance de la transmission.

Témoin d'avertissement relatif à la limitation de couple



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque l'accélération du véhicule est limitée en raison du rendement réduit de la batterie ou du moteur électrique. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement d'anomalie du système d'alerte du véhicule (AVAS)



Ce témoin indique au conducteur que le système AVAS ne fonctionne pas correctement. Si le témoin reste allumé et que le concessionnaire autorisé est en contact avec le service après-vente.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement surveille le système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est ÉTABLI et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est placé à ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule ➔ page 90.

Témoin d'avertissement des feux automatiques



Ce témoin s'allume pour signaler une défaillance des feux de route automatiques. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Défaillance du système de détection des angles morts



Ce témoin s'allume pour signaler une défaillance du dispositif de détection des angles morts. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Défaillance des freins



Ce témoin s'allume en même temps que le même témoin rouge clignote en cas de défaillance du système de freinage ou de faible niveau de liquide de frein. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de somnolence détectée



Ce témoin s'allume pour signaler une défaillance du dispositif de détection de la somnolence au volant. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de défaillance du système de frein de stationnement électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien.

Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé. Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC)

situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) et que la commande de stabilité électronique est activée. Il devrait s'éteindre au bout de quelques secondes. Si le témoin ESC reste allumé en position activé, un dysfonctionnement a été détecté dans le système ESC. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin de défaillance de l'avertisseur de collision avant (FCW)/caméra éblouie



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule



Ce témoin s'allume lorsque le système de sécurité du véhicule a détecté qu'une personne tente de pénétrer dans le véhicule.

REMARQUE :

Après l'établissement du contact, le témoin d'avertissement de sécurité du véhicule peut s'allumer si un problème avec le système est détecté. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

Témoin de panne du système de démarrage sans clé



Ce témoin s'allume en cas de panne du système de démarrage sans clé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Panne du système de capteurs de stationnement



Le témoin s'allume lorsque les capteurs de stationnement sont défectueux.

Témoin de panne du capteur de pluie



Ce témoin s'allume en cas de panne de l'essuie-glace automatique de pare-brise. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'avertissement d'entretien du système LaneSense – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'entretien nécessaire/faire inspecter le véhicule



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une réparation est nécessaire. Une fenêtre contextuelle s'affiche pour signaler la nécessité d'une réparation ou d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Panne du limiteur de vitesse



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du limiteur de vitesse. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Basse pression des pneus



Le témoin s'allume en permanence pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée, afin de garantir la longévité des pneus et la consommation d'énergie électrique optimale, ou pour indiquer une perte lente de pression.

L'iTPMS avertit ainsi le conducteur qu'un ou plusieurs pneus sont peut-être à plat et probablement crevés.

Dans ce cas, il est conseillé de rétablir la bonne valeur de pression. Une fois les conditions normales de fonctionnement de la voiture rétablies, effectuez la procédure de réinitialisation des pneus.

REMARQUE :

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite de la voiture pourrait être compromise. Arrêtez la voiture en évitant les freinages et les changements de direction brusques.

Défaillance de l'ITPMS/ITPMS temporairement désactivé

Le témoin clignote pendant environ 75 secondes puis reste allumé en permanence pour indiquer que le système est temporairement désactivé ou défectueux. Le système revient à un fonctionnement normal lorsque les conditions de fonctionnement le permettent. Si ce n'est pas le cas, effectuez la procédure de réinitialisation du pneu après avoir rétabli les conditions normales de fonctionnement.

Si l'avertissement de dysfonctionnement persiste, contactez un concessionnaire Fiat dès que possible.

AVERTISSEMENT

Si le système signale une baisse de pression sur un pneu en particulier, il est recommandé de vérifier la pression des quatre pneus. L'ITPMS ne dispense pas le conducteur de l'obligation de vérifier la pression des pneus tous les mois; il ne doit pas être considéré comme un système remplaçant l'entretien ou un système de sécurité. La pression des pneus doit être vérifiée lorsque les pneus sont froids. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne réduisez pas la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répétez la vérification lorsque les pneus sont froids.

MISE EN GARDE!

L'ITPMS ne peut pas indiquer les chutes de pression soudaines dans les pneus (par exemple, l'éclatement d'un pneu). Dans ce cas, arrêtez le véhicule en freinant avec prudence et en évitant de braquer brusquement. Le système ne fait qu'avertir que la pression des pneus est basse : il n'est pas en mesure de les gonfler. Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation d'énergie électrique, réduit la durée de vie de la bande de roulement et peut affecter votre capacité à conduire en toute sécurité.

Témoin d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)

Ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR). Communiquez avec un concessionnaire autorisé si le témoin ne disparaît pas après le redémarrage du véhicule.

Témoin de coupure d'alimentation de la batterie de traction – si le véhicule en est équipé

Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de batterie de traction ne fonctionne pas correctement. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoins d'avertissement de défaillance du capteur de crépuscule

Ce témoin s'allume pour indiquer une défaillance du capteur de crépuscule. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS JAUNES**Témoin de panne de l'éclairage extérieur**

Le témoin s'allume pour indiquer une panne des feux suivants : Feux de jour/feux de stationnement/feux latéraux/clignotants/feux de brouillard arrière/feux de recul/feux de freinage/feux de plaque d'immatriculation.

La panne peut être causée par une ampoule grillée, un fusible de protection grillé ou une coupure de la connexion électrique. Remplacez l'ampoule ou le fusible correspondant. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Système de maintien sur la voie désactivé – Selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de gestion active de voie est désactivé.

Témoin OFF (DÉSACTIVATION) du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

Témoin de l'état de la route verglacée



Ce témoin s'allume lorsque vous conduisez sur une route verglacée.

Témoin de pédale de frein enfoncé



Ce témoin s'allume pour indiquer qu'il faut appuyer sur la pédale de frein pour permettre le démarrage.

Phare antibrouillard arrière



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard arrière sont allumés.

Témoin OFF (arrêt) du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)



Ce témoin s'allume lorsque le système TSR est désactivé.

TÉMOINS VERTS

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé ➡ page 90.

Témoin MAINTIEN automatique – selon l'équipement



La fonction « Auto HOLD » (MAINTIEN automatique!) maintient votre véhicule complètement immobilisé sans que vous deviez garder votre pied sur la pédale de frein. Une fois cette fonction activée, un témoin vert « HOLD » (MAINTIEN) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Témoin des feux de route automatiques – selon l'équipement



Ce témoin indique que les feux de route automatiques sont allumés ➡ page 43.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé ➡ page 89.

Régulateur de vitesse adaptatif intelligent (ACC) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé ➡ page 90.

Systèmes d'assistance intelligente de vitesse – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système d'assistance intelligente de vitesse est activé.

Témoin de marche des feux de stationnement/phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin Branché



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est branché.

Témoin Prêt à conduire



Ce témoin s'allume pour indiquer que le véhicule a suffisamment d'alimentation pour la conduite, indépendamment de la vitesse du véhicule.

Limiteur de vitesse activé – Si équipé



Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse est activé.

Témoins des clignotants



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

REMARQUE :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

TÉMOINS BLANCS

Régulateur de vitesse adaptatif PRÊT – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est prêt → page 90.

Témoin du régulateur de vitesse PRÊT



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, mais n'est pas programmé → page 89.

Régulateur de vitesse adaptatif intelligent PRÊT – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est prêt → page 90.

Assistance intelligente de vitesse PRÊTE – Selon l'équipement



Le symbole s'affiche lorsque l'assistance intelligente de vitesse est PRÊTE.

Limiteur de vitesse prêt – Si équipé



Le symbole apparaît pour indiquer que le limiteur de vitesse est PRÊT.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU VÉHICULE

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENTI

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou aux boutons-poussoirs de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENTI

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels.

TRANSMISSION À UNE VITESSE

Vous devez être à la position P (stationnement) avant de pouvoir démarrer le véhicule. Appliquez les freins lors de la sélection d'un rapport de transmission à partir de la position P (stationnement).

REMARQUE :

Vous devez appuyer sur la pédale de frein avant de sélectionner un rapport de transmission.

DÉMARRAGE NORMAL

Vous devez être à la position P (stationnement) ou N (point mort) avant de pouvoir démarrer le véhicule. Appliquez les freins lors de la sélection d'un rapport de transmission à partir de la position P (stationnement).

REMARQUE :

Vous devez appuyer sur la pédale de frein avant de sélectionner un rapport de transmission.

Pour cela, procédez comme suit :

1. La transmission doit être en position P (stationnement).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ON/RUN (marche).
3. Le témoin READY (prêt) apparaît à l'écran du tableau de bord lorsque le véhicule est en mode Prêt à rouler.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)

Pour appliquer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière du véhicule au cours du serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin d'avertissement des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), mais le témoin d'avertissement des FREINS ne s'allumera pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

REMARQUE :

Le témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique (EPB) s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (MARCHE), que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement électrique. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS sur le groupe instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

REMARQUE :

Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, coupez toujours le contact, prenez la télécommande et verrouillez votre véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} à la position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défektivité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement

électrique pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin de FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENTI

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré, ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique (EPB), un témoin d'avertissement jaune de l'EPB s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin de FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Le frein de stationnement électrique peut fonctionner comme suit :

- **Mode de fonctionnement dynamique :** vous pouvez activer ce mode en appuyant en continu sur le commutateur pendant que vous conduisez.
- **Mode d'engagement et d'ouverture statique :** lorsque la voiture est immobile, vous pouvez activer le frein de stationnement électrique en appuyant une fois sur le commutateur situé sur la console centrale. Pour désengager l'EPB, appuyez sur le commutateur et sur la pédale de frein en même temps.
- **Desserrage au démarrage (si équipé) :** le frein de stationnement électrique se désactive automatiquement lorsque la ceinture de sécurité côté conducteur est bouclée et que le système détecte une action effectuée par le conducteur pour déplacer la voiture (rapport de marche avant ou de marche arrière)
- **Frein de stationnement automatique :** si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (2 mi/h), le frein de stationnement électrique s'enclenche automatiquement lorsque la transmission se trouve à la position P (stationnement).
- **Maintien de sécurité :** enclenche automatiquement l'EPB si le véhicule n'est pas sécurisé alors que le contact est mis. Le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :
 - Le véhicule est immobilisé.
 - Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

- La ceinture de sécurité est déboutlée.
- La portière du conducteur est ouverte.

TRANSMISSION À UNE VITESSE

Votre véhicule utilise une transmission à une vitesse pour diriger la puissance du moteur électrique. La transmission à une vitesse est commandée par des boutons-poussoirs au lieu d'un sélecteur de vitesse traditionnel. Les boutons-poussoirs sont situés sur la partie inférieure du tableau de bord.

AVERTISSEMENTI

- Avant de placer la transmission sur un rapport, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsqu'il est en mode « READY » (prêt). Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et retirez la clé de contact. Lorsque la clé est retirée, la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé de contact et verrouillez toutes les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou aux boutons de gamme de transmission.
- Ne laissez pas la clé de contact dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

PLAGE DE RAPPORTS

Appuyez sur le bouton souhaité pour passer à un rapport.

REMARQUE :

- La pédale de frein doit être enfoncée pour sélectionner un rapport de transmission.
- Après avoir sélectionné un rapport, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer.

P (STATIONNEMENT)

La sélection P (stationnement) complète le frein de stationnement en bloquant la transmission. Le véhicule peut être démarré dans cette position. N'essayez

jamais de passer à la position P (stationnement) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est à P (stationnement).

Lorsque vous vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez d'abord mettre la boîte de vitesses en position P (stationnement), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous vous stationnez sur une route en pente, serrez le frein de stationnement avant de mettre la boîte de vitesses en position P (stationnement). Pour plus de sécurité, tournez les roues avant vers le bord du trottoir.

REMARQUE :

Reportez-vous à la position de la boîte de vitesses indiquée sur l'écran du tableau de bord et vérifiez qu'elle indique P (stationnement).

REMARQUE :

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein.

Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

- Il est dangereux de placer la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) sans enfoncer fermement la pédale de frein. Le véhicule pourrait accélérer brusquement vers l'avant ou en sens inverse. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Avant le passage de la transmission sur un rapport, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne ou lorsque le système de propulsion est en fonction. Avant de quitter un véhicule, attendez toujours qu'il soit en arrêt complet, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez l'allumage et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé de contact et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures

graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou aux boutons de gamme de transmission.

- Ne laissez pas la clé de contact dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

R (MARCHÉ ARRIÈRE)

Dans cette position, la voiture peut être déplacée vers l'arrière. Sélectionnez la position R (marche arrière) uniquement lorsque la voiture est à l'arrêt.

N (POINT MORT)

Vous pouvez démarrer la voiture lorsque cette position est engagée. Serrez le frein à main et placez la boîte de vitesses en position P (stationnement) si vous souhaitez sortir de la voiture.

AVERTISSEMENT

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (CONDUITE)

Utilisez cette position pour la conduite en ville et sur autoroute.

STATIONNEMENT AUTOMATIQUE

Cette fonction permet de mettre automatiquement la transmission sur P (stationnement) s'il y a une indication que le conducteur peut quitter la voiture alors que la transmission est en D (conduite), N (point mort) ou R (marche arrière).

Fonctionnement avec le dispositif d'allumage en position ON/RUN (marche)

La fonction de stationnement automatique est activée lorsque la transmission est en position D (conduite), N (point mort) ou R (marche arrière) et que les conditions suivantes sont détectées :

- La ceinture de sécurité n'est pas bouclée
- La pédale de frein est relâchée
- La pédale d'accélérateur est relâchée

- La portière du conducteur est ouverte
- La vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h (2 mi/h).

Fonctionnement avec le dispositif d'allumage en position OFF (arrêt)

La fonction de stationnement automatique est activée lorsque la transmission est en position D (conduite), N (point mort) ou R (marche arrière), que la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h et que l'utilisateur demande l'arrêt de la voiture en mettant le contact sur la position OFF (arrêt).

Neutralisation de l'engagement de l'engrenage

Ce système empêche le passage de la transmission de la position P (stationnement) ou N (point mort) si la pédale de frein n'a pas été enfoncée au préalable. Lorsque le dispositif d'allumage est en position ON/RUN (marche) : la pédale de frein doit être enfoncée pour faire passer la transmission de la position P (stationnement) aux positions R, N ou D; pour faire passer la transmission de la position N (point mort) aux positions R ou D, la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur

Le système engage automatiquement la fonction P (stationnement) lorsque la voiture est arrêtée (contact en position OFF [arrêt]).

Pour arrêter le moteur à des vitesses supérieures à 2,5 km/h, maintenez le bouton du dispositif d'allumage enfoncé ou appuyez dessus trois fois de suite en l'espace de quelques secondes. Le dispositif d'allumage est à la position ON/RUN (marche).

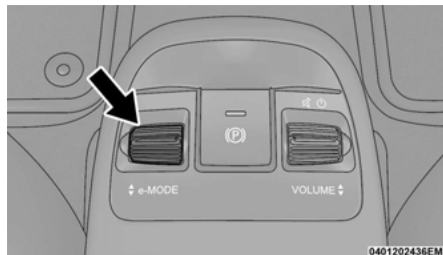
SÉLECTEUR E-MODE

Le sélecteur E-mode est du type « maintenir pour faire fonctionner » et revient en position centrale lorsqu'il est relâché. L'activation du mode de conduite requis est indiquée sur l'écran du tableau de bord par un message spécifique.

REMARQUE :

- Le système ne permet pas de changer de mode de conduite lorsque l'on réduit considérablement les performances du moteur électrique.
- Au démarrage du moteur, le système maintient généralement le mode de conduite qui était actif avant l'arrêt du véhicule.

Le sélecteur E-Mode est situé sur la console centrale.



Sélecteur E-mode

Le sélecteur E-Mode comprend les modes de fonctionnement suivants :

Mode NORMAL – Dans ce mode, le véhicule n'a aucune limite de performance et peut être conduit rapidement

en utilisant toute la puissance et le couple du système de traction. Dans ce mode, la consommation d'énergie du véhicule dépend du style de conduite.

Mode RANGE (autonomie) – Dans ce mode, le véhicule ne subit aucune restriction de vitesse, mais offre une conduite confortable avec une réponse plus souple à la pression de la pédale d'accélérateur. Ce mode permet d'adopter un style de conduite visant à maximiser l'autonomie.

Mode SHERPA – Dans ce mode, le véhicule n'a pas de restriction d'accélération, mais la vitesse maximale est limitée électroniquement à 80 km/h (50 mi/h). Ce mode permet d'adopter un style de conduite visant une efficacité maximale et de maximiser l'autonomie du véhicule. Le système de climatisation et les sièges chauffants sont également désactivés automatiquement, mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système électrique de direction assistée s'adapte à différentes conditions de conduite.

AVERTISSEMENT

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Il est possible de sélectionner des efforts différents de direction assistée électrique à l'aide du système Uconnect. Pour plus d'informations, reportez-vous au

point « Fonctions programmables » dans « Réglages Uconnect » de la section « Multimédia ».



Si l'icône d'avertissement relative à la direction assistée électrique s'affiche et que le message « Service Power Steering » (Réparer la direction assistée) ou le message « Power Steering Assist Off – Service System » (Réparer la direction assistée – Assistance hors fonction) s'affiche dans le groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Témoins d'avertissement et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

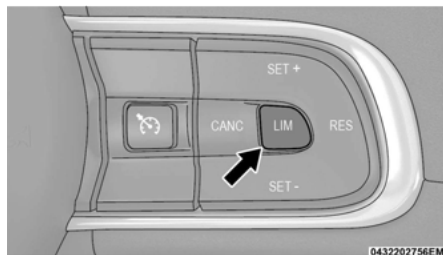
Si l'icône d'avertissement de direction s'affiche et que le message « Power Steering System Over Temp » (Température élevée de la direction assistée) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, cela indique une surchauffe du système de direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le pictogramme et le message disparaissent.

REMARQUE :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

LIMITEUR DE VITESSE ACTIF

Le bouton du limiteur de vitesse actif se trouve à droite du volant.



Bouton du limiteur de vitesse actif

Cette fonction vous permet de programmer la vitesse maximale à laquelle le véhicule peut rouler.

REMARQUE :

La vitesse maximale peut être programmée lorsque le véhicule est à l'arrêt ou lorsqu'il roule. La vitesse minimale qui peut être programmée est de 30 km/h (18 mi/h).

ACTIVATION

Pour activer la fonction, appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif à droite du volant. Un message et un voyant s'affichent au groupe d'instruments pour signaler que le limiteur de vitesse actif a été engagé.

REMARQUE :

Si le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé, appuyez deux fois sur le bouton du limiteur de vitesse actif. La première pression désactive la fonction active, la seconde active le limiteur de vitesse.

Après avoir appuyé sur le bouton on/off (en fonction-hors fonction) du limiteur de vitesse actif, vous devez appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour programmer la vitesse cible (ou sur le bouton RES [REPRISE] lorsqu'une vitesse cible est déjà programmée).

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour augmenter ou diminuer la vitesse cible jusqu'à la valeur souhaitée, la vitesse augmentera/diminuera de 1 km/h (1 mi/h). Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) et maintenez la pression pour augmenter ou réduire la vitesse par incréments de 10 km/h (5 mi/h).

Chaque fois que le limiteur de vitesse actif est activé, il sera réglé à la dernière vitesse programmée lors de l'activation précédente.

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse (selon l'équipement) et le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) ne sont pas accessibles lorsque le limiteur de vitesse actif est activé.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Si vous appuyez à fond sur l'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse programmée maximale pendant que le dispositif est activé.

Si le conducteur accélère et dépasse la vitesse programmée du limiteur de vitesse actif, le système émettra une tonalité. Le voyant clignotera rapidement et un message s'affichera à l'écran du groupe d'instruments.

La fonction restera désactivée jusqu'à ce que la vitesse du véhicule baisse sous la vitesse réglée au limiteur de vitesse actif, puis sera automatiquement réactivée.

DÉSACTIVATION

Pour désactiver le limiteur de vitesse actif, appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif à droite du volant. Un message s'affichera au groupe d'instruments pour confirmer la désactivation de la fonction. Vous pouvez aussi désactiver le limiteur de vitesse actif en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER). En pareil cas, le limiteur de vitesse actif n'est pas entièrement désactivé et le conducteur peut le réactiver en appuyant sur le bouton RES (REPRISE).

REMARQUE :

En cas de défaillance du système, le limiteur de vitesse actif s'éteint automatiquement et le témoin lumineux devient gris. Dans ce cas, veuillez vous adresser à un concessionnaire agréé.

ASSISTANCE DE VITESSE INTELLIGENTE



Le système d'assistance intelligente de vitesse combine le limiteur de vitesse actif et l'aide sur les panneaux de signalisation pour automatiquement régler la vitesse maximale en fonction des panneaux de signalisation détectés.

La vitesse maximale peut être programmée lorsque le véhicule est à l'arrêt ou lorsqu'il roule. La vitesse minimale qui peut être programmée est de 30 km/h (18 mi/h).

ACTIVATION

Pour activer la fonction, assurez-vous que le système d'aide sur les panneaux de signalisation est activé dans les réglages Uconnect ➡ page 129, puis appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif situé à droite du volant. Le message « Ready » (Prêt) et un voyant blanc s'afficheront à l'écran du groupe d'instruments pour indiquer que le système a été activé.

Lorsque le système est en mode Prêt, le conducteur doit appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]), SET (-) (RÉGLAGE [-]) ou RES (Reprise) pour engager le système. Lorsque le système est complètement engagé et qu'il détecte un panneau de limite de vitesse à l'aide du système d'aide sur les panneaux de signalisation, le message à l'écran du groupe d'instruments indiquera la nouvelle limite de vitesse détectée et suggérera au conducteur d'appuyer sur « RES » (REPRISE) pour l'accepter.

Si la vitesse sur le panneau détecté est supérieure à la vitesse programmée, une flèche vers le haut sera aussi affichée. Si la vitesse sur le panneau détecté est inférieure à la vitesse programmée, une flèche vers le bas sera affichée. Si le conducteur accepte la nouvelle vitesse suggérée, le voyant deviendra vert.

Le conducteur peut appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) à droite du volant pour augmenter ou réduire la vitesse programmée à une vitesse supérieure ou inférieure à la

vitesse du système d'assistance intelligente de vitesse. Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) et maintenez la pression pour augmenter ou réduire la vitesse par incrément de 5 km/h (5 mi/h).

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse (selon l'équipement) et le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) ne sont pas disponibles lorsque le système d'assistance intelligente de vitesse est en fonction.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Si vous appuyez à fond sur l'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse programmée maximale pendant que le système est activé.

Lorsque la vitesse programmée maximale est dépassée, le voyant vert clignote et un message à cet effet s'affichera au groupe d'instruments pendant 5 secondes ou jusqu'à ce que l'accélérateur soit relâché.

DÉSACTIVATION

Vous pouvez désactiver le système dans les cas suivants. Un message s'affichera au groupe d'instruments pour confirmer la désactivation de la fonction.

- Lorsque le bouton du limiteur de vitesse actif est enfoncé.
- Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est désactivé..
- Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation affiche une nouvelle

limite de vitesse qui n'est pas confirmée par le conducteur.

- Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation indique la fin d'une limite de vitesse.
- Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation affiche une limite de vitesse.

Le système d'assistance intelligente de vitesse peut aussi être désactivée en appuyant sur le bouton CANC. En pareil cas, le système d'assistance intelligente de vitesse n'est pas entièrement désactivé et le conducteur peut le réactiver en appuyant sur le bouton RES (REPRISE).

SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) utilise une caméra montée sur le pare-brise, de même que des données de cartes lorsque le véhicule est équipé de la fonction de navigation, afin de détecter les panneaux de signalisation reconnaissables comme :

- Limites de vitesse
- Limites de vitesse avec restriction
- Zones d'interdiction de dépassement

REMARQUE :

- Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation affiche automatiquement le panneau de signalisation détecté avec l'unité de mesure

(km/h ou mi/h) sélectionnée dans les réglages du système Uconnect ou à l'affichage du groupe d'instruments.

- Si aucun panneau de limite de vitesse n'est détecté, le système utilise alors les indications de limite de vitesse qui sont enregistrées dans le système de navigation.
- Le système vérifie toujours les panneaux de signalisation indiquant la limite de vitesse actuelle. Le système est capable de reconnaître et d'afficher jusqu'à 3 panneaux de signalisation sur l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système reprend les derniers réglages activés lorsque le moteur est arrêté et remis en marche.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation peut être activé ou désactivé dans le système Uconnect par l'intermédiaire du menu « Safety/Driver Assistance » (Sécurité/assistance au conducteur). La MISE EN FONCTION du système est signalée par les panneaux de signalisation représentés sur l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est désactivé, il n'affiche aucun panneau de signalisation.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé, il affiche la limitation de vitesse appropriée (qu'il s'agisse d'une limite standard ou d'une limite adaptée aux conditions de pluie, de neige ou de brouillard). Vous pouvez accepter cette vitesse affichée comme paramètre de l'assistance intelligente de vitesse ou l'utiliser pour le régulateur de

vitesse adaptatif intelligent en appuyant sur le bouton RES.

REMARQUE :

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas fournir de limite de vitesse applicable dans les cas suivants :



En cas de défaillance ou de non disponibilité du système, cet indicateur apparaît sur l'écran.



Si un panneau de fin de limite de vitesse est reconnu et si le système de navigation (si le véhicule en est équipé) n'est pas en mesure de fournir une limite valide sur la portion de route. Le témoin « No Speed Limit » (aucune limite de vitesse) apparaît sur l'écran.

MODES D'AVERTISSEMENT DE RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

La fonction d'avertissement de reconnaissance des panneaux de signalisation comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Visual (Signal visuel)

Lorsque l'option « Visual » (Signal visuel) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments.

Visual + Chime (Signal visuel + signal sonore)

Lorsque l'option « Visual + Chime » (Signal visuel + signal sonore) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments et en faisant retentir une alarme sonore. L'alerte visuelle reste activée tant que le véhicule dépasse la limite de vitesse.

REMARQUE :

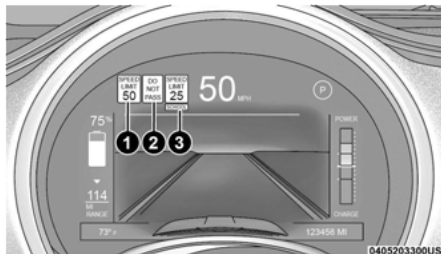
La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation.

Hors fonction

Lorsque l'avertissement de reconnaissance des panneaux de signalisation est désactivé, le système affiche tous les panneaux de signalisation et aucune alerte n'est émise à l'intention du conducteur.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

Les panneaux de signalisation détectés apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments et peuvent afficher une combinaison de panneaux en même temps (p. ex., limite de vitesse, limite de vitesse et information supplémentaire, interdictions de dépasser) selon l'information disponible.



Panneaux de signalisation reconnus

- 1 – Limite de vitesse actuelle détectée
- 2 – Zone à dépassement interdit détectée
- 3 – Limite de vitesse actuelle avec information supplémentaire (zone scolaire)

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire peut être affichée en même temps qu'une limite de vitesse nouvellement détectée pour porter à l'attention du conducteur des circonstances particulières qu'il devrait connaître. L'information supplémentaire peut comprendre :

- École
- Construction
- Pluie
- Neige
- Phares antibrouillard

Limite de vitesse dépassée

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse affichée de 5 km/h (3 mi/h), le panneau

de limitation de vitesse sur l'écran du groupe d'instruments affiche un contour rouge pour alerter le conducteur.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation est conçu pour aider le conducteur et non pour remplacer le conducteur. Le conducteur demeure responsable de continuer de surveiller les limites de vitesse et la vitesse du véhicule et d'utiliser le véhicule de façon sécuritaire en fonction des conditions routières.
- Les fonctionnalités peuvent être limitées ou le système peut être inopérant si le capteur est obstrué.
- Le système peut avoir un fonctionnement limité ou devenir entièrement inopérant dans des conditions météorologiques comme une forte pluie, de la grêle ou un brouillard dense. Les forts contrastes de lumière peuvent influencer la capacité de reconnaissance du capteur.
- La surface entourant le capteur ne doit pas être couverte d'autocollants ou d'autres objets quelconques.
- N'effectuez aucune modification ou autre opération quelconque dans la zone du vitrage du pare-brise entourant le capteur.
- Nettoyez les substances étrangères comme les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace sur le pare-brise. Utilisez des détergents et des chiffons propres pour éviter de rayer le pare-brise.

INTÉGRATION DU SYSTÈME DE NAVIGATION

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation combine les données capturées par la caméra avec les informations du système de navigation. Cette intégration lui permet de proposer des limites de vitesse par défaut, comme la limite de vitesse générale sur les autoroutes, et de compléter la reconnaissance des panneaux de signalisation par caméra avec des données cartographiques.

Le système de navigation communique l'unité de mesure utilisée dans le pays où vous vous trouvez et la convertit en fonction des préférences de l'utilisateur. Cela garantit que les limites de vitesse suggérées par le système d'assistance intelligente de vitesse et les vitesses fournies par le système de régulateur de vitesse adaptatif intelligent sont toujours exactes, quelle que soit l'unité de mesure choisie.

Le système peut aussi afficher les panneaux de signalisation conformément aux normes en vigueur dans le pays traversé. En exploitant les données du navigateur, le système peut identifier différents scénarios, comme les autoroutes, les zones urbaines et non urbaines, et utiliser les limites du navigateur pour fournir les limites de vitesse les plus précises. De plus, il peut reconnaître les courbes et, le cas échéant, utiliser la limite détectée par le navigateur au lieu de celle identifiée par la caméra.

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni du système de régulateur de vitesse ou du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- Le mode de régulateur de vitesse maintiendra votre véhicule à une vitesse constante définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) réglera la vitesse du véhicule jusqu'à la vitesse programmée pour maintenir une distance avec le véhicule devant.

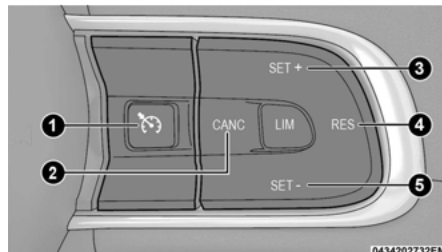
REMARQUE :

- Dans les véhicules munis d'un ACC, si l'ACC n'est pas activé, le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détecte pas les véhicules qui sont directement devant vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée.
- Une seule fonction de régulateur de vitesse ne peut fonctionner à la fois. Par exemple, si le régulateur de vitesse à vitesse constante est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible, et vice-versa.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 30 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

- 1 – Bouton de marche/arrêt
- 2 – CANCEL/Cancel (Annulation)
- 3 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 4 – RES/Resume (Reprise)
- 5 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton « on/off » (en fonction/hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le symbole sur le tableau de bord s'allume pour signaler que le dispositif a été activé.

Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction.

Si le véhicule est équipé d'un limiteur de vitesse actif et que le système est activé, il faut appuyer deux fois sur le bouton du régulateur de vitesse. La première pression désactive le limiteur de vitesse actif et la seconde active le régulateur de vitesse.

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse ne peut pas être activé si le véhicule est en position de marche arrière ou au point mort.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse en fonction lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système désactivé quand vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction.

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Le témoin de réglage du régulateur de vitesse et celui de la vitesse programmée s'allument au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Au besoin, par exemple lors du dépassement d'un autre véhicule, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez la pédale, la voiture revient à la vitesse précédemment enregistrée.

En descente, lorsque le système est activé, la vitesse de la voiture peut temporairement dépasser légèrement la vitesse programmée.

REMARQUE :

Avant de régler la vitesse souhaitée, la voiture doit d'abord rouler à vitesse constante sur une surface plane.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULLER) ou en exerçant une pression de freinage normale.

Le régulateur de vitesse peut aussi être désactivé lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est enclenché, lorsque le système de freinage entre en action (par exemple, le système ESC) ou dans d'autres conditions particulières.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton marche/arrêt ou si vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes

principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

La fonction de régulateur de vitesse fonctionne de manière différente si votre véhicule n'est pas équipé du régulateur de vitesse adaptatif ➡ page 89.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment réinitialiser votre vitesse. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement afin de maintenir une vitesse programmée.

REMARQUE :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.
- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante (alors que le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas activé) ne détecte pas les véhicules directement devant le vôtre. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée ➡ page 243.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
 - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
 - ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
 - ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;

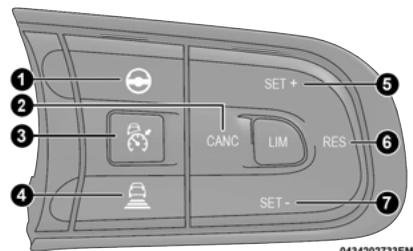
*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

Vous devriez mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés à la droite du volant permettent de manœuvrer le régulateur de vitesse adaptatif.

**Boutons du régulateur de vitesse adaptatif**

- 1 – Bouton On/Off (marche/arrêt) du co-pilote
- 2 – CANC/Cancel (Annulation)
- 3 – Marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- 4 – Bouton d'augmentation/de réduction de la distance
- 5 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 6 – RES/Resume (Reprise)
- 7 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) jusqu'à ce que le message « ACC SET » (Régulateur de vitesse adaptatif PROGRAMMÉ) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 5 km/h (3 mi/h).

Le réglage de vitesse maximale est de 150 km/h (90 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsqu'en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la plage de vitesse minimale.

- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la commande de stabilité électronique, le système de freinage antiblocage ou d'autres systèmes de commande de stabilité sont en fonction ou viennent tout juste d'être utilisés.
- Pendant le freinage automatique au moyen du système de commande intégrale des freins (selon l'équipement).
- Lorsque le régulateur de vitesse est activé.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée : un graphique dédié avec le symbole clignotant apparaît sur l'écran pendant quelques secondes; le système n'est pas en mesure de gérer la distance entre la voiture et le véhicule qui la précède. Dans ce cas, la vitesse est déterminée seulement par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- La commande de stabilité électronique, l'ABS ou tout autre système de contrôle de stabilité sont en cours.
- Le frein de stationnement est serré.

- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- Lorsque la vitesse de la voiture n'est pas comprise dans la plage de vitesses réglables.
- Lorsque le limiteur de vitesse est actif.
- Un obstacle bloque la caméra.

Désactivation du système

Pour désactiver et effacer la mémoire de la vitesse programmée, appuyez sur le bouton d'activation/désactivation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou arrêtez le véhicule.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

AVERTISSEMENT

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'observation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE (+)) ou SET (-) (RÉGLAGE (-)), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.


Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif

- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Faire varier la vitesse avec le régulateur de vitesse adaptatif intelligent

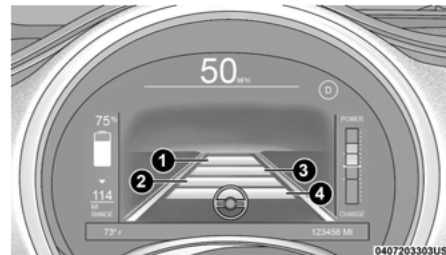
Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent vous permet de définir une limite de vitesse correspondant au panneau de signalisation détecté par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ➡ page 86. Lorsqu'une nouvelle limite de vitesse est reconnue, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation propose la nouvelle limite, qui s'affiche sous forme de message sur le tableau de bord.

Pour accepter la nouvelle limite, le conducteur peut appuyer sur le bouton RES pour modifier la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse suggérée par le panneau de signalisation.

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent est indiquée par le témoin lumineux  sur l'écran et un cercle vert autour du panneau de limitation de vitesse.


Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précise pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

**Réglages de distance**

- 1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
- 2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
- 3 – Réglage de longue distance (trois barres)
- 4 – Réglage de courte distance (une barre)

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court). Une fois la distance la plus courte atteinte, une nouvelle pression sur le bouton permet de régler la distance la plus longue. La vitesse programmée est maintenue s'il n'y a pas de voiture devant.

Si un véhicule qui se déplace plus lentement est détecté dans la même voie, le groupe d'instruments affiche « ACC Set With Target » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec cible détectée) . Le système modifie alors automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir la distance programmée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

REMARQUE :

Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.

REMARQUE :

L'écran « BRAKE! » (FREINEZ!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système de commande intégrale des freins serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Le régulateur de vitesse adaptatif, lorsque les conditions de circulation le permettent, offre une accélération supplémentaire pour faciliter le dépassement d'autres véhicules. Pour l'utiliser, activez le clignotant pour signaler votre intention de dépasser. Cette accélération supplémentaire est fournie tant qu'il y a une distance de sécurité entre vous et le véhicule que vous dépassez.

Une fois l'accélération ressentie, il est essentiel de s'assurer que l'on peut changer de voie en toute sécurité, en tenant compte de la circulation et des véhicules arrivant par l'arrière. Après s'être frayé un chemin autour des autres véhicules, le régulateur de vitesse adaptatif prend le relais en douceur pour revenir à la vitesse pré-réglée ou la réduit pour maintenir la distance de suivi choisie.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt de votre véhicule alors qu'il suit un véhicule à l'avant et que ce véhicule à l'avant démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt se désactive et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon.

Lorsque vous roulez à une vitesse inférieure à 60 km/h (36 mi/h) et que la visibilité est bonne, le système peut identifier les véhicules à l'arrêt et réduire la vitesse pour maintenir une distance de sécurité. Une fois la voiture complètement arrêtée, l'ACC s'éteint. Vous pouvez réactiver le système lorsque votre vitesse est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) en appuyant sur l'une des touches SET+ (RÉGLAGE [+]), SET - (RÉGLAGE [-]) ou RES.

Si le système maintient le véhicule à l'arrêt pendant deux minutes, le frein de stationnement électrique s'enclenche et le système est désactivé.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Réductions de vitesse dans les virages

Le régulateur de vitesse adaptatif est capable de réduire légèrement la vitesse dans les virages afin d'améliorer la stabilité du véhicule et le confort des passagers. Cette fonction peut être particulièrement utile dans les ronds-points ou sur les routes légèrement incurvées où la courbure augmente progressivement. Cependant, il ne peut pas compenser les manœuvres de direction brusques ou les accélérations latérales modérées à élevées en général.

Dans les cas où la situation de la circulation l'exige, il incombe au conducteur d'appliquer les freins, si

nécessaire, pour réduire encore la vitesse du véhicule et assurer la stabilité dans les virages serrés ou les descentes abruptes.

Prolongation du régulateur de vitesse adaptatif : Copilote

Le régulateur de vitesse adaptatif peut fonctionner en coordination avec le système de copilote ➔ page 99 pour fournir une « assistance autonome de niveau 2 ». Le copilote est capable de maintenir une vitesse et une distance constantes, de s'adapter aux véhicules qui le précèdent et de garder la voiture centrée dans la voie.

REMARQUE :

Ce système est conçu pour aider le conducteur, qui doit quand même toujours rester pleinement attentif lorsqu'il conduit. La responsabilité ultime incombe au conducteur, qui doit tenir compte des conditions de circulation pour assurer une conduite sécuritaire. Le conducteur doit rester vigilant sur la route et garder les mains sur le volant à tout moment.

Messages d'avertissement et d'entretien

AVERTISSEMENT « FRONT RADAR SENSOR TEMPORARILY BLOCKED » (CAPTEUR DE RADAR AVANT TEMPORAIREMENT BLOQUÉ)

Le message d'avertissement « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement bloqué) apparaît et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou

par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyez le capteur radar avant) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement obstrué) peut quelquefois s'afficher pendant la conduite dans des conditions de haute réflectivité (p. ex., glace et neige, tunnels dotés de carreaux réfléchissants). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

REMARQUE :

Si le message d'avertissement « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement bloqué) est activé, le régulateur de vitesse à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. N'utilisez pas de solvants ou substances abrasives.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

REMARQUE :

- Si le message « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur de radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement bloqué) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une grille après-vente ou la

modification de la grille n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au système ACC/système de commande intégrale des freins.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU PARE-BRISE

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Wipe Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – essuyer le pare-brise) s'affiche à l'écran lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie et brouillard. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Wipe Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – essuyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Wipe Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – essuyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système de commande intégrale des freins redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules

ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

REMARQUE :

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Wipe Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – essuyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF ET DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Limited Functionality Frontal Camera Service Required » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – entretien de la caméra frontale requis) ou le message « Cruise Control Service Required » (Entretien du régulateur de vitesse requis) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter

le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

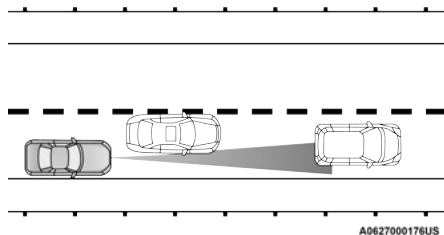
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

TRACTION D'UNE REMORQUE

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

CONDUITE DÉCENTRÉE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



A0627000176US

Exemple de conduite décalée

VIRAGES ET COURBES

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

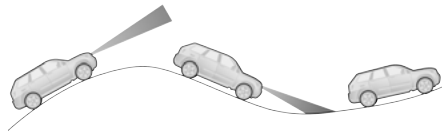
REMARQUE :

Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DANS LES PENTES

Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du

chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.

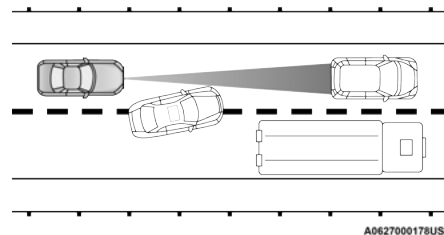


A0627000175US

Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

CHANGEMENT DE VOIE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

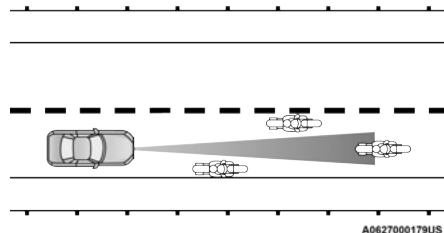


A0627000178US

Exemple de changement de voie

VÉHICULES ÉTROITS

Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

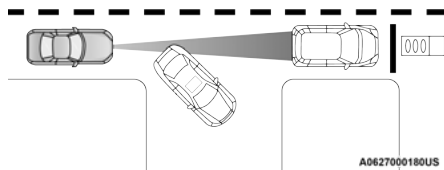


A0627000179US

Exemple de véhicules étroits

OBJETS ET VÉHICULES IMMOBILES

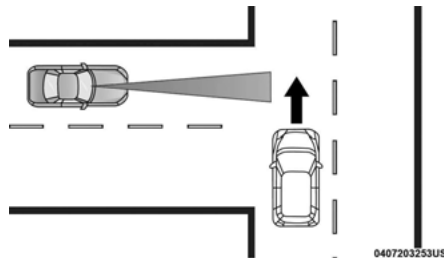
Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

OBJETS ET VÉHICULES QUI ARRIVENT EN FACE OU DE FAÇON PERPENDICULAIRE À LA TRAJECTOIRE DU VÉHICULE

Le système ne peut pas détecter les objets ou les véhicules circulant dans la direction opposée ou perpendiculaire, et ne s'active donc pas.



Exemple d'objets se déplaçant dans une direction perpendiculaire

SYSTÈME DE COPILOTE AVEC SUIVI D'ARRÊT – ASSISTANCE EN CAS DE BOUCHON DE CIRCULATION

Le système de copilote combine les caractéristiques du régulateur de vitesse actif (ACC) et la logique de centrage de la voie pour gérer la trajectoire de la voiture, en la maintenant aussi près que possible du centre de la voie, tout en gérant la vitesse.

Ce système d'aide à la conduite peut être activé sur tous les types de routes.

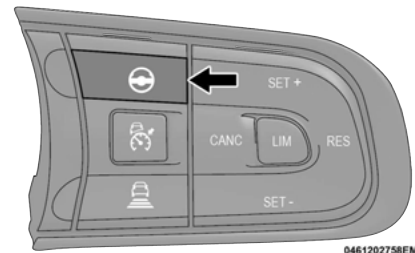
Le système utilise les informations de la caméra avant pour vous aider à maintenir la voiture centrée dans la voie à une vitesse constante.

FONCTIONNEMENT

Le système ne fonctionne que si le conducteur garde les mains sur le volant. Si le système détecte que les mains ont été retirées du volant, il vous demandera de les replacer sur le volant.


REMARQUE :

L'activation du système co-pilote peut prendre quelques secondes lorsque toutes les conditions sont réunies. Pendant ce temps, un témoin gris apparaît sur l'écran du tableau de bord et le système s'active automatiquement dès que toutes les conditions sont réunies, sans intervention du conducteur.




Bouton On/Off (Marche/arrêt) du copilote

Les conditions suivantes doivent être remplies avant que le système du copilote ne soit activé :

- Activez le système du copilote en appuyant sur le bouton  situé sur le volant.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être sur ON (marche).

- La vitesse du véhicule doit être entre 60 et 150 km/h (35 et 90 mi/h).
- Le système de caméras fonctionne correctement.
- Les clignotants ne doivent pas être activés.
- Si la vitesse réglée est inférieure à 60 km/h (35 mi/h), le système de copilote ne fonctionnera pas;
- Si la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) peut être réglée sur une vitesse supérieure à la vitesse maximale de 150 km/h (90 mi/h), la fonction de copilote ne sera pas disponible.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Pour activer le système de reconnaissance, appuyer sur le bouton  du volant de direction.

Pour désactiver le système, appuyez de nouveau sur le bouton.

Conditions de suspension

Le fonctionnement du système est temporairement interrompu dans les cas suivants :

- Lorsque le système du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est désactivé ou neutralisé ➔ page 90.
- Virages serrés sur la route.
- Si les lignes sur la route ne sont pas détectées avec précision.
- Lorsque l'une des deux lignes sur la route est endommagée ou cassée.
- Lorsque le soleil est bas, ce qui éblouit la caméra du pare-brise.

- Si le conducteur actionne le clignotant gauche ou droit.
- Lorsque le conducteur change intentionnellement de voie sans utiliser le clignotant correspondant.
- En cas d'irrégularités du système.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite maximale.
- Si l'accélération latérale devient trop importante.

Désactivation automatique

Le système de copilote se désactive automatiquement si vos mains quittent le volant pendant 45 secondes.

Lorsque le copilote est en pause, les graphiques associés dans la zone désignée deviennent gris.


Lorsque le volant détecte la présence des mains, le copilote est réactivé sans que le conducteur ait besoin de faire quoi que ce soit.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le dispositif allumé lorsqu'il n'est pas utilisé. Il y a un risque de l'activer par inadvertance et de perdre la maîtrise de la voiture en raison d'une vitesse excessive inattendue.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

L'état du système peut toujours être visualisé dans une zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

L'état du système est indiqué par la couleur du pictogramme  du groupe d'instruments.

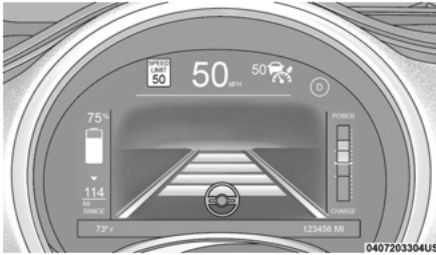
Si le conducteur n'a pas les mains sur le volant, une série d'avertissements apparaît sur l'écran du tableau de bord pour signaler au conducteur qu'il doit repositionner ses mains sur le volant. Des signaux acoustiques sont également émis.

Après un certain temps, le système de copilote sera désactivé si le conducteur n'a pas repositionné ses mains sur le volant.

Lorsque le système ne détecte pas de mains sur le volant pendant quelques secondes, il avertit le conducteur en affichant un écran dédié au centre de l'écran du groupe d'instruments.

SYSTEM STATUS (ÉTAT DU SYSTÈME)

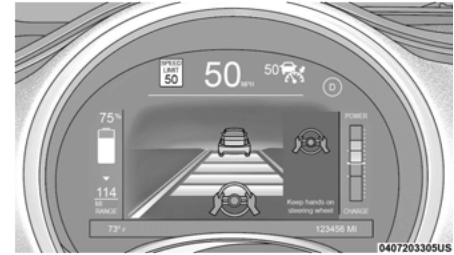
Système activé : Le bon fonctionnement du système est vérifié par l'affichage sur le tableau de bord. Si les mains quittent le volant, le système ne s'éteint pas immédiatement, mais seulement après un court laps de temps : Une série d'écrans dédiés s'affichent ensuite successivement sur le tableau de bord pour rappeler au conducteur de replacer ses mains sur le volant.



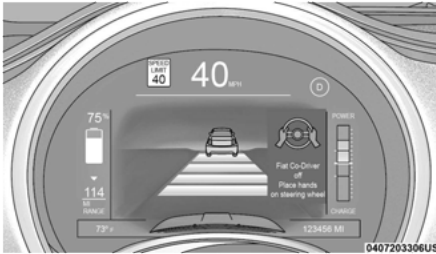
Système actif



Système actif – Rouge



Système désactivé



Système actif – Jaune

Les mains sont retirées du volant pendant une courte période : Dès que vous retirez les mains du volant, le système affiche cet avertissement sur l'écran du tableau de bord. Le système reste actif. Si le conducteur ne repositionne pas ses mains sur le volant dans les secondes qui suivent, le message suivant s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments.

Les mains sont retirées du volant pendant une longue période : Si vos mains ne sont pas posées sur le volant, l'écran s'affiche sur le groupe d'instruments, accompagné d'un avertissement sonore. Si vous ne ramenez pas vos mains sur le volant après une période prolongée, un message de désactivation s'affiche sur le tableau de bord. La commande sur le volant est ensuite désactivée.

Lorsque le système de copilote est activé, le système LaneSense (si le véhicule en est équipé) se met temporairement en pause. Lorsque le système de copilote n'est pas en service, le système LaneSense (s'il a été activé précédemment) reste accessible. Pour plus de détails sur le système LaneSense, voir [page 120](#)

DISPONIBILITÉ DU SYSTÈME

Des facteurs et conditions externes peuvent affecter le bon fonctionnement du système de copilote.

Parmi les principaux facteurs, on peut citer :

- Routes étroites, sinueuses et courbes.
- Visibilité réduite (en raison de fortes pluies, de neige, de brouillard, etc.).
- Éblouissement dû aux phares des véhicules venant en sens inverse, à la lumière directe du soleil ou à l'ombre.
- Interférences, dommages ou blocages causés par la boue, la glace, la neige et autres obstacles semblables.
- Interférence avec d'autres appareils émettant des ondes électromagnétiques.
- Présence de travaux routiers ou de chantiers de construction sur la route.

- Si les indications données par le système de navigation (le cas échéant) ne sont pas encore prêtes et/ou si le système de navigation est en train de recalculer l'itinéraire.

FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU SYSTÈME

Le système de copilote peut présenter des fonctionnalités limitées ou réduites dans les conditions suivantes :

- Lignes de marquage des voies peu claires ou peu visibles, par exemple en cas de forte pluie, de neige, de brouillard, etc.
- Dommages, couverture ou obstruction de la caméra, par exemple par de la boue, de la glace, de la neige, etc.
- Lorsque vous conduisez sur un terrain vallonné ou sur des routes comportant des virages serrés.
- À proximité des barrières de péage.
- Lorsque les entrées et sorties d'autoroute ont une largeur supérieure à 6 m (20 pi).
- Lorsque la caméra est exposée à une lumière intense et aveuglante, comme des reflets ou la lumière directe du soleil.

SYSTÈME DE CO-PILOTE AVEC STOP 'N GO – RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC STOP 'N GO – SELON L'ÉQUIPEMENT

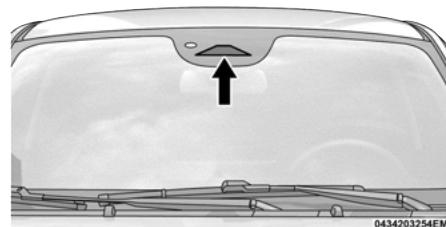
AVERTISSEMENT!

Le dispositif peut immobiliser le véhicule, mais le conducteur doit toujours être prêt à freiner, si nécessaire.

Le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop 'n Go est un dispositif d'aide à la conduite qui fusionne les fonctions du régulateur de vitesse avec la fonction de contrôle de la distance du véhicule qui précède.

Ce système permet à la voiture de maintenir la vitesse souhaitée sans que le conducteur n'ait à appuyer sur l'accélérateur et de conserver la distance fixée par le conducteur par rapport au véhicule qui le précède.

Le système utilise un capteur radar, situé derrière le pare-chocs avant, et une caméra, située au milieu du pare-brise, pour détecter la présence d'un véhicule à proximité.



Caméra dans le pare-brise

Précautions

Lorsque le capteur ne détecte aucun véhicule devant, le système maintient une vitesse constante. Cependant, lorsque le capteur détecte un véhicule devant, le système intervient automatiquement en appliquant légèrement les freins ou en accélérant si nécessaire pour éviter de dépasser la vitesse prédéfinie. Il vise à maintenir la distance prédéfinie et à s'adapter à la vitesse du véhicule qui précède.

Il est conseillé de désactiver le système dans les situations suivantes :

- En cas de brouillard, de forte pluie, de neige ou de conditions de conduite difficiles.
- Lorsque vous empruntez des routes sinueuses, des routes glacées, enneigées ou glissantes, ou des pentes raides en montée ou en descente.
- Lorsque vous vous engagez sur une voie de virage ou une bretelle de sortie sur l'autoroute.

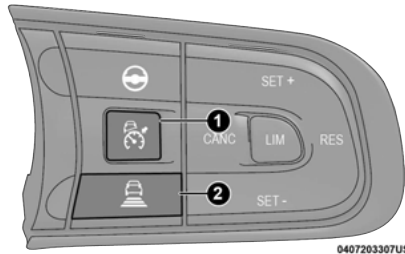
- Lorsque les circonstances ne permettent pas de conduire en toute sécurité à une vitesse constante.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Activation

Pour activer le dispositif, appuyez et relâchez le bouton On/Off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).

Lorsque le système est activé et prêt à fonctionner, un graphique indiquant la « disponibilité » du système et une icône dédiée apparaissent sur l'écran. Le symbole est gris lorsque le système est activé et devient blanc lorsque le système est activé (vitesse réglée).



Co-pilote avec ACC

- 1 - Bouton marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- 2 - Réglage de la distance

Désactivation

Appuyez sur le bouton ACC pour désactiver le système.

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de laisser le dispositif allumé lorsqu'il n'est pas utilisé. Il y a un risque de l'activer par inadvertance et de perdre la maîtrise de la voiture en raison d'une vitesse excessive inattendue.

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

Vous pouvez régler la vitesse souhaitée lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en mouvement, dans une plage de 30 km/h (20 mph) à 150 km/h (90 mi/h).

Réglage

Lorsque votre voiture atteint la vitesse souhaitée, appuyez et relâchez le bouton SET + (RÉGLAGE [+]) ou SET - (RÉGLAGE [-]) pour verrouiller la vitesse. L'écran indique la vitesse réglée.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, la voiture accélérera plus que la vitesse programmée. Pendant ce temps, un message spécifique s'affiche sur l'écran pendant quelques secondes. Le système ne gère pas la distance entre votre véhicule et celui qui le précède, et la vitesse est déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

Le système revient au fonctionnement normal dès que vous relâchez la pédale d'accélérateur.

Le système ne peut pas être réglé dans les situations suivantes :

- Lorsque la pédale de frein est actionnée.
- En cas de surchauffe des freins.

- Lorsque le frein de stationnement électrique est engagé.
- Lorsque la transmission est sur P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort).
- Lorsque le système électronique d'antidérapage (ESC) (ou le système ABS ou d'autres systèmes de contrôle de la stabilité) intervient activement ou vient de terminer une intervention.
- Lorsque le système de commande autonome du freinage d'urgence (AEB) (si le véhicule en est équipé) applique automatiquement les freins.
- Si le limiteur de vitesse est actif, vous pouvez le désactiver en appuyant sur le bouton ACC au volant. Appuyez à nouveau sur le bouton ACC pour mettre le système en mode « prêt ».
- En cas de mauvais fonctionnement du dispositif.
- Lorsque le moteur est coupé
- Sur les pentes très raides.
- Si le capteur radar est obstrué, nettoyez-le avec un chiffon propre. N'utilisez pas de solvants ou de pâtes abrasives. Dans ce cas, le système peut s'annuler ou se désactiver pendant un certain temps en fonction des conditions.

REMARQUE :

Le système n'est pas désactivé lorsque des vitesses supérieures à celles programmées sont atteintes avec la pédale d'accélérateur enfoncée. Dans ces conditions, le système peut ne pas fonctionner correctement et il est conseillé de le désactiver.

Augmentation/diminution de la vitesse

Après avoir réglé le système, la vitesse mémorisée peut être augmentée ou diminuée en maintenant les touches SET + (RÉGLAGE [+]) ou SET - (RÉGLAGE [-]) enfoncées.

- **Appuyez une fois sur la touche SET + (RÉGLAGE [+]) ou SET - (RÉGLAGE [-]) :** la vitesse réglée augmente ou diminue de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h (1 mi/h).
- **Maintenez la touche SET + (RÉGLAGE [+]) ou SET - (RÉGLAGE [-]) enfoncée :** la vitesse programmée augmente ou diminue par paliers de 10 km/h (ou 5 mi/h) jusqu'à ce que la touche soit relâchée.

L'augmentation ou la diminution de la vitesse réglée est affichée sur l'écran.

Avertissements

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse réglée. Dans ce cas, appuyez sur la touche SET + (RÉGLAGE [+]) ou SET - (RÉGLAGE [-]) pour régler la vitesse sur la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque l'on appuie sur la touche SET - (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse, le système de freinage intervient automatiquement si le frein d'échappement ne ralentit pas suffisamment la voiture pour atteindre la vitesse programmée.
- Le système maintient la vitesse programmée en montée et en descente; toutefois, une légère

variation est tout à fait normale, en particulier sur les pentes raides.

- En cas de surchauffe des freins, le dispositif s'éteint pendant la conduite.

Variation de vitesse avec panneau routier (régulateur de vitesse adaptatif intelligent)

Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent peut être utilisé pour fixer une limite de vitesse égale à celle indiquée sur le panneau de signalisation détecté par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ➡ page 86.

Lorsqu'une nouvelle limite de vitesse est identifiée, le système d'information sur les panneaux de signalisation suggère la nouvelle limite, qui est indiquée par un message sur l'écran du tableau de bord. Le conducteur peut accepter la nouvelle limite en appuyant sur le bouton RES pour régler la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif sur celle suggérée par le panneau routier.

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent est indiquée par le symbole relatif sur l'écran et le cercle vert autour du panneau de limitation de vitesse.

Arrêter et redémarrer

Le système peut décélérer le véhicule jusqu'à l'arrêt lorsque le véhicule qui le précède ralentit et s'arrête. Le système redémarre automatiquement le véhicule si celui-ci s'arrête et que le véhicule qui le précède redémarre dans les 2 secondes. Si le véhicule précède redémarre après 2 secondes, il faut appuyer

sur le bouton RES ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver le système et redémarrer. Si le système maintient le véhicule à l'arrêt pendant 2 minutes, le frein de stationnement électrique s'active et le système est désactivé.

REMARQUE :

Le frein de stationnement électrique sera activé et le système sera désactivé à des vitesses proches de l'arrêt, si le conducteur déboucle la ceinture de sécurité ou ouvre la porte.

AVERTISSEMENTI

Le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, de véhicules ou d'autres obstacles devant le véhicule lorsque le système est réactivé. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

Rappel de la vitesse

Une fois que le système a été annulé en appuyant sur la pédale de frein ou sur le bouton CANC, mais qu'il n'a pas été désactivé en appuyant sur le bouton On/Off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il suffit d'appuyer sur le bouton RES et de lever le pied de la pédale d'accélérateur pour rappeler la vitesse précédemment réglée.

Le système est réglé à la dernière vitesse programmée.

Avant de revenir à la vitesse précédemment réglée, rapprochez la vitesse de cette valeur, puis appuyez sur la touche RES et relâchez-la.

AVERTISSEMENT!

La fonction de rappel ne doit être utilisée que si les conditions de route et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse excessivement élevée ou basse par rapport à l'état actuel de la circulation et de la route peut provoquer une accélération ou une décélération soudaine de la voiture. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

CHANGEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE**Pour augmenter ou réduire la vitesse définie**

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier

la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif


- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des

descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

FAIRE VARIER LA VITESSE AVEC LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF INTELLIGENT

Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent vous permet de définir une limite de vitesse correspondant au panneau de signalisation détecté par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ➡ page 86. Lorsqu'une nouvelle limite de vitesse est reconnue, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation propose la nouvelle limite, qui s'affiche sous forme de message sur le tableau de bord.

Pour accepter la nouvelle limite, le conducteur peut appuyer sur le bouton RES pour modifier la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse suggérée par le panneau de signalisation.

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent est indiquée par le témoin lumineux  sur l'écran et un cercle vert autour du panneau de limitation de vitesse.

FONCTIONNEMENT JUSQU'À L'ARRÊT

Le système est capable de ralentir la voiture jusqu'à l'arrêt complet lorsque le véhicule qui la précède réduit sa vitesse et s'arrête. Il peut redémarrer automatiquement la voiture si elle s'arrête et que le véhicule qui la précède redémarre dans les 2 secondes. Si le véhicule redémarre après 2 secondes,

vous devrez appuyer sur le bouton RES ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver le système et redémarrer.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de 2 secondes de l'arrêt de votre véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt se désactive et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon.

Si le système maintient la voiture à l'arrêt pendant 2 minutes, le frein de stationnement électrique s'engage et le système est désactivé.

REMARQUE :

Le frein de stationnement électrique est activé et le système est désactivé lorsque la voiture est proche de la vitesse d'arrêt si le conducteur déboutle sa ceinture de sécurité ou ouvre la porte.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

RETOUR À LA VITESSE PROGRAMMÉE

Si le système a été annulé en appuyant sur la pédale de frein ou sur le bouton CANC (annulation), mais qu'il n'a pas été désactivé en appuyant sur le bouton ACC sur le volant, le système peut être rappelé à la vitesse précédemment réglée. Pour ce faire :

Rappeler la vitesse réglée

- Appuyez sur le bouton RES du volant.
- Retirez le pied de la pédale d'accélérateur.

Le système est alors réglé sur la dernière vitesse enregistrée avant l'annulation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

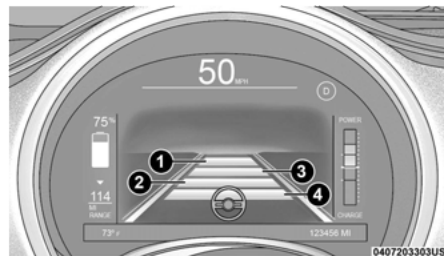
Il est conseillé de s'approcher progressivement de la vitesse précédemment réglée en rapprochant la vitesse actuelle de cette valeur. Appuyez ensuite sur le bouton RES et relâchez-le pour engager le système à la vitesse souhaitée.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE ENTRE LES VÉHICULES

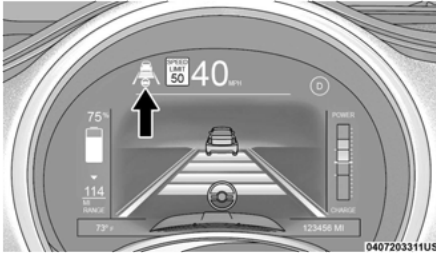
La distance entre votre véhicule et celui qui le précède peut être réglée sur 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (longue), 4 barres (maximale).



Réglages de distance

- 1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
- 2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
- 3 – Réglage de longue distance (trois barres)
- 4 – Réglage de courte distance (une barre)

Ces distances sont relatives à la vitesse du véhicule. L'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède reste constant, allant de 1 seconde pour le réglage 1 barre à courte distance à 2 secondes pour le réglage 4 barres à distance maximale. La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments.



icône de distance ACC

Le système est initialement réglé sur 4 bars (maximum) lors de la première utilisation. Une fois que le conducteur a réglé la distance, le nouveau réglage est conservé même si le système est éteint puis réactivé.

Pour réduire la distance

Appuyez et relâchez le bouton d'augmentation/diminution de la distance sur le volant pour diminuer le réglage de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la distance réglée diminue d'une barre, ce qui la rend plus courte.

Lorsque la distance la plus courte est atteinte, une nouvelle pression sur le bouton permet de régler la distance la plus longue. Le système maintient la vitesse programmée s'il n'y a pas de véhicule devant.

Si un véhicule circulant sur la même voie et à vitesse réduite est détecté sur le tableau de bord, une icône (si le véhicule en est équipé) apparaît sur l'écran. Le système ajuste automatiquement la vitesse de votre voiture pour maintenir la distance définie, quelle que soit la vitesse définie.

La voiture maintiendra la distance réglée jusqu'à ce que l'un des événements suivants se produise :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- Le véhicule qui précède change de voie ou sort du champ de détection du capteur du régulateur de vitesse adaptatif.
- Le réglage de la distance est modifié.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé ou annulé.

MISE EN GARDE!

- La force de freinage maximale appliquée par le dispositif est limitée. Le conducteur peut appliquer les freins dans tous les cas, au besoin.
- Si le dispositif prévoit que le niveau de freinage n'est pas suffisant pour maintenir la distance définie, le mot « BRAKE! » (freinez!) ou un message spécifique s'affiche sur l'écran du tableau de bord pour avertir le conducteur que le véhicule qui le précède est trop proche. Un signal sonore est également émis. Dans ce cas, il est recommandé de freiner immédiatement selon le besoin pour maintenir une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède.
- Le conducteur est responsable de s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, d'autres véhicules ou d'objets dans la trajectoire du véhicule. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des accidents graves et des blessures.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Le conducteur est entièrement responsable de maintenir une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui le précède, en respectant les codes de la route en vigueur dans le pays en question.

FONCTION D'AIDE AU DÉPASSEMENT

Lorsque les conditions de circulation le permettent, le régulateur de vitesse adaptatif permet une accélération supplémentaire pour les dépassements en activant simplement l'indicateur de direction. Cette accélération supplémentaire est fournie à condition qu'il y ait une distance suffisante pour dépasser l'autre véhicule.

Une fois l'accélération commencée, le conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire en toute sécurité, en tenant compte de la circulation et des véhicules arrivant par l'arrière. Le conducteur peut alors effectuer la manœuvre de changement de voie pour dépasser. Lorsque le dépassement est terminé et que la voie est libre, le régulateur de vitesse adaptatif reprend la gestion de la vitesse choisie ou la réduit pour maintenir la distance souhaitée avec le véhicule qui précède.

REMARQUE :

La fonction d'aide au dépassement est disponible du côté où le dépassement est légalement autorisé selon le Code de la route (à gauche dans les pays où la circulation se fait à droite et à droite dans les pays où la circulation se fait à gauche).

AVERTISSEMENT!

Le dispositif détecte automatiquement le sens de la circulation lorsque le véhicule passe d'une zone de circulation à gauche à une zone de circulation à droite. Dans ce cas, la fonction d'assistance au dépassement s'active seulement si le véhicule de référence est dépassé sur la droite. L'accélération supplémentaire est activée lorsque le conducteur utilise le clignotant droit. Dans cette situation, le dispositif ne fournit plus la fonction d'aide au dépassement du côté gauche jusqu'à ce qu'il détermine que la voiture est revenue dans des conditions de circulation à gauche.

RÉDUCTIONS DE VITESSE DANS LES VIRAGES

Le régulateur de vitesse adaptatif est capable de réduire légèrement la vitesse dans les virages afin d'améliorer la stabilité du véhicule et le confort des passagers. Cette fonction peut être particulièrement utile dans les ronds-points ou sur les routes légèrement incurvées où la courbure augmente progressivement. Cependant, il ne peut pas compenser les manœuvres de direction brusques ou les accélérations latérales modérées à élevées en général.

Dans les cas où la situation de la circulation l'exige, il incombe au conducteur d'appliquer les freins, si nécessaire, pour réduire encore la vitesse du véhicule et assurer la stabilité dans les virages serrés ou les descentes abruptes.

DÉSACTIVATION

Le dispositif se désactive et la vitesse programmée s'annule si :

- Vous appuyez sur le bouton marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).
- Le bouton du limiteur de vitesse actif est enfoncé.
- Le commutateur du dispositif d'allumage du moteur est à la position OFF (éteint).

Le système est annulé et la vitesse et la distance réglées sont mémorisées dans les cas suivants :

- Lorsque vous appuyez sur le bouton CANC.
- Lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe « Réglage de la vitesse souhaitée » se produisent.

Si ces conditions se produisent alors que le système est en train de décélérer par rapport à un véhicule qui précède, le système peut poursuivre la décélération, si nécessaire, même après l'avoir annulée ou désactivée, tant que la vitesse reste supérieure à la vitesse minimale qui peut être réglée dans le système.

AVERTISSEMENT DE FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Si le message dédié s'affiche, une condition limitant le fonctionnement du système peut s'être produite. Les raisons possibles de cette limitation peuvent être la présence d'objets qui bloquent l'image captée par la caméra ou une anomalie.

En cas d'éblouissement de la caméra (par exemple, en raison d'un soleil bas devant le pare-brise ou

par temps de brouillard ou de forte pluie), il est conseillé d'attendre que les conditions d'éclairage et d'éblouissement s'améliorent, ce qui permettra au système de fonctionner à nouveau pleinement.

Si un obstacle est signalé, nettoyez la zone de la caméra sur le pare-brise et vérifiez si le message a disparu.

Une fois que les conditions qui ont limité la fonctionnalité du système ont pris fin, le système retrouve son fonctionnement normal et complet. Si le problème persiste, il est recommandé de contacter un concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORSQUE VOUS CONDUISEZ AVEC LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

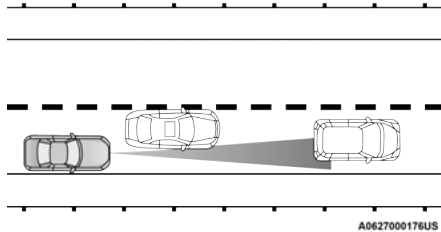
Traction d'une remorque

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décentrée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À

ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

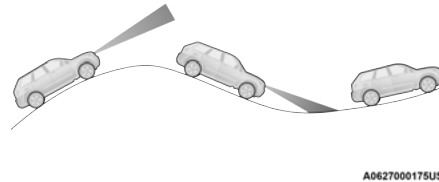
Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

REMARQUE :

Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.

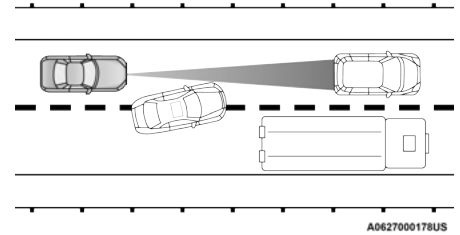


Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être

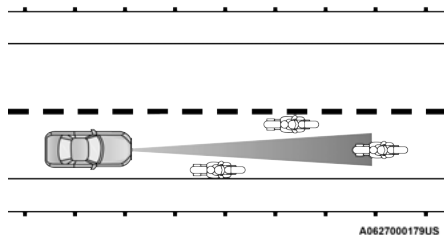
insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

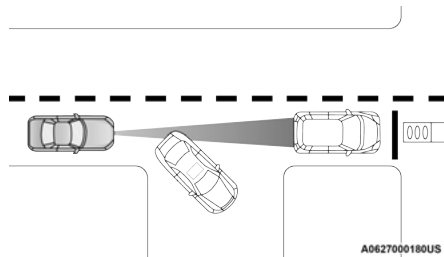
Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

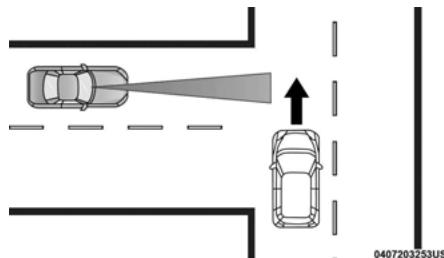
Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

Objets et véhicules qui arrivent en face ou de façon perpendiculaire à la trajectoire du véhicule

Le système ne peut pas détecter les objets ou les véhicules circulant dans la direction opposée ou perpendiculaire, et ne s'active donc pas.



Exemple d'objets se déplaçant dans une direction perpendiculaire

SYSTÈME DE COPILOTE AVEC STOP 'N GO – ASSISTANCE EN CAS DE BOUCHON DE CIRCULATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système combine les fonctions du régulateur de vitesse actif (ACC) et la logique de centrage de la voie pour gérer la trajectoire de la voiture, en maintenant aussi près que possible du centre de la voie, tout en contrôlant la vitesse.

Il s'agit d'un système d'aide à la conduite qui peut être utilisé sur tous les types de routes. Il utilise les informations de la caméra avant et du radar pour aider à maintenir la position de la voiture au centre de la voie tout en conservant une vitesse constante.

Lorsque les lignes de marquage des voies sont absentes ou mal détectées, le système de copilote peut également s'appuyer sur les informations fournies par les véhicules voisins, y compris ceux qui se trouvent devant et autour de la voiture. Cette situation peut se produire lorsque la circulation est dense ou lorsque la voiture qui précède et/ou des objets situés à proximité de la voiture obstruent le marquage de la voie. Dans ce cas, le système peut utiliser le flux de circulation pour déterminer la trajectoire optimale. Le système peut aussi employer une stratégie de « verrouillage », en suivant automatiquement le véhicule qui précède.

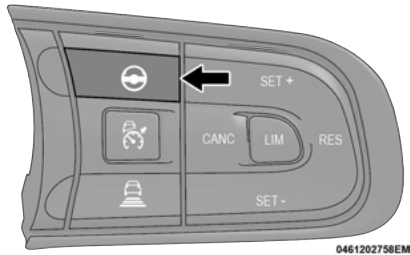
FONCTIONNEMENT

Le système ne fonctionne que si le conducteur maintient le contact avec le volant. Si le système détecte que le conducteur a retiré ses mains du volant,

il émet des alertes pour l'inciter à les replacer sur le volant.

REMARQUE :

Le système de copilote peut nécessiter quelques secondes pour s'activer une fois que toutes les conditions nécessaires sont réunies. Pendant cette brève période d'activation, un témoin gris s'affiche sur le tableau de bord et le système s'active automatiquement dès que toutes les conditions sont réunies, sans aucune intervention du conducteur.




Bouton On/Off (Marche/arrêt) du copilote

Les conditions suivantes doivent être remplies avant que le système du copilote ne soit activé :

- Le système de copilote doit être activé en appuyant sur le bouton de copilote situé sur le volant.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être activé.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 km/h et 150 km/h (0 mi/h et 90 mi/h).

- Il ne doit y avoir aucune anomalie liée à la caméra ou au radar.
- La largeur de la voie doit être entre 2,7 m et 4,2 m (8,5 pi et 13,5 pi).
- Les témoins de direction ne doivent pas être activés
- Il ne doit pas y avoir d'anomalies liées au système lui-même.


ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Pour activer le système de reconnaissance, appuyer sur le bouton  du volant de direction.

Pour désactiver le système, appuyez de nouveau sur le bouton.

Conditions de suspension

Le fonctionnement du système est temporairement interrompu dans les cas suivants :

- Lorsque le système du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est désactivé ou neutralisé  page 90.
- Virages serrés sur la route.
- Si les lignes sur la route ne sont pas détectées avec précision.
- Lorsque l'une des deux lignes sur la route est endommagée ou cassée.
- Lorsque le soleil est bas, ce qui éblouit la caméra du pare-brise.
- Si le conducteur actionne le clignotant gauche ou droit.

- Lorsque le conducteur change intentionnellement de voie sans utiliser le clignotant correspondant.
- En cas d'irrégularités du système.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite maximale.
- Si l'accélération latérale devient trop importante.

Désactivation automatique

Le système de copilote se désactive automatiquement si vos mains quittent le volant pendant 45 secondes.

Lorsque le copilote est en pause, les graphiques associés dans la zone désignée deviennent gris.

Lorsque le volant détecte la présence des mains, le copilote est réactivé sans que le conducteur ait besoin de faire quoi que ce soit.


4

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le dispositif allumé lorsqu'il n'est pas utilisé. Il y a un risque de l'activer par inadvertance et de perdre la maîtrise de la voiture en raison d'une vitesse excessive inattendue.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

L'état du système peut toujours être visualisé dans une zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

L'état du système est indiqué par la couleur du pictogramme  du groupe d'instruments.

Si le conducteur n'a pas les mains sur le volant, une série d'avertissements apparaît sur l'écran du tableau de bord pour signaler au conducteur qu'il doit

repositionner ses mains sur le volant. Des signaux acoustiques sont également émis.

Après un certain temps, le système de copilote sera désactivé si le conducteur n'a pas repositionné ses mains sur le volant.

Lorsque le système ne détecte pas de mains sur le volant pendant quelques secondes, il avertit le conducteur en affichant un écran dédié au centre de l'écran du groupe d'instruments.

SYSTEM STATUS (ÉTAT DU SYSTÈME)

Système activé : Le bon fonctionnement du système est vérifié par l'affichage sur le tableau de bord. Si les mains quittent le volant, le système ne s'éteint pas immédiatement, mais seulement après un court laps de temps : Une série d'écrans dédiés s'affichent ensuite successivement sur le tableau de bord pour rappeler au conducteur de replacer ses mains sur le volant.



Système actif



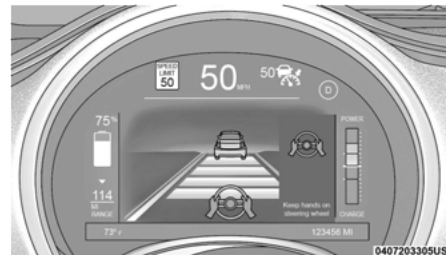
Système actif – Jaune

Les mains sont retirées du volant pendant une courte période : Dès que vous retirez les mains du volant, le système affiche cet avertissement sur l'écran du tableau de bord. Le système reste actif. Si le conducteur ne repositionne pas ses mains sur le volant dans les secondes qui suivent, le message suivant s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments.



Système actif – Rouge

Les mains sont retirées du volant pendant une longue période : Si vous ne placez pas vos mains sur le volant, un écran s'affiche sur le groupe d'instruments et un avertissement sonore se fait entendre.



Système désactivé

Lorsque les mains sont retirées du volant, un compte à rebours commence, entraînant l'activation d'alertes visuelles et sonores. De plus, le système peut lancer une manœuvre à risque minimal pour assurer la sécurité de la voiture si aucune main n'est détectée.

Le système de régulation adaptative de la vitesse freine légèrement 23 secondes après que les mains ont été retirées du volant afin d'avertir et d'encourager le conducteur à reprendre la maîtrise du véhicule. Si la maîtrise n'est pas rétablie après 3 secondes supplémentaires, le système applique à nouveau un léger freinage. Ensuite, si les mains ne sont toujours pas replacées sur le volant, le système appliquera automatiquement les freins pour arrêter complètement le véhicule.

Lorsque le véhicule s'arrête, le système déverrouille les portes (si elles étaient auparavant verrouillées) et allume les feux de détresse.

Si le conducteur reprend la maîtrise du véhicule pendant la manœuvre de risque minimum en posant les mains sur le volant ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système reprend son fonctionnement normal et la manœuvre de risque minimum est annulée.

REMARQUE :

Lorsque le système de copilote est activé, le système LaneSense (si le véhicule en est équipé) est temporairement mis en pause. Si le système de copilote n'est pas activé, le système LaneSense, s'il a été activé précédemment, reste disponible. Pour plus de détails sur le système LaneSense, voir ➞ page 120.

FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU SYSTÈME

Le système de copilote peut présenter des fonctionnalités limitées ou réduites dans certaines conditions. Les principales incluent :

- Manque de clarté ou mauvaise visibilité des lignes de marquage des voies (par exemple, forte pluie, neige, brouillard, etc.).
- Endommagement, obstruction ou couverture de la caméra ou du radar (par exemple, par la boue, la glace, la neige, etc.).
- Conduite en terrain vallonné ou sur des routes aux virages étroits.
- Proximité des péages autoroutiers.

- Entrée ou sortie d'autoroute large (plus de 6 m [20 pi]).
- Exposition de la caméra à une lumière intense ou éblouissante (par exemple, réflexion ou lumière directe du soleil).

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT/RECU – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance (p. ex., pendant une manœuvre de stationnement).

Pour connaître les limites de ce système et les recommandations, consultez ➞ page 118.

Le système d'aide au stationnement rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (MARCHE).

Le système d'aide au stationnement est actif lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à un rapport de marche avant et qu'un obstacle est détecté (si équipé de capteurs avant), tant que le système est en fonction. Lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position N (POINT MORT) (ou à la position P [STATIONNEMENT] dans le cas d'une boîte de vitesses automatique), le système devient inactif. Lorsque le véhicule se déplace vers l'avant, le système reste actif jusqu'à ce que la vitesse du véhicule demeure inférieure à environ 13 km/h (8 mi/h). Réduisez la vitesse à une valeur

approximativement inférieure à 11 km/h (7 mi/h) pour que le système redevienne actif. Lorsque le véhicule se déplace en MARCHE ARRIÈRE, le système reste actif tant que la vitesse du véhicule demeure inférieure à la vitesse maximale de fonctionnement de 11 km/h (7 mi/h). Lorsque la limite maximale de vitesse est dépassée, le système est désactivé et le voyant DEL du commutateur du système d'aide au stationnement s'allume. Le système redevient actif si la vitesse du véhicule chute en dessous de 9 km/h (6 mi/h) environ.

CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT

Les trois ou cinq capteurs du système d'aide au recul, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ angulaire des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 150 cm (59 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Les quatre capteurs du système d'aide au stationnement, situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant (selon l'équipement), surveillent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de détection des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 90 cm (35 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

L'écran d'avertissement Park Assist ne s'affiche que si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée dans le système Uconnect ➡ page 129.

L'écran d'avertissement du système d'aide au stationnement se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté ➡ page 64.

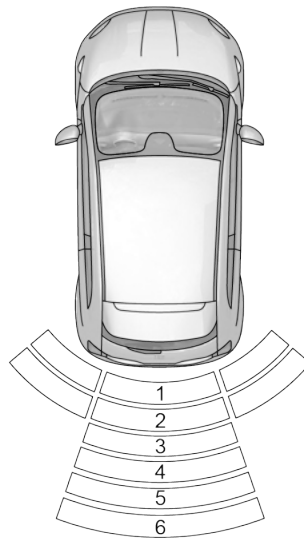
AFFICHAGE DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

L'écran d'avertissement du système d'aide au stationnement s'affiche lorsque les conditions d'activation décrites précédemment sont réunies

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière ou avant et gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière ou avant et gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.

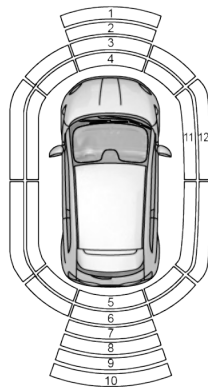
Les arcs pleins ne s'affichent que lorsque les obstacles sont hors du tube de conduite. Dans l'autre cas, les arcs clignotent.



0430203206EM

Arcs du système ParkSense arrière

- 1 - Tonalité continue et arc clignotant
- 2 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 3 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 4 - Tonalité lente et arc clignotant
- 5 - Tonalité lente et arc clignotant
- 6 - Tonalité lente et arc clignotant



0430202988EM

Arcs du système ParkSense avant/arrière/latéraux

- 1 - Tonalité lente et arc clignotant
- 2 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 3 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 4 - Tonalité continue et arc clignotant
- 5 - Tonalité continue et arc clignotant
- 6 - Tonalité rapide et arc clignotant

- 7 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 8 - Tonalité lente et arc clignotant
- 9 - Tonalité lente et arc clignotant
- 10 - Tonalité lente et arc clignotant
- 11 - Tonalité continue et arc clignotant
- 12 - Tonalité rapide et arcs clignotants

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 150 cm (59 po)	150 à 130 cm (59 à 52 po)	130 à 105 cm (52 à 41 po)	105 à 85 cm (41 à 34 po)	85 à 60 cm (34 à 24 po)	60 à 30 cm (24 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs - zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Arcs - zone centrale	Aucune	10e arc clignotant	9e arc clignotant	8e arc clignotant	7e arc clignotant	6e arc clignotant	5e arc clignotant

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE								
Arcs - zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule					Continu	
Volume de la radio réduit	Non	Oui						

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT						
Distance avant cm (po)	Supérieure à 90 cm (35 po)	90 à 75 cm (35 à 30 po)	75 à 60 cm (30 à 24 po)	60 à 30 cm (24 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)	
Arcs - zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant	
Arcs - zone centrale	Aucune	1er arc clignotant	2e arc clignotant	3e arc clignotant	4e arc clignotant	
Arcs - zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant	
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule			Continu	
Volume de la radio réduit	Non	Oui				

REMARQUE :

Si la radio est en fonction, le système d'aide au stationnement réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité audible.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système Park Assist éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté et le véhicule est à l'arrêt. Si l'obstacle est détecté dans les 30 cm (12 po), le système d'aide au stationnement n'éteint pas l'alarme sonore du système d'aide au stationnement avant.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés dans la section des

fonctions programmables par l'utilisateur des réglages du système Uconnect ➡ page 129.

Si le véhicule est muni du système Uconnect, les réglages du volume du carillon ne sont pas accessibles depuis l'écran du groupe d'instruments.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut.

Le système d'aide au stationnement conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT



L'aide au stationnement peut être activée et désactivée à l'aide du commutateur

d'assistance au stationnement, situé sur le côté gauche du tableau de bord.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement pour désactiver le système, le message « Park Assist Disabled » (Système d'aide au stationnement désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant environ cinq secondes ➡ page 64.

Le témoin du commutateur d'aide au stationnement sera toujours allumé au-dessus du seuil de vitesse et seulement si le système est désactivé ou nécessite une intervention en dessous du seuil de vitesse. Le témoin du commutateur d'aide au stationnement est éteint lorsque le système est activé et que le seuil de vitesse est inférieur. Si vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système d'aide au

stationnement clignote brièvement, puis demeure allumé.

REMARQUE :

Les capteurs arrière se désactivent automatiquement si la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille électrique du crochet de remorque du véhicule. Les capteurs avant restent actifs et peuvent fournir des avertissements sonores et visuels. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système d'aide au stationnement a détecté une anomalie, l'affichage du groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARK ASSIST UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARK ASSIST UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARK ASSIST UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes.

Si le message « PARK ASSIST UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARK ASSIST NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARK ASSIST UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARK ASSIST NON DISPONIBLE,

NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARK ASSIST UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

Nettoyez les capteurs du système d'aide au recul avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforez les capteurs. vous risqueriez de les endommager.

PRÉCAUTIONS SUR L'UTILISATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

REMARQUE :

- Assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du pare-chocs/bouclier avant et arrière sont propres et exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction qui pourrait empêcher le système d'aide au stationnement de fonctionner correctement.

- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système d'aide au recul.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système d'aide au recul en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système d'aide au stationnement pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs, ou il pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.
- Les objets, comme les porte-vélos, etc., ne doivent pas être placés à moins de 30 cm (12 po) du bouclier arrière ou du pare-chocs lorsque vous conduisez le véhicule. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une défaillance du capteur et provoquer l'affichage d'une panne au groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

- Avant d'utiliser le système d'aide au stationnement, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide au stationnement constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de

(Suite)

MISE EN GARDE!

regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement.

S'il est nécessaire de garder l'attelage de la remorque et la boule d'attelage montés pour de longues périodes, il est possible de filtrer l'attelage de la remorque et la boule d'attelage du champ de vision du capteur. L'opération de filtrage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire autorisé.

SIDE DISTANCE WARNING SYSTEM (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT RELATIF À LA DISTANCE LATÉRALE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement relatif à la distance latérale détecte la présence d'obstacles latéraux près du véhicule à l'aide des capteurs de stationnement situés dans les pare-chocs/boucliers avant et arrière.

Affichage d'avertissement relatif à la distance latérale

L'écran d'avertissement relatif à la distance latérale n'est affiché que si cette fonctionnalité est activée dans les réglages du système Uconnect ➔ page 129.

Le système avertit le conducteur au moyen d'un signal sonore et, lorsque sélectionné, au moyen d'indications visuelles à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 64.

Les indications acoustiques ne sont activées que lorsque l'obstacle est détecté dans la trajectoire du véhicule et qu'il y a donc un risque de collision.

Des indications visuelles sont toujours fournies au conducteur, même lorsque l'obstacle ne se trouve pas sur la trajectoire du véhicule.

REMARQUE :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense en réduit le volume lorsqu'il émet une tonalité audible.

Activation et désactivation

Le système peut fonctionner seulement après un déplacement sur une courte distance et si la vitesse du véhicule se situe entre 0 et 18 km/h (0 et 11 mi/h). Vous pouvez activer et désactiver le système au moyen du menu Settings (Réglages) du système Uconnect. Si le système ParkSense est désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense, le système d'avertissement relatif à la distance latérale se désactive alors automatiquement.

REMARQUE :

Le véhicule doit être conduit sur environ une longueur de voiture pour que le système d'avertissement relatif à la distance latérale s'active.

Fonctionnement avec une remorque

Le système se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans le crochet de remorquage du véhicule. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense

Certaines conditions peuvent modifier le rendement du système d'avertissement relatif à la distance latérale :

REMARQUE :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- La présence d'un crochet de remorquage sans une remorque peut nuire au bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système ParkSense, il est recommandé de retirer du véhicule la rotule du crochet de remorquage

amovible et les outils lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les opérations de remorquage. Si vous laissez le crochet de remorquage sur le véhicule lorsque vous ne tractez pas une remorque, le crochet de remorquage peut être détecté comme un obstacle par les capteurs. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour mettre à jour le fonctionnement du système ParkSense.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESense – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESense

Le système LaneSense utilise une caméra montée sur le pare-brise pour identifier les limites de la voie et

déterminer la position de la voiture à l'intérieur de ces limites, afin de s'assurer qu'elle reste dans la voie.

Lorsque l'un des marquages de la voie est détecté et que le conducteur sort de la voie (sans clignotant), le système LaneSense émet un avertissement haptique sous forme de couple appliqué au volant pour inviter le conducteur à rester dans les limites de la voie. Si le conducteur continue de dévier de la voie, le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel à l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans les limites de voie.

REMARQUE :

Le couple appliqué au volant par le système est suffisant pour que le conducteur le remarque, mais il est toujours limité, de sorte qu'il peut facilement le neutraliser. Le conducteur peut manuellement contourner l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Si le véhicule continue à dériver au-delà de la limite de la voie sans intervention du conducteur, un témoin s'allume sur l'écran du groupe d'instruments, invitant le conducteur à ramener le véhicule dans les limites de la voie.

REMARQUE :

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 150 km/h (93 mi/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra orientée vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE



Le bouton LaneSense se trouve à l'extrémité du levier de clignotants sur la gauche de la colonne de direction.

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois sur le bouton de changement de voie LaneSense. Le message « Lane Sense On » (Système de détection de changement de voie activé) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez deux fois sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense dans les 5 secondes suivantes.

Sur certains modèles, lorsque le système LaneSense est désactivé, un message et un témoin lumineux s'affichent sur l'écran du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Le système conserve le dernier état (marche ou arrêt) qui était actif lors de l'arrêt du moteur. Au prochain démarrage du moteur, le système sera actif ou reste désactivé.

MODIFICATION DE L'ÉTAT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système LaneSense dispose de paramètres permettant de régler l'intensité de l'avertissement de

couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (précoce/moyenne/tardive) que vous pouvez configurer sur l'écran du système Uconnect ➔ page 129.

REMARQUE :

Une fois activé, le système fonctionne lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le conducteur maintient au moins une main sur le volant à tout moment.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 60 et 150 km/h (37 et 93 mi/h).
- La voie est marquée sur au moins un côté.
- Les conditions de visibilité sont appropriées.
- La route est en ligne droite ou présente de grands virages.
- Le clignotant n'est pas engagé dans la même direction que la déviation de trajectoire.

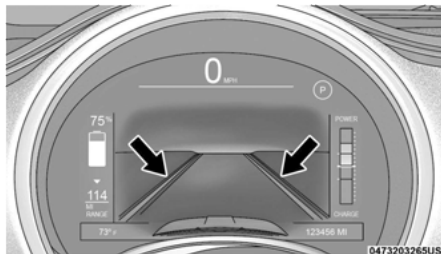
REMARQUE :

Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système de commande intégrale des freins, etc.)

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système LaneSense alerte le conducteur lorsque la voiture dévie de sa voie en affichant des symboles et des messages sur l'écran du tableau de bord.

Lorsque le système est en fonctionnement et qu'il n'a pas détecté les limites de la voie, les lignes de la voie apparaissent en gris et une icône spécifique s'affiche dans la partie supérieure dédiée de l'écran.

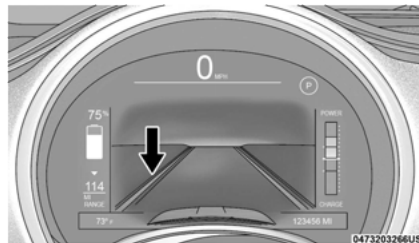


Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie simple – seulement la voie gauche détectée

- Lorsque le système est actif et n'a détecté que la voie de gauche, l'icône de la voiture s'affiche dans la zone dédiée de l'écran. Dans cet état, le système est prêt à émettre des avertissements visuels en cas de sortie de voie involontaire vers la gauche (sans activation de l'indicateur de direction).
- Lorsque le système détecte la proximité de la voiture avec la ligne de démarcation, la ligne de démarcation gauche sur l'écran devient jaune et l'icône de la voiture affichée devient également jaune. Si le système détecte que la voiture s'approche de la ligne de démarcation et est sur le point de la franchir, la ligne de démarcation gauche

(en jaune) clignote et l'icône de la voiture affichée devient également jaune.



Voie en approche (ligne jaune clignotante et témoin jaune clignotant)

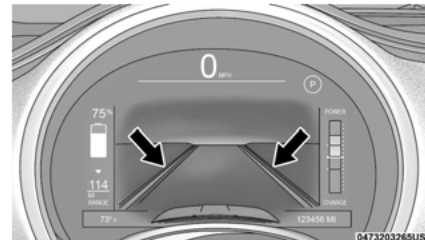
REMARQUE :

- Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.
- Le système ne fournira que des avertissements visuels et n'effectuera pas de corrections de direction pour réaligner la trajectoire de la voiture.

Sortie de voie – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est vert et non clignotant lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « amorcé » pour

fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas de sortie de voie.



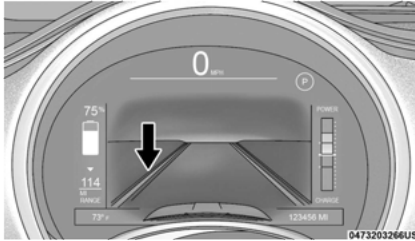
Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

REMARQUE :

En fonction des différentes conditions qu'il détecte, le système peut attirer l'attention du conducteur en modifiant les caractéristiques des lignes d'identification des voies sur l'écran. Plus précisément, il peut changer leur couleur (de blanc à jaune et vice-versa) et les faire clignoter. De plus, le système ajuste la couleur de l'icône de la voiture affichée à l'écran en fonction des besoins.

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : En cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie détectée (ligne jaune non clignotante/témoin jaune non clignotant)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : En cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

Avertissement de fonctionnement limité du système

Si un message spécifique apparaît sur l'écran, cela peut indiquer une condition qui limite le fonctionnement du système. Cette limitation peut

s'expliquer par la présence d'un obstacle qui bloque la vue de la caméra ou par une défaillance du système.

Si une obstruction est détectée, nettoyez la zone du pare-brise près du rétroviseur intérieur et vérifiez si le message disparaît. Même si la voiture peut encore être conduite dans des conditions normales, le système peut ne pas être entièrement disponible.

Une fois que les conditions limitant les fonctions du système sont résolues, celui-ci reprend son fonctionnement normal et complet. Cependant, si le problème persiste, il est conseillé de contacter un concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide.

Détection de l'absence de mains sur le volant

Lorsque le système détecte l'absence des mains sur le volant pendant une intervention active, il déclenche une série d'avertissements visuels et sonores croissants. Ce processus durera 15 secondes, l'objectif étant d'inciter le conducteur à replacer ses mains sur le volant.

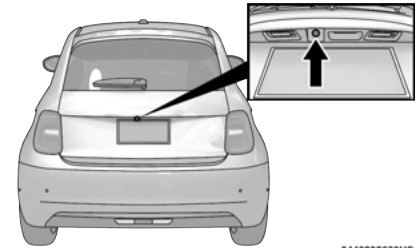
Si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant dans ce laps de temps de 15 secondes, le système se désengage et émet un avertissement supplémentaire d'une durée de 5 secondes.

Erreurs système

Si le système se désactive et affiche un message sur l'écran du groupe d'instruments, cela signifie qu'il y a un défaut dans le système. Il est encore possible de conduire la voiture, mais il est fortement recommandé de contacter un concessionnaire agréé.

CAMÉRA DE RECUIL ARRIÈRE DE STATIONNEMENT

La caméra d'aide au recul ParkView permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile, accompagnée de l'avis « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule sur le soufflet du hayon.



0440202630US

Emplacement de la caméra d'aide au recul

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée, le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) avec la fonction de délai de la caméra activée, l'image diffusée par la caméra

reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT).

Lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE), vous pouvez désactiver la caméra à l'aide d'un bouton à l'écran tactile. Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) à l'aide des réglages du système Uconnect.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 1 m (1 à 3 pi)
Vert	1 m (3 pi) ou plus

REMARQUE :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

AVERTISSEMENT

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied milieu ou sur la portière du côté conducteur.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de construction, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette indique également les capacités maximales de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie

dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des éléments de suspension ou essieux plus robustes, comme en demandant parfois les clients pour augmenter la longévité des pièces, ne permettent pas nécessairement d'augmenter le PNBV du véhicule.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTION DE REMORQUE

La traction d'une remorque n'est pas permise avec ce véhicule.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Transmission à une vitesse
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS
Chariot roulant	Avant	OK
	Arrière	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK

REMARQUE :

- Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.
- Ce véhicule doit être remorqué sur un chariot ou une remorque avec les roues avant **DÉCOLLÉES** du sol.

MISE EN GARDE!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CONSEILS DE CONDUITE**RÉDUCTION DE LA
CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils utiles qui vous permettront de réduire la consommation d'énergie de la batterie haute tension et d'augmenter ainsi l'autonomie.

Entretien de votre véhicule

Les contrôles et les opérations doivent être effectués conformément au « Programme d'entretien » (voir le chapitre « Entretien et maintenance »).

Pneus

Vérifiez la pression des pneus au moins une fois tous les quatre semaines : si la pression est trop faible, la consommation d'énergie électrique augmente en même temps que la résistance un déplacement.

Charges inutiles

Ne roulez pas avec un coffre à bagages surchargé. Le poids du véhicule et de ses garnitures influence

fortement la consommation d'énergie électrique et la stabilité.

Appareils électriques

Utilisez les dispositifs électriques seulement pendant la durée nécessaire. La lunette arrière chauffante, les essuie-glaces et le ventilateur du chauffage consomment une quantité considérable d'énergie; l'augmentation du courant absorbé accroît la consommation d'énergie électrique.

Système de chauffage-climatisation

Le système de chauffage-climatisation augmente la consommation d'énergie électrique : utilisez la ventilation standard lorsque la température extérieure le permet.

**Dispositifs de commande
aérodynamique**

L'utilisation de dispositifs de commande aérodynamique non certifiés peut nuire à l'aérodynamisme et au niveau de la consommation d'énergie électrique.

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Les renseignements de cette section vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans des conditions extrêmes.

Accélération

Le fait d'accélérer trop rapidement sur une surface enneigée, humide ou, de façon générale, glissante risque d'entraîner une dérive imprévisible des roues

avant vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues avant (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraiper les roues avant. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, entraînant possiblement une collision. Accélérez lentement et prudemment lorsque l'adhérence est susceptible d'être moindre en raison des conditions (glace, neige, humidité, boue, sable, etc.).

Conditions d'adhérence

Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées et recouvertes de neige mouillée, une couche d'eau peut se former entre le pneu et la surface de la route. Ce phénomène, qui s'appelle l'aquaplanage, peut provoquer la perte partielle ou totale de la maîtrise du véhicule et de ses capacités de freinage. Pour réduire les risques qu'une telle situation se produise, prenez les précautions suivantes :

- Ralentissez durant les averses abondantes ou lorsque les routes sont recouvertes de neige mouillée.
- Ralentissez si la route est recouverte d'eau stagnante ou de flaques.
- Remplacez les pneus lorsque les indicateurs d'usure deviennent visibles.
- Gardez vos pneus gonflés adéquatement.

- Maintenez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui se trouve devant vous afin d'éviter une collision en cas d'arrêt soudain.

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

Ruissellement et montée des eaux

AVERTISSEMENT

Ne traversez pas une route sur laquelle l'eau ruisselle ou s'accumule (comme dans le cas d'un torrent causé par un orage). La force du courant peut éroder la surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cet avertissement, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou mortelles.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

AVERTISSEMENT

- La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.
- La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de freinage pour sécher les freins.
- En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE

- Vérifiez toujours la profondeur de l'eau stagnante avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une eau stagnante dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.
- Déterminez l'état de la route sous l'eau et vérifiez s'il se trouve des obstacles avant de conduire dans l'eau stagnante.
- Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.
- La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants de la transmission. Examinez toujours les liquides (huile

(Suite)

MISE EN GARDE

- moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.
- Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

TYPE DE CONDUITE

Vitesse maximale

La consommation d'énergie augmente considérablement à mesure que la vitesse augmente. Maintenez une vitesse constante, en évitant les freinages et les accélérations inutiles, qui augmentent la consommation d'énergie électrique et les émissions.

Accélération

Les accélérations violentes ont une incidence considérable sur la consommation d'énergie électrique et les émissions. L'accélération doit être progressive.

CONDITIONS D'UTILISATION

Conditions de circulation et de route

Une circulation intense avec des accélérations rapides entraîne une forte consommation d'énergie électrique.

Les routes de montagne sinueuses et les routes cahoteuses peuvent également avoir une incidence sur la consommation.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5 NAVIGATION avec écran de 10,25 po, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

REMARQUE :

Sur certaines fréquences de la bande AM, la réception peut être perturbée par des interférences sur le signal arrivant au système Uconnect™.

REMARQUE :

Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Selon ce qui est applicable, votre véhicule peut avoir la capacité d'envoyer ou de recevoir de l'information d'un réseau filaire ou sans fil. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin.

Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé ➔ page 239 ou reportez-vous au manuel d'instructions pour la radio Uconnect pour les coordonnées détaillées de contact.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Insérez SEULEMENT les appareils/composants multimédias de confiance dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous observez un comportement inhabituel du véhicule, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé.

REMARQUE :

Pour contribuer à améliorer l'expérience utilisateur, les fonctions, la stabilité, etc., et minimiser le risque d'une violation de sécurité, les propriétaires de véhicule devraient visiter régulièrement www.driveuconnect.com (résidents des É.-U.) ou www.driveuconnect.ca

(résidents du Canada) pour de l'information sur les mises à jour disponibles pour le logiciel Uconnect.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur le côté gauche du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule et des options.

Votre système Uconnect dispose également d'un bouton VOLUME/MUTE (volume/sourdine) sur la console centrale.

Appuyez longuement sur le bouton VOLUME/MUTE (volume/sourdine) de la console centrale pour éteindre l'écran Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR



**Boutons sur l'écran tactile du système
Uconnect 5 NAV avec écran de 10,25 po**

Appuyez sur le bouton **Vehicle** (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet **Settings** (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

REMARQUE :

- Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant

que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton **Vehicle** (Véhicule) pour quitter cet écran. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton **Display** (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français, Español (Espagnol) et Italiano (Italien).
Mode d'affichage	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.

Nom de réglage	Description
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité pendant le jour. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque c'est la nuit. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet d'ajuster votre thème. Les options de réglage sont : Thème 1, Thème 2, Thème 3 et Thème 4.
Unités	Ce réglage vous permet de changer les unités à « US » (Américaines), « Metric » (Métriques) ou « Custom » (Personnalisées). Les options disponibles dans la rubrique Personnalisation sont « Vitesse » (MPH ou km/h), « Distance » (mi ou km), « Consommation » (mi/kwh, ou km/kWh ou kWh/100km ou kWh/mi ou MPGe), « Pression » (psi, kPa, ou bar), et « Température » (°C ou °F), unités de mesure indépendantes.
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.

Mon profil

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français, Español (Espagnol) et Italiano (Italien).
Mode d'affichage	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de l'écran de radio.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité pendant le jour. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque c'est la nuit. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet d'ajuster votre thème. Les options de réglage sont : Thème 1, Thème 2, Thème 3 et Thème 4.
Unités	Ce paramètre vous permet de personnaliser indépendamment les unités de mesure de la « Vitesse » (MPH ou km/h), de la « Distance » (mi ou km), de la « Consommation » (mi/kWh, ou km/kWh ou kWh/100km ou kWh/mi ou MPGe), de la « Pression » (psi, kPa ou bar) et de la « Température » (°C ou °F).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.

Nom de réglage	Description
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier de la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Fiat » (Hé, Fiat).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'intervention vocale.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage de la liste de commandes.
Navigation Settings (Paramètres de navigation)	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation. Consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement)	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio ➡ page 143.
Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessage)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessage. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Nom de réglage	Description
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Commande autonome du freinage d'urgence	Ce sous-menu contient les paramètres suivants : Commande du freinage d'urgence autonome et sensibilité de la commande du freinage d'urgence autonome. Les options disponibles pour la commande du freinage d'urgence autonome sont « Désactivé », « Avertissement seulement » et « Avertissement + freinage actif ». Les options pour la commande du freinage d'urgence autonome sont « Proche », « Moyen » et « Loïn ».
Système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.

Nom de réglage	Description
Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage modifie la distance à laquelle l'alarme du système d'avertissement de collision frontale retentit. Avec le réglage « Medium » (Moyen), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est visible et qu'une possibilité de collision est détectée. Avec le réglage « Near » (Près), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsque l'objet est plus près du véhicule. Avec le réglage « Far » (Éloigné), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est à une distance éloignée du véhicule.
Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système de freinage d'urgence avec détection des piétons.
Gestion de voie – Situé dans Gestion active de voie	Ce réglage active le système qui avertit le conducteur lors de la détection d'une sortie de voie. S'il est activé, une assistance au volant peut être fournie. Les options proposées sont « Vibration Only » (Vibration seulement), « Steering Assist Only » (Aide au volant seulement) et « Vibration + Steering Assist » (Vibration et aide au volant).
Avertissement de suivi de voie – Situé dans le suivi de voie	Ce réglage définit le type d'avertissement pour la gestion de voie active. Les options sont « Early » (Prématuré), « Medium » (Moyen) et « Late » (Retardé).
Niveau de rétroaction du suivi de voie – Situé dans le suivi de voie	Ce réglage définit l'ampleur de vibration du volant. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Avertissement LaneSense – situé dans le sous-menu LaneSense	Ce réglage définit le type d'avertissement lié au système de détection de changement de voie LaneSense. Les options sont « Early » (Prématuré), « Medium » (Moyen) et « Late » (Retardé).
Rétroaction LaneSense – situé dans le sous-menu LaneSense	Ce réglage définit le niveau du système de détection de changement de voie LaneSense. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alarme ParkSense émise lorsqu'un objet est détecté à proximité. Le réglage « Sound Only » (Alarme sonore seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'un objet est détecté. Le réglage « Sound and Display » (Alarme sonore et visuelle) fournit une alarme sonore et visuelle lorsqu'un objet est détecté.
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage	Ce réglage fournit une assistance au freinage si le système ParkSense arrière détecte une collision avec un objet.

Nom de réglage	Description
Mode du système ParkSense actif	Ce réglage permet de contrôler la fonctionnalité Active ParkSense (Système d'aide au stationnement ParkSense actif) entre le stationnement entièrement autonome et le stationnement semi-autonome. Les réglages disponibles sont « Full Auto » (Entièrement automatique) et « Steering Only » (Direction seulement).
Signal sonore de proximité ParkSense actif	Ce réglage active ou désactive les signaux sonores de proximité ParkSense actif. Ce réglage est disponible uniquement lorsque le mode ParkSense actif est réglé à « Full Auto » (Entièrement automatique).
Blind Spot Assist (Assistance d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Feux et carillon » active à la fois les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'aide sur les panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist Warning (Avertissement d'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage vous permet de régler le type d'avertissement associé au panneau de signalisation. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Drowsy Driver Alert (Alerte de somnolence du conducteur)	Ce réglage surveille les habitudes de conduite du conducteur et l'informe de tout changement, qui pourrait signifier que le conducteur est somnolent. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Highway Assist Steering Wheel Vibration (Vibration du volant pour aide sur l'autoroute)	Ce réglage fait vibrer le volant lorsqu'une sortie de voie est détectée. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Avertissement relatif à la distance latérale	Ce réglage active ou désactive l'avertissement relatif à la distance latérale et définit la manière dont le système communique avec l'utilisateur. Le réglage « Off » désactive le système. Le réglage « Sound » (Alarme sonore) fournit une alarme sonore pour l'utilisateur. Le réglage « Sound And Display » (Alarme sonore et visuelle) fournit une alarme sonore et visuelle.
Rear Seat Alert (Alerte de siège arrière)	Lorsque ce réglage est activé et que les portières arrière sont ouvertes alors que le moteur tourne ou lorsque le moteur est lancé dans les 10 minutes suivant l'ouverture de la portière, un message s'affiche pour vous inviter à vérifier le siège arrière lors de la COUPURE du contact du véhicule.

Nom de réglage	Description
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente)	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au départ en pente.

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Set Time Hours (Régler les heures)	Dans le sous-menu Set Time (Régler l'heure), ce paramètre vous permet de régler les heures. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les heures. Le réglage « - » réduit les heures.
Set Time Minutes (Régler les minutes)	Dans le sous-menu Set Time (Régler l'heure), ce paramètre vous permet de régler les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les minutes. Le réglage « - » réduit les minutes.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures. Vous pouvez aussi régler l'horloge.
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état)	Ce réglage affiche l'heure dans la barre d'état de la radio.
Régler la date	Ce réglage vous permet de définir la date.
Show Time and Date During Screen Off (Afficher l'heure et la date pendant que l'écran est éteint)	Ce réglage permet d'afficher l'heure et la date lorsque la radio est éteinte.

Phone/Bluetooth^{MD} (Téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton Téléphone/Bluetooth^{MD} de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth^{MD} à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb All » (Ne pas déranger tout). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs dans le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Fiat » (Hé, Fiat).
Voice Barge-In (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
ParkView Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive la caméra d'aide au recul ParkView.
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView	Ce réglage active ou désactive les lignes de guidage fixes de la caméra d'aide au recul ParkView.
Surround View Camera Delay (Temporisation de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra de vue panoramique lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Surround View Camera Guidelines (Lignes de guide de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra de vue panoramique.

5

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.

Feux

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

REMARQUE :

- Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Réglage de la sensibilité des phares	Ce réglage vous permet de modifier la sensibilité des phares selon la quantité de lumière visible. Plus le réglage de la sensibilité est élevé, moins est grande la variation de l'éclairage extérieur nécessaire pour allumer l'éclairage (p. ex., avec un réglage de niveau 3 au coucher du soleil, les phares s'allument plus tôt qu'aux niveaux 1 ou 2). Les niveaux possibles sont « Level 1: Minimum Sensitivity » (Niveau 1 : Sensibilité minimale), « Level 2: Medium Sensitivity » (Niveau 2 : Sensibilité moyenne) et « Level 3: Maximum Sensitivity » (Niveau 3 : Sensibilité maximale).
Délai d'extinction des phares	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le véhicule est déverrouillé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Feux de route à antiéblouissement automatique	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de route à antiéblouissement automatique.
Greeting Lights (Éclairage d'accueil)	Ce réglage active ou désactive l'éclairage d'accueil.
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Feux de virage	Lorsque ce paramètre est sélectionné, si l'angle de rotation du volant est important ou si les clignotants sont allumés, un voyant s'allume du côté concerné pour améliorer la visibilité de nuit.
Headlight Dip (Abaissement des phares)	Ce réglage abaisse les phares pendant la conduite sur le côté opposé de la route. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Fonction Hold'n Go	Ce réglage active ou désactive la fonction Hold 'n Go.
Frein de stationnement automatique	Ce réglage active ou désactive le frein de stationnement automatique.
Entretien des freins	Ce réglage vous permet de placer les freins en position d'entretien.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage permet de verrouiller automatiquement les portes lorsque le véhicule est en mouvement.
Déverrouillage automatique à la sortie	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).

Nom de réglage	Description
Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois.
Télédéverrouillage	Ce réglage vous permet d'activer et de désactiver la fonction de déverrouillage Keyless (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}).

Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage vous permet de modifier le verrouillage automatique des portières lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).

Sièges et confort

Lorsque vous appuyez sur le bouton Seats & Comfort (Sièges et confort) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux systèmes de confort du véhicule lorsque le démarrage à distance a été activé ou que le véhicule a été démarré.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Siège chauffant et ventilé du conducteur et volant chauffant activés automatiquement au démarrage du véhicule	Ce réglage active les systèmes de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options (Options avec moteur arrêté) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux situations où le moteur est à l'arrêt. Ces réglages ne sont activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient la radio en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage éteint la radio lorsque la portière est ouverte. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir la durée pendant laquelle les phares demeurent allumés une fois le véhicule mis à l'arrêt. Le bouton « + » augmente le délai. Le bouton « - » réduit le délai.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker (Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer (Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « 3 ».
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Ce réglage adapte les niveaux sonores d'un dispositif connecté au port AUX (AUXILIARÉ). Les réglages possibles sont « + » et « - ».
Auto Play (Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.

Nom de réglage	Description
Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)	Ce réglage allume automatiquement la radio lorsque le véhicule est démarré. Les réglages possibles sont « Off » (Hors fonction), « On » (En fonction) et « Recall Last » (Réglage précédent). Avec l'option « Recall Last » (Réglage précédent), le système reprend la tâche antérieure avant l'arrêt du véhicule.
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Loudness (Intensité du volume)	Ce réglage améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Volume Adjustment (Réglage du volume)	Ce réglage vous permet de régler les niveaux de volume audio pour chaque option (multimédia, téléphone, navigation, etc.) Le volume peut être réglé à une valeur de 0 à 38.

Notifications

Lorsque vous appuyez sur le bouton Notifications de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux notifications pour le système.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Notification Sounds (Sons de notification)	Ce réglage désactive le signal sonore de notification qui est émis lorsqu'une nouvelle notification est envoyée. Les options sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Favoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Favorited » (Application placée dans les favoris).
App Drawer Unfavoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Unfavorited » (Application retirée des favoris).
New Text Message Pop-Ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessagerie)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les nouveaux télémessages d'un quelconque téléphone connecté.
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les appels manqués d'un quelconque téléphone connecté.
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage de messages contextuels de navigation prédictive.

Configuration de SiriusXM^{MD}

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM^{MD}. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

REMARQUE :

- Un abonnement à la radio satellite SiriusXM^{MD} est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM ^{MD}	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM ^{MD} au sein du menu SiriusXM ^{MD} .
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Mises à jour logicielles

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Software Updates » (Mises à jour logicielles) de l'écran tactile, le système affiche le réglage associé à la mise à jour du logiciel Uconnect.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Téléchargements de logiciels par Wi-Fi	Ce réglage permet d'effectuer les mises à jour logicielles par Wi-Fi. Les options sélectionnables pour le réglage sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) de l'écran tactile, le système affiche l'information sur le système de radio.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Données au sujet de la version	Le numéro de la version actuelle s'affiche.
Licences d'utilisation	Cela affiche l'écran d'information sur les licences logicielles.

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialiser) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

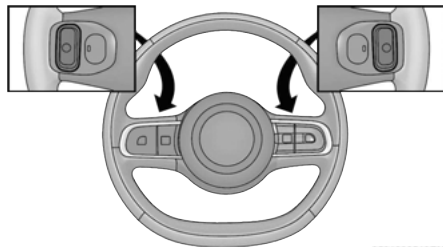
REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Restart Radio (Redémarrer la radio)	Ce réglage redémarre la radio.
Reset Apps Drawer To Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage remet le tiroir d'applications dans l'ordre par défaut. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Restore Apps to Default Order (Réinitialiser les applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage supprime toutes les applications installées s'il y a un problème à l'utilisation ou l'installation d'une application. Les options disponibles sont « Back » (Retour) et « Next » (Suivant).
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth ^{MD} et les valeurs mémorisées. REMARQUE : Effectuer cette intervention peut demander plusieurs minutes.
Reset Wi-Fi Password For Projection (Réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi pour la projection)	Ce réglage vous permet de réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi du véhicule pour la projection de téléphone intelligent. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Factory Reset (Réinitialisation des réglages d'usine)	Ce réglage réinitialise la radio à ses réglages d'usine par défaut.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant, aux positions trois heures et neuf heures.



Commandes à distance du système audio

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central de commande de main droite pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après :

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

MODE MULTIMÉDIA

Lorsque vous appuyez sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Appuyez deux fois vers le haut sur le commutateur pour avancer la lecture de deux pistes. Lorsque vous appuyez sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture; ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit premières secondes de la piste en cours. Appuyez à deux reprises sur le bouton du bas pour passer à la piste précédente si la lecture ne se trouve plus dans les huit premières secondes de la piste en cours.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la clarté du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

É.-U./CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de la radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou certains environnements, par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil ➞ page 243.

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTILOCCAGE (ABS)

Le système de freinage antiblocage augmente la stabilité du véhicule et le rendement du freinage dans la plupart des situations de conduite. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de en lien avec le moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes normaux suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- un bruit du moteur du système de freinage antiblocage ou des cliquetis (qui peuvent se poursuivre pendant un court moment après l'arrêt);
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblocage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais se servir des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

DÉTECTION DE SOMNOLENCE AU VOLANT

Le système de détection de la somnolence au volant détecte les signes de fatigue du conducteur et lui recommande de ranger le véhicule au bord de la route et de prendre une pause.

Activation et désactivation

Le système de détection de somnolence du conducteur peut être activé ou désactivé au moyen du système Uconnect en sélectionnant, dans l'ordre :

1. « Vehicle » (Véhicule)
2. « Settings » (Réglages)
3. « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite)
4. « Attention Assist » (Alerte d'attention)

Le système peut aussi être activé ou désactivé sur l'écran du tableau de bord. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section Réglages de l'affichage du tableau de bord, ➡ page 68.

REMARQUE :

- Le système de détection de la somnolence au volant mémorise le dernier réglage (activé ou désactivé) qui était actif lors de l'arrêt du moteur. Au prochain démarrage du moteur, le système se remettra automatiquement en marche ou restera éteint, en fonction de son état précédent.
- Voir les paramètres Uconnect pour plus d'informations, ➡ page 129.

AVERTISSEMENT!

Le système de détection de somnolence du conducteur est un système d'aide à la conduite et ne libère pas le conducteur de sa responsabilité de conduire le véhicule. Si vous ressentez de la fatigue pendant que vous conduisez, rangez le véhicule en toute sécurité au bord de la route sans attendre le système de détection de somnolence du conducteur. Ne reprenez la route que lorsque vous êtes en bon état physique et mental afin d'éviter de vous mettre ou de mettre d'autres conducteurs en danger.

Avertissements système

Le système de détection de la somnolence du conducteur intervient si la caméra située au centre du pare-brise détecte des signes de fatigue du conducteur, comme des variations dans la trajectoire du véhicule et une approche trop proche du bord de la route.

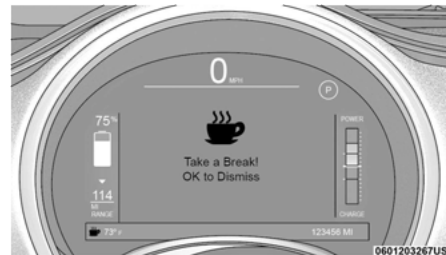
Un témoin d'avertissement rouge 🚨 apparaît sur l'écran du groupe d'instruments, accompagné d'un message spécifique, suggérant au conducteur de faire une pause. Un avertissement acoustique se fera aussi entendre.

Si le conducteur **accepte** la recommandation du système et fait une pause en appuyant sur le bouton OK situé sur le côté gauche du volant, le message disparaît de l'écran et le symbole s'affiche dans la zone désignée du tableau de bord jusqu'au prochain démarrage ou arrêt du moteur.

Si le conducteur **ignore** l'avertissement du système et continue à rouler sans s'arrêter, le message restera affiché sur l'écran du groupe d'instruments jusqu'à ce qu'il appuie sur le bouton OK situé sur le côté gauche du volant. Le témoin reste aussi affiché dans la zone désignée de l'écran du groupe d'instruments.

REMARQUE :

En cas de défaillance du système de détection de la somnolence du conducteur, un symbole orange 🚨 apparaît sur l'écran du groupe d'instruments.



Message d'avertissement de détection de la somnolence du conducteur

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SONORE POUR PIÉTONS

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement sonore pour piétons. Le système d'avertissement sonore pour piétons utilise des sons distincts pour avvertir les piétons de l'approche de votre véhicule. En outre, le module indique les changements de vitesse par une modification proportionnelle du volume.

Le système utilise un synthétiseur sonore embarqué avec un haut-parleur externe situé dans le compartiment sous le capot. Le système d'avertissement sonore des piétons est actif lorsque le véhicule n'est pas en position de stationnement et reste actif tant que le véhicule roule à une vitesse inférieure ou égale à 25 km/h (15 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Le système d'avertissement sonore pour piétons n'est pas conçu pour éviter une collision. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. Le non-respect de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATEUR (RBS)

Le système RBS alimente la batterie haute tension du véhicule pendant la décélération, ce qui est surtout utile en circulation urbaine où les arrêts et démarrages sont fréquents. Les moteurs électriques qui propulsent le véhicule vers l'avant fonctionnent comme des générateurs en freinant. Le système de freinage régénérateur (RBS) recharge la batterie à haute tension sous certaines conditions de freinage en récupérant l'énergie qui serait autrement perdue lors du freinage. Le courant électrique ainsi généré retourne dans la batterie à haute tension pour un usage ultérieur, par exemple, lorsqu'il est nécessaire d'accélérer.

Le système de freinage régénérateur (RBS) utilise des freins hydrauliques conventionnels à friction, le freinage régénérateur, ou une combinaison des deux, pour ralentir la course du véhicule. Si le système

détecte des conditions glissantes lors du freinage, puis la friction est utilisée pour ralentir le véhicule. Le système de freinage régénérateur (RBS) peut prolonger la durée de vie utile des freins de service hydrauliques; cependant, toute inspection, tout entretien programmé, et tous les entretiens périodiques pour les freins de service du véhicule doivent être respectés.

ALERTE DE RAPPEL DE SIÈGE ARRIÈRE (RSRA)

L'alerte de rappel de siège arrière (RSRA) vous avertit de la présence possible d'un objet, d'un passager ou d'un animal de compagnie sur les sièges arrière au moyen d'une notification visuelle et sonore. L'alerte de rappel de siège arrière ne permet pas la détection directe de la présence d'un objet, d'un passager ou d'un animal domestique sur un siège arrière. Lorsque les conditions décrites ci-dessus sont présentes, l'alerte de rappel de siège arrière génère l'affichage du message « Check Rear Seat » (Vérifier le siège arrière) à l'écran du groupe d'instruments ainsi qu'une alerte sonore au moment où le conducteur place le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS (EBC)

6

Votre véhicule est équipé d'un système avancé de commande électronique des freins (EBC) qui comprend le contrôle du couple de traînée (DTC), la commande électronique de stabilité (ESC), le système antipatinage (TCS), l'aide au freinage d'urgence (PBA), l'assistance au départ en pente (HSA), l'atténuation électronique antirouille (ERM) et le système Hold 'n' Go. Ces systèmes assistent le système de freinage antiblocage (ABS) afin de maximiser la capacité de freinage du véhicule en situation d'urgence.

Système de contrôle du couple de traînée (DTC)

Le système DTC (contrôle du couple de traînée) empêche les roues motrices de se bloquer. Par exemple, cela peut se produire si la pédale d'accélérateur est relâchée brusquement dans des conditions de mauvaise adhérence.

Dans ces conditions, l'effet de freinage des gaz d'échappement peut faire patiner les roues motrices, ce qui entraîne une perte de stabilité du véhicule. Dans ces situations, le système DTC intervient en rétablissant le couple du moteur afin de préserver la stabilité et d'accroître la sécurité globale.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Le dispositif électronique antiroulis (ERM) anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

REMARQUE :

Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon

l'équipement). Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans cette section pour prendre connaissance des modes ESC offerts.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais se servir des capacités du système ERM en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. Cette commande corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la ou des roues appropriées afin de contrer les conditions énumérées précédemment. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- **Survirage** – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.

- **Sous-virage** – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui

(Suite)

AVERTISSEMENT!

peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique



Le bouton ESC OFF est situé sur le côté gauche du tableau de bord.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal des véhicules munis de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans

la plupart des conditions de conduite. La commande de stabilité électronique doit être désactivée pour les motifs spécifiques suivants.

Désactivation partielle de la commande de stabilité électronique

Pour mettre en fonction ce mode, appuyez brièvement sur le bouton de désactivation « ESC OFF » (ESC désactivée) de la commande de stabilité électronique.

En mode de désactivation partielle, la partie antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la commande de stabilité électronique fonctionne sans l'assistance du système de gestion du couple moteur. Ce mode est conçu pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble, lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet la commande de stabilité électronique en vue d'assurer la motricité du véhicule. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (ESC désactivée). Le mode d'activation de la commande de stabilité électronique est alors rétabli.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, le système antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivé et le témoin

(Suite)

AVERTISSEMENT!

« ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.

- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

REMARQUE :

Pour améliorer l'adhérence d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode de désactivation partielle en appuyant sur le commutateur OFF (DÉSACTIVATION) de la commande de stabilité électronique. Lorsque les conditions qui justifiaient l'utilisation du mode de désactivation partielle de la commande de stabilité électronique ne sont plus présentes, appuyez brièvement sur le bouton de désactivation de cette commande pour la réactiver. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le

commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF) indique que la commande de stabilité électronique est en mode limité.

REMARQUE :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Fonction Hold 'n' Go

Il fait partie intégrante du système de commande de stabilité électronique et assure le freinage de la voiture dans toutes les conditions. La fonction Hold 'n' Go peut être activée à partir du panneau en mode NORMAL; elle est toujours active en modes AUTONOMIE et SHERPA. Si elle est activée, après avoir détecté que le véhicule est à l'arrêt et que la pédale de frein a été relâchée, la fonction Hold 'n' Go maintient le freinage du véhicule. Vous pouvez maintenant retirer votre pied de la pédale de frein. Lorsque le conducteur appuie légèrement sur la pédale d'accélérateur, la fonction Hold 'n' Go libère à nouveau le frein, laissant la voiture libre de bouger. Si la voiture est à l'arrêt et que l'une

des conditions suivantes requises par la fonction Hold 'n' Go est modifiée :

- La porte du conducteur est fermée
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée

La fonction est alors désactivée et le système de frein de stationnement est automatiquement engagé.

AVERTISSEMENT!

La technologie intelligente de la fonction Hold 'n' Go ne peut pas dépasser les limites imposées par les lois physiques et ne fonctionne que dans les limites du système. Le confort accru offert par la fonction Hold 'n' Go ne doit jamais amener le conducteur à prendre des risques qui pourraient compromettre la sécurité.

Système d'assistance au départ en pente

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système d'assistance au départ en pente maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 6 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule sur une pente ascendante (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en marche ARRIÈRE).

Le système d'assistance au départ en pente fonctionne lorsque le véhicule est en marche ARRIÈRE ou lorsque le levier de vitesses est dans une position de marche avant si tous les critères d'activation du système sont satisfaits. Le système ne s'active pas si le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

Dans des pentes peu prononcées, lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. N'oubliez pas que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Aide au freinage d'urgence (PBA)

Le système d'aide au freinage d'urgence permet d'améliorer la capacité de freinage du véhicule en situation de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en analysant la rapidité d'actionnement de la pédale de frein et la force y étant appliquée, puis exerce en conséquence une pression de freinage optimale. Cela peut réduire la distance de freinage; par conséquent, le système d'aide au freinage d'urgence vient en complément au système de freinage antibloquage.

L'assistance maximale fournie par le système d'aide au freinage d'urgence est obtenue en appuyant très rapidement sur la pédale de frein. De plus, pour une efficacité maximale, la pédale de frein doit être maintenue enfoncée pendant tout le freinage, sans pomper les freins. Ne réduisez pas de la pression sur la pédale de frein jusqu'à la fin du freinage. Le système d'aide au freinage d'urgence se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

- Le système d'aide au freinage d'urgence ne peut pas outrepasser les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence disponible en fonction de l'état de la route.
- Le système d'aide au freinage d'urgence ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans les virages, à la conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à l'aquaplanage.

AVERTISSEMENT!

- La capacité du système d'aide au freinage d'urgence ne doit jamais être testée de manière irresponsable et dangereuse, de façon à compromettre la sécurité du conducteur, des autres occupants de la voiture ou de tout autre usager de la route.

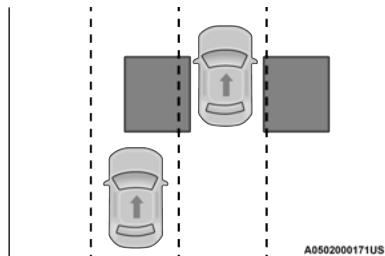
Système antipatinage

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts (BSM) utilise les capteurs radar, situés dans le bouclier/pare-chocs avant et arrière, pour détecter les véhicules immatriculés permis sur l'autoroute (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans l'angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant; et il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 15 km/h (9 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones. Il est temporairement désactivé à une vitesse supérieure à environ 140 km/h (84 mi/h).

REMARQUE :

Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.

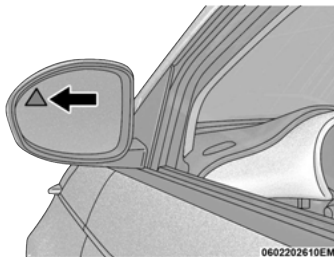
Le système de surveillance des angles morts peut devenir obstrué si de la neige, de la glace, de la boue ou d'autres contaminants de la route s'accumulent sur le bouclier/pare-chocs arrière, où sont situés les capteurs radar. Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important. Si une obstruction est détectée, le message « Blind Spot Temporarily Unavailable, Sensor Blocked » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible : capteurs obstrués) est affiché dans le groupe d'instruments, les deux rétroviseurs s'illuminent et les alertes du système de surveillance des angles morts et du système de surveillance de circulation en marche arrière sont désactivées. Il s'agit du fonctionnement normal. Le système reprend automatiquement son fonctionnement normal lorsque la situation est résolue ou lorsqu'un cycle d'allumage est réalisé. Pour réduire les interruptions du système, n'obstruez pas la zone du bouclier/pare-chocs arrière

où se trouvent les capteurs radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.) et gardez cette zone exempte de contaminants de la route.



Emplacement des capteurs radar

Lorsqu'activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un signal sonore retentit également, si les signaux sonores sont activés. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine ➡ page 158.

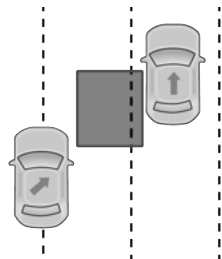


Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

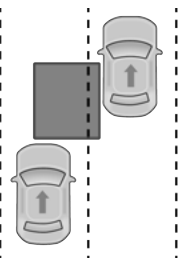


Surveillance latérale

A0502000166US

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 30 km/h (18 mi/h).

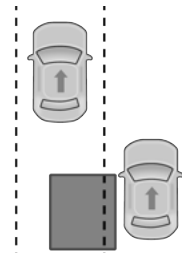


Surveillance arrière

A0502000167US

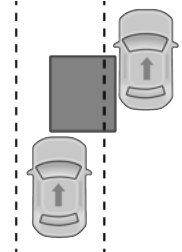
Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule à une vitesse relative inférieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement pourrait ne pas s'allumer.



A0502000168US

Dépassement et approche

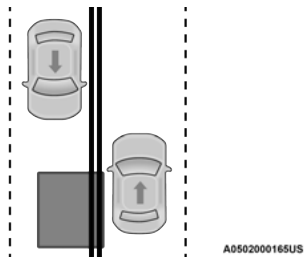


A0502000167US

Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➔ page 243.



Circulation en sens opposée

AVERTISSEMENT

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de

(Suite)

AVERTISSEMENT

voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

L'alarme d'angle mort comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnec sous « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite).

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement (réglage par défaut)

Lorsque le mode Lights Only (Témoins seulement) est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Lorsqu'une alarme sonore est demandée, la radio est mise en sourdine pendant la durée du signal sonore.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est mis hors fonction, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts.

REMARQUE :

Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Capteur obstrué

Si le système détecte une perte de performance en raison de contamination ou de présence de corps étrangers, un message vous avertit qu'un capteur est obstrué et les témoins d'avertissement dans les rétroviseurs latéraux s'allument. Les témoins d'avertissement restent allumés jusqu'à ce que l'obstruction soit dégagée. Dégagez tout d'abord la zone du bouclier/pare-chocs autour des capteurs. Après avoir retiré l'obstruction, réinitialisez le système en mettant le commutateur d'allumage en position de MARCHÉ, d'ARRÊT puis de nouveau de MARCHÉ.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale avec atténuation utilise une caméra montée au centre du pare-brise qui a la capacité de prendre des mesures en présence de véhicules, de cyclistes et de piétons. En cas de collision imminente, le système intervient

en freinant automatiquement la voiture pour éviter la collision ou en réduire les effets.

Le système communique avec le conducteur par le biais de signaux sonores et visuels affichés sur le tableau de bord.

Lorsqu'il y a un risque de collision et que le système ne détecte aucune intervention de la part du conducteur, il déclenche le freinage automatique pour aider à décélérer la voiture et atténuer le risque de collision frontale (freinage automatique).

Si le système détecte que l'action du conducteur sur la pédale de frein est insuffisante, il peut intervenir pour améliorer l'efficacité du système de freinage, réduisant ainsi davantage la vitesse de la voiture (phase d'assistance supplémentaire au freinage). Le système s'abstiendra d'intervenir s'il reconnaît que le conducteur a pris la maîtrise de la voiture et qu'il est attentif à la situation et à la possibilité d'une collision.



Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Le véhicule est équipé d'une fonction « crampage » qui lui permet de reprendre son mouvement quelques secondes après un arrêt automatique.

REMARQUE :

Après l'arrêt du véhicule, les étriers de frein peuvent rester bloqués pendant environ 2 secondes par mesure de sécurité. Si la voiture bouge légèrement, appuyez sur la pédale de frein.

Activation et désactivation

Le système d'alerte de collision frontale peut être désactivé et réactivé dans le système Uconnect ➡ page 129 ou par l'intermédiaire de l'écran du groupe d'instruments ➡ page 64.

Le système offre trois niveaux d'activation :

REMARQUE :

- **Avertissement + freinage actif (système actif) :** le système fournit des avertissements visuels et sonores, un freinage automatique et une assistance supplémentaire dans la phase de freinage lorsque le conducteur ne freine pas suffisamment en cas de risque de collision frontale.
- **Avertissement seulement (système partiellement actif) :** le système émet des avertissements visuels et sonores, mais ne fournit pas de freinage automatique ou d'aide au freinage supplémentaire lorsque le conducteur ne freine pas du tout ou n'applique pas une force de freinage suffisante en cas d'accident frontal potentiel.

- **Éteint (système désactivé) :** le système n'émet pas d'avertissements visuels ou sonores, n'engage pas de freinage automatique ou d'assistance supplémentaire dans la phase de freinage. Le système ne fournit aucune indication sur une éventuelle collision.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Réglages du système d'avertissement de collision frontale

Activation et désactivation

Le système maintient le dernier état (avertissement seulement, avertissement et freinage actif ou désactivé) qui était actif lors de l'arrêt du moteur. Au prochain démarrage du moteur, le système sera actif ou restera désactivé.

Le système peut être désactivé manuellement à partir de l'écran du groupe d'instruments ou des paramètres Uconnect. Après la désactivation, le système n'avertit pas le conducteur des risques d'accident avec les véhicules qui le précèdent, quel que soit le réglage sélectionné précédemment. Le système peut être

réactivé par le biais des paramètres Uconnect ou de l'écran du groupe d'instruments.

Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).

Le système est actif dans les conditions suivantes :

REMARQUE :

- Le système est activé correctement.
- Il n'a pas été désactivé dans l'affichage du groupe d'instruments ou dans les réglages Uconnect.
- Le dispositif d'allumage doit être à la position ENGINE (moteur).
- La vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

Changement de la sensibilité et de l'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de l'état du freinage actif sont programmables par l'intermédiaire du système Uconnect ➡ page 129 ou de l'affichage du groupe d'instruments ➡ page 64.

Trois options sont offertes : « Proche », « Moyen » et « Loin »

La sensibilité par défaut du système d'avertissement de collision frontale est le réglage « Moyen ». Dans ce mode, le système avertit le conducteur d'un risque de collision avec le véhicule qui le précède lorsque ce dernier se trouve à une distance standard, située entre

les deux autres réglages. Le conducteur dispose ainsi d'un temps de réaction plus long que le réglage « Near » (proche), mais plus court que le réglage « Far » (Loin) lorsqu'il est confronté à un risque d'accident.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec des objets plus proches du véhicule. Le réglage procure des avertissements plus tard et moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloigné) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec des objets plus éloignés. Il en résulte des avertissements plus tôt et cela assure un plus grand temps de réaction pour éviter les collisions possibles.

REMARQUE :

Le réglage « Far » (Éloigné) peut contribuer à augmenter le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

REMARQUE :

Le réglage « Near » (Proche) peut contribuer à réduire le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

REMARQUE :

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option freinage supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera

pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

- Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Off » (Hors fonction), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.
- Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.

Messages d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Fonction temporairement indisponible

Si le témoin de défaillance s'allume, cela indique qu'une condition empêchant temporairement le fonctionnement du système peut s'être produite. Des facteurs météorologiques comme de fortes pluies, du brouillard ou un soleil bas à l'horizon peuvent être à l'origine de cette défaillance temporaire.

Bien que le véhicule puisse encore être conduit dans des conditions normales, le système peut être temporairement indisponible.

Une fois que les conditions qui limitent les fonctions du système sont résolues, celui-ci reprend son fonctionnement normal et complet. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide.

Avertissement de désactivation du système en raison d'une obstruction

L'affichage d'un message dédié indique qu'une condition de désactivation du système peut s'être produite. La cause probable de cette désactivation est un obstacle dans le champ de vision de la caméra. Si un obstacle est détecté, il est conseillé de nettoyer la zone du pare-brise où se trouve le capteur du système d'avertissement de collision frontale et de vérifier si le message disparaît.

Bien que le véhicule puisse encore être conduit dans des conditions normales, le système peut être temporairement indisponible.

Une fois que les conditions qui limitent les fonctions du système sont résolues, celui-ci reprend son fonctionnement normal et complet. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (FCW)

Si le système se désactive et que le message « FCW Unavailable Service Required » (Système

d'avertissement de collision frontale non disponible, entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie interne du système s'est produite. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Conduite dans des conditions particulières

REMARQUE :

L'intervention du système peut être inattendue ou retardée. Dans de telles situations, il est essentiel que le conducteur fasse preuve d'une extrême prudence et qu'il garde la maîtrise de la voiture pour assurer la sécurité de la conduite. Voici quelques exemples de conditions de conduite spécifiques :

- Conduite dans un tournant.
- Véhicules de plus petites dimensions ou qui ne restent pas dans leur voie de circulation.
- Changement de voie par d'autres véhicules.
- Véhicules circulant à angle droit par rapport au véhicule.

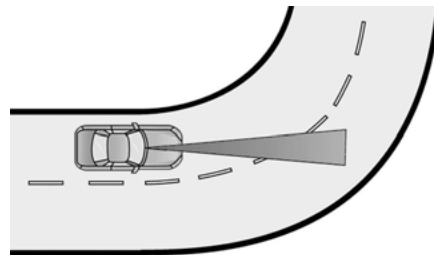
REMARQUE :

Dans des conditions de circulation particulièrement complexes, le conducteur peut désactiver manuellement le système par le biais des paramètres Uconnect ou de l'écran du groupe d'instruments.

CONDUITE DANS UN TOURNANT

À l'entrée ou à la sortie d'un grand virage, le système peut détecter une voiture devant vous qui ne circule

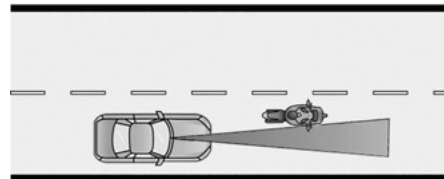
pas sur la même voie. Dans ces situations, le système peut déclencher une intervention.



Conduite dans un virage

VÉHICULES ÉTROITS OU MAL ALIGNÉS

Le système est limité dans la détection des voitures qui se trouvent devant la voiture, mais en dehors du champ de vision de la caméra. Ainsi, il peut ne pas réagir aux véhicules plus petits, comme les motocyclettes.



0434203256EM

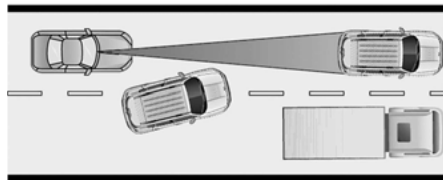
Exemple de véhicules étroits

DÉTECTION DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

Pendant la conduite, en cas de risque de collision avec un piéton ou un cycliste, le système affiche un message d'avertissement précisant la direction de la détection de l'obstacle et, le cas échéant, applique les freins.

CHANGEMENT DE VOIE PAR D'AUTRES VÉHICULES

Les voitures qui changent soudainement de voie, en entrant dans la même voie que votre voiture et en se déplaçant ensuite dans le champ de vision de la caméra, peuvent déclencher l'intervention du système.



Exemple de changement de voie

SYSTÈME DE SURVEILLANCE INDIRECTE DE LA PRESSION DES PNEUS (ITPMS)

Le véhicule est équipé de l'ITPMS (système de surveillance indirecte de la pression des pneus) qui surveille l'état de gonflage des pneus.

L'ITPMS avertit le conducteur si la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule ➔ page 225.

MISE EN GARDE!

- Si l'ITPMS signale une baisse de pression des pneus, il est recommandé de vérifier la pression des quatre pneus.
- L'ITPMS ne dispense pas le conducteur de l'obligation de vérifier la pression des pneus tous les mois; il ne doit même pas être considéré comme un système de remplacement pour l'entretien ou un système de sécurité.
- La pression des pneus doit être vérifiée lorsque les pneus sont froids. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne réduisez pas la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répétez la vérification lorsque les pneus sont froids.
- L'ITPMS ne peut pas indiquer les chutes de pression soudaines dans les pneus (par exemple, l'éclatement d'un pneu). Dans ce cas, arrêtez le véhicule en freinant avec prudence et en évitant de braquer brusquement.
- Le système ne fait qu'avertir que la pression des pneus est basse : il n'est pas en mesure de les gonfler.
- Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation d'énergie électrique, réduit la

(Suite)

MISE EN GARDE!

durée de vie de la bande de roulement et peut affecter votre capacité à conduire en toute sécurité.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression des pneus augmente aussi quand le véhicule roule – cette situation est normale et ne nécessite aucun réglage de la pression.

Pour obtenir des renseignements sur la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule, consultez ➔ page 225.

L'ITPMS avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

L'ITPMS maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur à froid recommandée. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée et la

procédure de réinitialisation effectuée pour que le témoin d'avertissement du TPMS s'éteigne.

REMARQUE :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

La mise à jour s'effectue automatiquement et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 248 kPa (36 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reste allumé. Dans ce cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne s'éteint que lorsque les pneus ont été gonflés conformément à la valeur de pression de gonflage à froid recommandée

sur l'étiquette et que la procédure de réinitialisation ait été effectuée.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus de route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments contient un témoin de pneus, où les valeurs de pression des pneus sous-gonflés sont de couleur différente ➡ page 64.

REMARQUE :

Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa, en bar ou en lb/po².



Affichage du système de surveillance de la basse pression des pneus

Si le système détecte que l'un des quatre pneus de route est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le pneu dont la valeur de pression est de couleur différente sur l'affichage graphique de la valeur de pression à froid recommandée.

REMARQUE :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs de pression, l'affichage graphique des valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès que les valeurs de pression mises à jour sont reçues. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

Procédure de RÉINITIALISATION

L'ITPMS (système de surveillance indirect de la pression des pneus) a besoin d'une phase initiale « d'auto-apprentissage » (dont la durée dépend du style de conduite et des conditions routières : les conditions optimales étant la conduite sur une route droite à 80 km/h [50 mi/h] pendant au moins 20 minutes) qui commence lorsque la procédure de RÉINITIALISATION est exécutée manuellement.

La procédure de RÉINITIALISATION doit être effectuée :

- chaque fois que la pression des pneus est modifiée;
- lorsque l'on change ne serait-ce qu'un seul pneu;
- lorsque les pneus sont permutés/inversés;
- lorsque la roue d'économie d'espace est montée.

Avant d'effectuer la procédure de RÉINITIALISATION, gonflez les pneus aux valeurs de pression nominale spécifiées dans le tableau des pressions de gonflage, voir ➞ page 222.

Si la RÉINITIALISATION n'est pas effectuée, dans tous les cas susmentionnés, le témoin lumineux peut donner de fausses indications sur un ou plusieurs pneus.

Pour effectuer la procédure de RÉINITIALISATION, avec la voiture arrêtée et le contact mis sur ON/RUN (MARCHE), utilisez le menu principal comme suit :

- Allez dans « Infos véhicule » puis dans « Réinitialiser la pression des pneus »;
- Appuyez sur « OK » et maintenez-la enfoncée (plus de 2 secondes);
- L'écran affiche la progression de la procédure (avec une barre graphique) jusqu'à ce que la RÉINITIALISATION soit terminée.

À la fin de la procédure de RÉINITIALISATION, l'écran affiche le message « réinitialisation enregistrée », indiquant que l'autoapprentissage a commencé, et vous entendez un avertissement sonore.

Si la procédure d'autoapprentissage de l'iTPMS n'a pas été effectuée correctement, aucun avertissement n'est émis.

Conditions de fonctionnement

Le système est actif lorsque la vitesse est supérieure à 15 km/h (9 mi/h).

Dans certaines situations comme la conduite sportive, les conditions particulières de la chaussée (par exemple, routes verglacées, enneigées ou non revêtues), la signalisation peut être retardée ou partielle dans la détection du dégonflage actuel de plus d'un pneu.

Dans des conditions particulières (voiture chargée asymétriquement d'un côté, traction d'une remorque, pneu endommagé ou usé, montage de la roue de secours, utilisation de la trousse de réparation des pneus « FixandGo », montage de chaînes à neige, montage de pneus différents sur les essieux), le système peut fournir de fausses indications ou être temporairement désactivé.

Si le système est temporairement désactivé, le voyant d'avertissement clignote pendant environ 75 secondes, puis reste allumé en permanence; en même temps, l'écran affiche la forme de la voiture et les symboles « - - » apparaissent à côté de chaque pneu.

Cet avertissement s'affiche aussi après l'arrêt du moteur et sa remise en marche si les bonnes conditions de fonctionnement ne sont pas rétablies.

En cas de signaux anormaux, il est recommandé d'effectuer la procédure de RÉINITIALISATION. Si les indications réapparaissent après une réinitialisation réussie, vérifiez que les pneus utilisés sur les quatre roues sont les mêmes et qu'ils ne sont pas endommagés. Dès que possible, remontez le pneu habituel à la place de la roue de secours, retirez les chaînes à neige, si possible, vérifiez la bonne

répartition de la charge et répétez la procédure de RÉINITIALISATION en conduisant sur une route propre et goudronnée. Si les indications persistent, contactez un concessionnaire agréé.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement (pour plus d'information, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants ») doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 et 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié (pour plus d'information, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants »).
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le boudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Assistance de clientèle » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être

causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)



La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité

avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le

passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

REMARQUE :

Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions

normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENTI

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.
- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

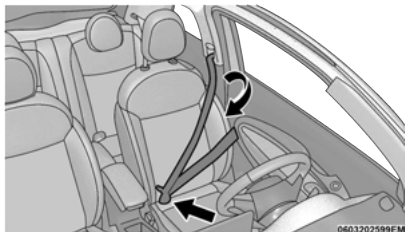
- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.
- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.
 - Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

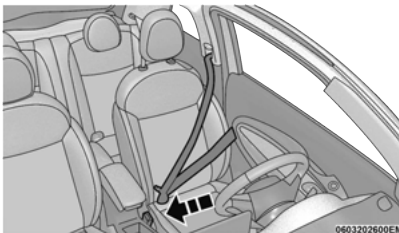
Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.



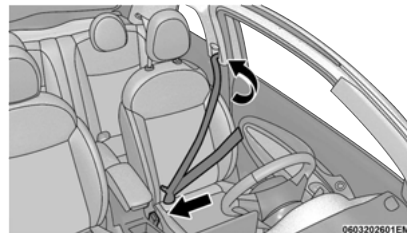
Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

- À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
- Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
- Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture

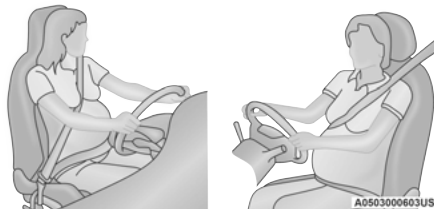
(Suite)

AVERTISSEMENT

de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 15 cm (6 po).

- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour

la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent, peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

REMARQUE :

Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

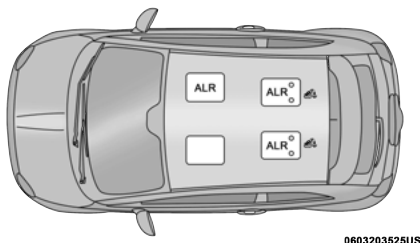
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique ((ALR) EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide.

La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



EBA – enrouleur à blocage automatique commutable

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat

sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!


- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux du conducteur
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de surveillance si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en

ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retient une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic conignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

REMARQUE :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

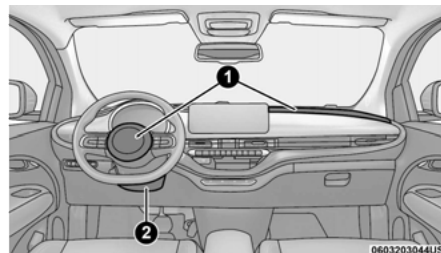
AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et

le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

**Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux d'impact**

- 1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
- 2 – Protège-genoux du conducteur et sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des

AVERTISSEMENT!

blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

(Suite)

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables

(Suite)

AVERTISSEMENT!

sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction. Le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur offre une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires

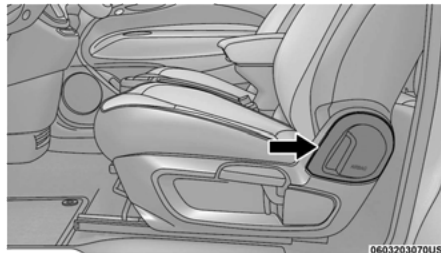
Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC

GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque

de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



0601203250US

Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle

ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est

étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci, peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux,

(Suite)

AVERTISSEMENT!

même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.

- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision,

(Suite)

AVERTISSEMENT!

les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

REMARQUE :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriraient durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être déployés.


Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie

les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables**REMARQUE :**

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux du conducteur
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

REMARQUE :

Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là

où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

REMARQUE :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent

intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Arrêter le moteur du ventilateur du système de chauffage, climatisation et ventilation, fermer la porte de circulation du système de chauffage, climatisation et ventilation.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
 - Moteur électrique
 - Direction assistée électrique
 - Servofrein
 - Frein de stationnement électrique
 - Sélecteur de rapport de la transmission automatique

- Avertisseur sonore
- Essuie-glace avant

REMARQUE :

Après un accident, n'oubliez pas de mettre le contact en position OFF (arrêt) pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement le véhicule avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. Si les dispositifs électriques du véhicule (par exemple les phares) ne sont pas endommagés après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Après un événement exigeant l'activation du système de réponse améliorée en cas d'accident, si le système est actif, un message « Service Electrical System » (Entretien du système électrique) s'affiche sur le groupe d'instruments. Le véhicule ne peut pas être conduit dans cet état et doit être remorqué immédiatement chez un concessionnaire certifié afin d'être inspecté et de réinitialiser le système de réponse amélioré en cas d'accident.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures

(Suite)

AVERTISSEMENT

en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.

- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- Le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- L'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- Le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- La vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE :

Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données

d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces

canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

REMARQUE :

- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers> ou composez le 1 888 327-4236.
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safedrivers-childsafety-index-53.htm>.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ens. ret. enfants/bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont

maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le

milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)



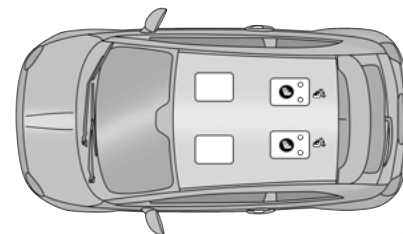
022668173

Étiquette du système LATCH



Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le

système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



Positions du système LATCH

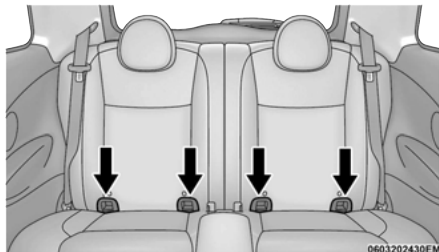
-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système d'ancrage LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Oui	Vous pouvez retirer l'appuie-tête de chaque siège arrière s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Emplacement des ancrages LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

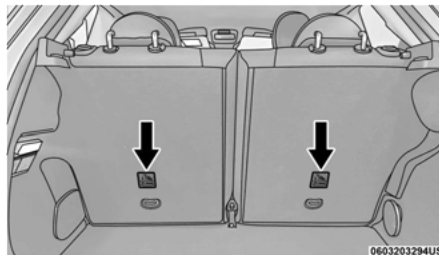


Ancrages inférieurs du système LATCH

Localiser les ancrages d'attache supérieurs



Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.



Montage de la courroie d'attache du siège arrière

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

AVERTISSEMENT

Ce véhicule ne comporte pas une place centrale. N'utilisez pas les ancrages inférieurs centraux du système LATCH (ANCRES INFÉRIEURS ET COURROIE D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT) pour installer un siège d'enfant au centre du siège arrière.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouler à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Pour certains sièges de la deuxième rangée, il peut être nécessaire d'incliner le siège et/ou de relever l'appui-tête (s'il est réglable) pour obtenir un meilleur ajustement. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et

verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

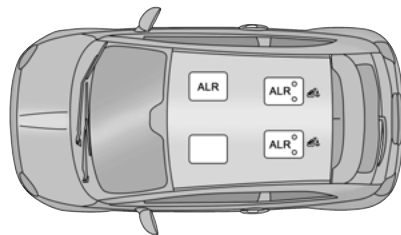
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».


Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



0603203525US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

EBA – enrouleur à blocage automatique commutable
 Symbole d'ancrage d'attache supérieur

6

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.

Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Oui	Vous pouvez retirer l'appuie-tête de chaque siège arrière s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (ALR) commutable

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Pour certains sièges de la deuxième rangée, il peut être nécessaire d'incliner le siège et/ou de relever l'appuie-tête (s'il est réglable)

pour obtenir un meilleur ajustement. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet

indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège

d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

AVERTISSEMENT!

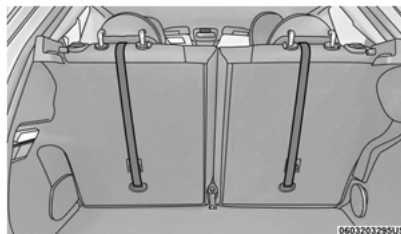
Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.



1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas

d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.
3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.



Montage de la courroie d'attache du siège arrière

4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

6

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

VÉHICULES CONNECTÉS

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et

confidentialité » dans le supplément pour le système Uconnect du manuel du propriétaire ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » ➔ page 129.

AVERTISSEMENT!

Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE**Ceintures de sécurité**

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Témoin d'avertissement de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position ON/RUN (MARCHÉ) afin

d'effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➔ page 164.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de

freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

-  Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.
-  RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher

(Suite)

AVERTISSEMENT

qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la

(Suite)

AVERTISSEMENT

pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.

- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

6

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs

sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

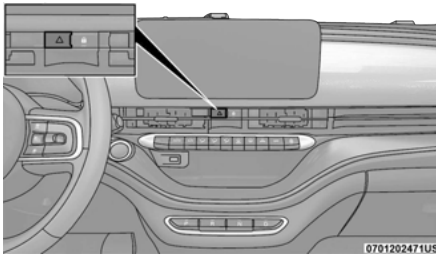
Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Vérifiez aussi si des vapeurs d'essence sont détectées ou si des fuites de carburant ou de liquide de frein sont suspectées. La cause doit être identifiée et corrigée immédiatement.

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

Le commutateur des feux de détresse est situé sur le tableau de bord, sous l'écran de la radio.



Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

N'utilisez pas ce système d'avertissement d'urgence lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

S'il est nécessaire de quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continueront à fonctionner même si la clé de contact est retirée et le véhicule verrouillé.

REMARQUE :

L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

SYSTÈME D'APPELS D'URGENCE ET D'ASSISTANCE



Boutons Assistance et SOS

- 1 – Bouton SOS
- 2 – Bouton ASSIST

La console au pavillon est munie de boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE).

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➡ page 243.
- Les boutons SOS (ASSISTANCE) et ASSIST ne fonctionnent que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si votre service du système Connect de la marque est actif et connecté à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton SOS Call (Appel SOS) sur la console au pavillon.

REMARQUE :

Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de dix secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur la console au pavillon.

2. Les voyants à DEL situés entre les boutons SOS et ASSIST (assistance) sur la console au pavillon passent à la couleur verte une fois que la connexion à un préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - Une indication que l'occupant a effectué un appel SOS.
 - La marque du véhicule
 - Les dernières coordonnées GPS connus du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
 - Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.
5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des

renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex., présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de faire un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.
- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex., radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. **SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE**

(Suite)

AVERTISSEMENT!

SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRES UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMIS LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.

- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Les témoins de la console au pavillon situés entre les boutons SOS (ASSISTANCE) et ASSIST s'allument en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message suivant : « Véhicule device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin de la console au pavillon est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin de la console au pavillon est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent, notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident

- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité

de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de faire un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

REMARQUE :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

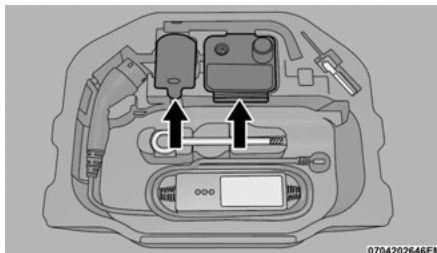
- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.

- Service à la clientèle des services connectés de la marque – Assistance à bord du véhicule pour la marque connectée.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.
- Service à la clientèle Uconnect – Soutien complet pour les problèmes de radio, de téléphone et de navigation.

TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS

DESCRIPTION

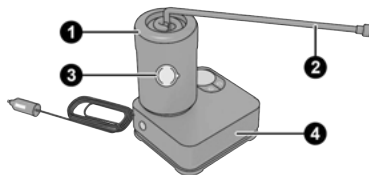
Si un pneu est crevé, vous pouvez faire une réparation d'urgence à l'aide de la trousse d'entretien des pneus situé sous le plancher de chargement.



Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

La trousse de réparation des pneus comprend ce qui suit :

- Une cartouche d'enduit d'étanchéité contenant l'enduit d'étanchéité.
- Un tube de remplissage.
- Un autocollant portant l'inscription « Max. 80 km/h (50 mi/h) », à apposer à une position facilement visible pour le conducteur (p. ex., sur le tableau de bord) après la réparation du pneu
- Un compresseur d'air complet avec manomètre et connecteurs.
- Un manuel d'instruction à consulter pour assurer une utilisation adéquate de la trousse d'entretien des pneus, qui doit être remise au personnel qui traite le pneu traité au moyen de l'enduit d'étanchéité.
- Une paire de gants de protection.
- Des adaptateurs, pour gonfler certains éléments.



0704202647EM

Composants de la trousse d'entretien des pneus

- 1 – Cartouche d'enduit d'étanchéité
- 2 – Tube de remplissage
- 3 – Autocollant
- 4 – Compresseur d'air

REMARQUE :

L'enduit d'étanchéité est efficace aux températures extérieures comprises entre -40 °C (-40 °F) et 50 °C (122 °F). L'enduit d'étanchéité possède une date de péremption.

Pour utiliser la trousse d'entretien des pneus, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dans un endroit où vous pouvez réparer le pneu en toute sécurité. Vous devez être aussi loin que possible du côté de la route, et dans une position qui n'est pas dangereuse pour les véhicules circulant sur la chaussée. Activez les feux de détresse, retirez le triangle de sécurité du coffre et placez-le à une distance convenable du véhicule pour avertir les autres conducteurs de votre présence.

2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Les flexibles de la trousse de réparation des pneus pourront ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. Si le véhicule en est équipé, utilisez tout l'équipement de sécurité requis par la loi.
3. Mettez le levier de rapport à la position P (STATIONNEMENT).

PROCÉDURE DE GONFLAGE

AVERTISSEMENT!

- Les renseignements requis par la loi actuelle sont indiqués sur l'étiquette de la cartouche de la trousse. Lisez l'étiquette de la cartouche avant de l'utiliser, évitez toute utilisation inappropriée.
- Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.
- Ne retirez pas les corps étrangers du pneu.
- Ne laissez pas le compresseur en marche pendant plus de 20 minutes, car cela pourrait entraîner une surchauffe.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

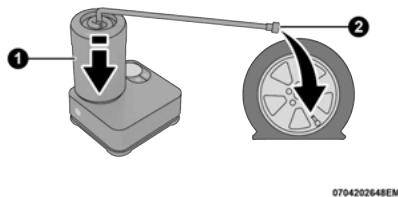
- N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :
 - Si la crevaillon dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
 - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou des sources thermiques.
- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau. Il cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement avec suffisamment d'eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

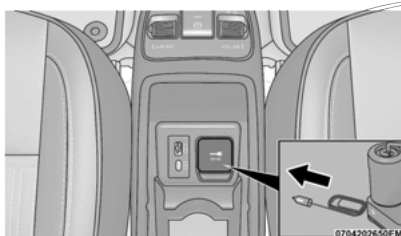
1. Appliquez le frein de stationnement électrique.
2. Insérez la cartouche d'enduit d'étanchéité dans le support de compresseur adéquat, en l'appuyant vers le bas. Dévissez le bouchon de la valve, retirez le tube de remplissage et serrez le raccord sur la soupape de pneu.



Fixation du tube de remplissage sur un pneu dégonflé

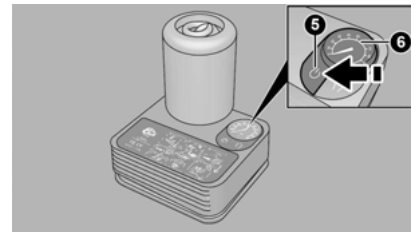
- 1 – Cartouche d'enduit d'étanchéité
2 – Tube de remplissage

3. Assurez-vous que le commutateur d'alimentation du compresseur se trouve à la position d'arrêt (O).
4. Insérez la fiche dans la prise de courant située dans la console centrale, puis démarrez le moteur.



Prise de courant de la console centrale

5. Démarrez le compresseur en plaçant le commutateur principal à la position de marche (I).
6. Gardez le pneu gonflé à la pression des pneus indiquée sur l'étiquette d'information des pneus située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur → page 222. Pour obtenir un relevé plus précis, vérifiez la valeur de pression sur le manomètre lorsque le compresseur est hors fonction.



Compresseur d'air

- 5 – Commutateur d'alimentation
6 – Manomètre
7. Si la pression n'est pas d'au moins 1,8 bar (26 lb/po²) après 15 minutes, débranchez le compresseur de la soupape et de la prise de courant. Faites ensuite avancer le véhicule d'environ 10 m (33 pi) afin de répartir l'enduit d'étanchéité uniformément à l'intérieur du pneu, puis regonflez le pneu.
 8. Si vous ne parvenez toujours pas à obtenir une pression d'au moins 1,8 bar (26 lb/po²)

dans les 15 minutes de la mise en fonction du compresseur, ne conduisez pas le véhicule et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

9. Conduisez le véhicule sur environ 8 km (5 miles), arrêtez-le, engagez le frein de stationnement électrique et vérifiez de nouveau la pression du pneu.
10. Si la pression est inférieure à 1,8 bar (26 lb/po²), ne conduisez **PAS** le véhicule et consultez un concessionnaire autorisé.
11. Si une valeur de pression d'au moins 1,8 bar (26 lb/po²) est détectée, restaurez la pression correcte (lorsque le moteur tourne et le frein de stationnement électrique est enclenché) et conduisez-la immédiatement et délicatement chez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort. Faites vérifier le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé.

12. Appliquez l'autocollant de la bouteille d'enduit d'étanchéité à un endroit où elle peut être facilement vue par le conducteur pour indiquer que le pneu a été réparé à l'aide d'une trousse d'entretien des pneus et que le conducteur ne doit pas dépasser la vitesse de bridage du pneu réparé.

AVERTISSEMENT!

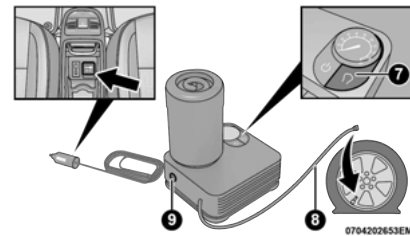
N'apposez pas l'autocollant de limitation de vitesse à la zone rembourrée sur le volant. Le fait d'apposer l'autocollant de limitation de vitesse à la zone rembourrée sur le volant est dangereux, car le sac gonflable pourrait ne pas fonctionner (se déployer) normalement, ce qui pourrait causer des blessures graves. En outre, n'apposez pas l'autocollant de sorte que les témoins d'avertissement ou le compteur de vitesse ne soient pas visibles.

VÉRIFICATION ET RESTAURATION DE LA PRESSION DES PNEUS

Vous pouvez également utiliser le compresseur pour vérifier et, au besoin, restaurer la pression des pneus.

Pour cela, procédez comme suit :

1. Déverrouillez le connecteur rapide et branchez-le directement sur la valve du pneu à gonfler.
2. Appuyez sur le bouton de déverrouillage d'air.



Composants du compresseur d'air

- 7 – Bouton de déverrouillage d'air
- 8 – Connecteur rapide
- 9 – Bouton de déverrouillage

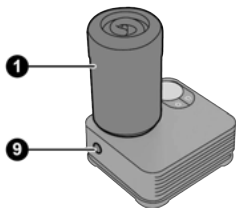
REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE D'ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ

REMARQUE :

Utilisez seulement les cartouches d'origine, que vous pouvez acheter chez un concessionnaire autorisé.

Pour cela, procédez comme suit :

1. Retirez la cartouche d'enduit d'étanchéité en appuyant sur le bouton de déverrouillage sur le côté du compresseur.
2. Insérez la nouvelle cartouche d'enduit d'étanchéité en la poussant fermement vers le bas.



0704202654EM

Remplacement de la cartouche d'enduit d'étanchéité

- 1 – Cartouche d'enduit d'étanchéité
9 – Bouton de déverrouillage

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

REMARQUE :

Si vous utilisez une batterie d'appoint portative, suivez les directives et les mises en garde d'utilisation du constructeur.

Le véhicule doit bénéficier de l'énergie de la batterie de 12 V pour allumer la batterie haute tension du véhicule. La batterie haute tension est utilisée pour charger la batterie de 12 V, pour le fonctionnement du véhicule électrique. Si la batterie de 12 V est déchargée, le

véhicule peut être démarré au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative.

Si la batterie haute tension du véhicule a également été déchargée, il faudra la recharger à un état de charge minimal de fonctionnement avant que le véhicule puisse être utilisé :

- Si le véhicule peut être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut tout de même nécessiter un démarrage d'appoint afin de pouvoir commencer le processus de recharge de la batterie. Dès que le véhicule commence à charger (ce qui est indiqué par l'indicateur de charge du véhicule en haut du tableau de bord), les câbles volants peuvent être retirés des bornes auxiliaires du véhicule.
- Si le véhicule ne peut pas être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut être déplacé en branchant une source électrique de 12 V à ses bornes d'appoint, puis en déplaçant la transmission de la position P (STATIONNEMENT) à la position N (POINT MORT). L'alimentation fournie par les câbles volants permet aussi de desserrer le frein de stationnement électrique. Déplacer le véhicule avec précaution vers un point de chargement de niveau 1 ou 2. Lorsque le véhicule est en déplacement, le courant de 12 V doit rester connecté aux bornes auxiliaires du véhicule.

REMARQUE :

Soyez prudent lorsque vous déplacez le véhicule – assurez-vous de maintenir le contrôle du véhicule. En outre, assurez-vous que le véhicule est fixé pour empêcher tout mouvement accidentel pendant son

déplacement et après. Si l'alimentation 12 V externe se débranche des bornes auxiliaires du véhicule ou qu'il y a une interruption de l'alimentation 12 V durant le déplacement du véhicule, la transmission du véhicule peut initier le mode P (STATIONNEMENT). Ne laissez pas les câbles volants entrer en contact entre eux ou avec le véhicule. Il en résultera un court-circuit.

Lorsque le véhicule est à une borne de recharge, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement électrique et entamez la recharge de la batterie haute tension. Une fois que le véhicule est protégé contre les mouvements accidentels et que le chargement de la batterie haute tension a été lancé, les câbles volants peuvent être fixés aux bornes auxiliaires du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

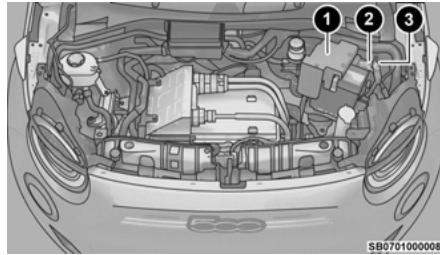
PRÉPARATIONS POUR UN DÉMARRAGE

D'APPOINT

Les bornes de démarrage d'appoint éloignées du véhicule sont situées sous le capot, du côté conducteur.

La borne positive (+) éloignée est recouverte d'un capuchon protecteur situé sur le côté gauche de la batterie.

La borne négative (-) éloignée est située sur le côté droit de la batterie.



Emplacement des bornes de démarrage d'appoint

- 1 – Borne positive (+) éloignée
- 2 – Borne négative (-) éloignée
- 3 – Écrou du capteur de batterie

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez

le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage du système électrique de 12 V, garez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT).

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.
- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire

(Suite)

AVERTISSEMENT!

de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule de la batterie déchargée.

REMARQUE :

La borne positive (+) éloignée est située dans le compartiment moteur du côté conducteur du véhicule, sous le couvercle sur le côté gauche de la batterie.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à la borne négative (-) éloignée du véhicule ou à un point de masse du véhicule dont la batterie est déchargée. Une « masse » est une partie métallique, non peinte et exposée du moteur, du cadre ou du châssis, comme un support d'accessoire ou un gros boulon. La masse doit être à l'écart de la batterie et du système d'injection de carburant.

REMARQUE :

La borne négative (-) éloignée est située à l'avant du compartiment moteur, du côté conducteur du véhicule, sur le côté droit de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6. Après quelques minutes (selon le niveau de décharge de la batterie 12 V), essayez de démarrer le véhicule. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée, puis réinstallez le capuchon protecteur.
5. Fermez le couvercle de la centrale de servitudes avant.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

REMARQUE :

Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant

très légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Cela réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMARQUE :

Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être

effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Appuyez sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée).

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Transmission à une vitesse
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS
Lève-roues ou chariot roulant	Arrière	NON PERMIS
	Avant	NON PERMIS
Camion-plateau	TOUTES	OK

Ce véhicule doit être remorqué avec les roues SOULEVÉES du sol.

L'anneau de remorquage fourni avec la voiture se trouve dans le sac à outils situé sous le tapis de coffre.

La voiture ne peut pas être remorquée. Elle ne peut être transportée que par une dépanneuse.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- En raison de l'espace restreint entre les pneus et les autres composants de la suspension, il

(Suite)

MISE EN GARDE!

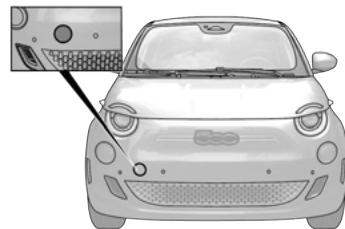
est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs cassés peuvent causer de graves dommages. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

FIXATION DU CROCHET DE REMORQUAGE

Pour cela, procédez comme suit :

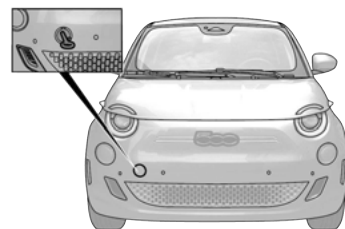
- Dégagez le bouchon.



0711202425EM

Emplacement du crochet de remorquage avant

- Retirez l'anneau de remorquage de son logement dans le support d'outils.
- Serrez-le complètement sur la tige filetée.



0711202426EM

Crochet de remorquage avant installé

MISE EN GARDE!

Avant de serrer la bague, nettoyez soigneusement le carter fileté. Avant de procéder au remorquage, assurez-vous également d'avoir fixé la bague dans son logement.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact ➞ page 177.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route ➞ page 178.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- vérifiez le niveau du liquide lave-glace;

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière.

- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et du maître-cylindre de frein et remplissez-les au besoin.

- vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieur.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Intervalles d'entretien requis

Consultez les calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Lors de chaque intervalle d'entretien :	
•	Permutez les pneus. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière.
•	Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours et les flexibles.
•	Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement de la batterie.

Consultez le programme d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

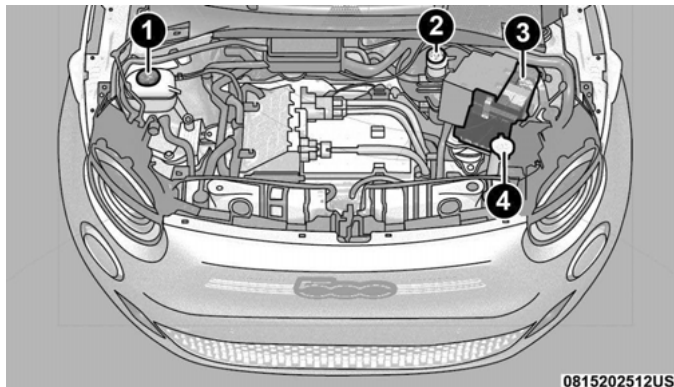
Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20000	30000	40000	50000	60000	70000	80000	90000	100000	110000	120000	130000	140000	150000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32000	48000	64000	80000	96000	112000	128000	144000	160000	176000	192000	208000	224000	240000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques.		X			X			X			X			X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20000	30000	40000	50000	60000	70000	80000	90000	100000	110000	120000	130000	140000	150000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32000	48000	64000	80000	96000	112000	128000	144000	160000	176000	192000	208000	224000	240000
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction, ainsi que les soufflets et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein. Remplacez si nécessaire.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	X		X		X		X		X		X		X	
Nettoyez et lubrifiez les glissières du toit ouvrant.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement des systèmes de boucle thermique des composants électroniques de puissance et de la batterie tous les 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

COMPARTIMENT MOTEUR



1 - Liquide de refroidissement du moteur

2 - Liquide de frein

3 - Batterie

4 - Liquide lave-glace

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le niveau du réservoir de liquide lave-glace de pare-brise situé sous le capot doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non de liqui de refroidissement/antigel). Consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous

(Suite)

AVERTISSEMENT!

causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

BATTERIE SANS ENTRETIEN 12 V

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien de 12 V. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique

(Suite)

AVERTISSEMENT!

« Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.
- La batterie dans ce véhicule est munie d'un boyau d'évent qui ne doit pas être débranché et elle ne doit être remplacée que par une batterie du même type (ventilée).

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » pour batterie de 12 volts à basse tension avec la batterie

(Suite)

MISE EN GARDE!

dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend

généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène

Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Il est recommandé que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

REMARQUE :

N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Filter à air de l'habitacle

Consultez le paragraphe Programme d'entretien dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés → page 206.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin

d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillettes des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barillettes de serrures Mopar^{MD}.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

REMARQUE :

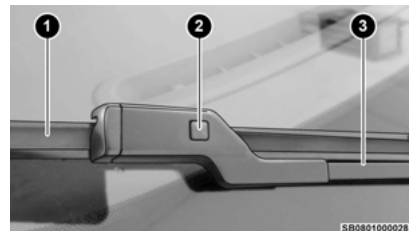
La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Si des traces de mouvements saccadés, des marques, des lignes d'eau ou des zones mouillées sont présentes, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



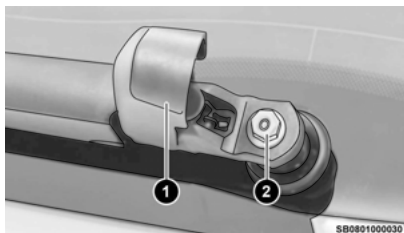
Bras et balai d'essuie-glace avant

- 1 - Balai d'essuie-glace
- 2 - Bouton de verrouillage
- 3 - Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, appuyez sur le bouton de verrouillage.
3. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée en place.
4. Abaissez doucement le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace dans sa position d'origine.

Retrait et installation du balai d'essuie-glace arrière

1. Soulevez le capuchon du bras d'essuie-glace arrière pour l'écarter du bras d'essuie-glace afin d'exposer l'écrou du bras d'essuie-glace arrière.



Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

- 1 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
- 2 – Écrou

2. Dévissez l'écrou qui le fixe à l'axe de pivotement; retirez le vieux bras d'essuie-glace arrière et

positionnez correctement le nouveau bras, puis serrez l'écrou à fond.

3. Abaissez le couvercle dans sa position d'origine et remettez le capuchon du pivot de l'essuie-glace en place.
4. Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Le circuit de refroidissement est scellé N'essayez jamais de remplir le circuit de refroidissement. Adressez-vous toujours à un concessionnaire agréé.

AVERTISSEMENT

- Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du

(Suite)

AVERTISSEMENT!

moteur du ventilateur et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du système de traction (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du système de traction est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-12106, uniquement par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

REMARQUE :

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du système de traction. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du système de traction (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés
 ➞ page 206.

Choix du liquide de refroidissement

Pour plus d'informations ➞ page 237.

REMARQUE :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement moteur (antigel) autre que le liquide de refroidissement moteur de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement moteur de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement moteur « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement moteur qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement moteur à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de

rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement moteur et obstruer le radiateur.

- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement moteur à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement moteur à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Le véhicule est doté d'un liquide de refroidissement du système de traction amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement du système de traction (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement du système de traction (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

REMARQUE :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en

fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.

- Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement du système de traction (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement du système de traction retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le système de refroidissement de la traction chaude. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) au système de traction lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous pourriez vous blesser ou endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères inférieur « MIN » et supérieur « MAX ».

Notes concernant le circuit de refroidissement

REMARQUE :

Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le

phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement du système de traction (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si du liquide de refroidissement du système de traction doit être ajouté, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement du système de traction, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le système de traction, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat,

posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le rendement du refroidissement du système de traction voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système ➡ page 206.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Il faut vérifier le niveau du liquide dans le maître-cylindre lorsqu'un service d'entretien est effectué sous le capot ou immédiatement si le témoin du circuit de freinage signale une défaillance. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une

diminution inopinée du niveau de liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification du système ➡ page 237.

AVERTISSEMENT

- Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ➡ page 237. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide pour freins dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui réduit son point d'ébullition. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et causer en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.
- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.

(Suite)

AVERTISSEMENT

- Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez le liquide de transmission prescrit par le constructeur ➡ page 238. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

REMARQUE :

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'un liquide de transmission différent de celui recommandé par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des rapports ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple ➡ page 238.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide dans les transmissions à 9 vitesses. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires; par conséquent, le tube de remplissage de la transmission n'est donc pas muni d'un bouchon ou d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'une jauge d'huile spéciale. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange du liquide et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

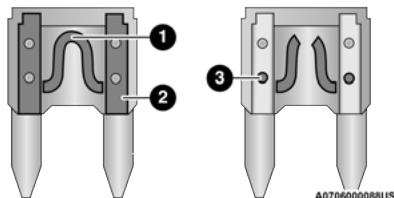
Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

FUSIBLES

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que l'utilisation des prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt risque de décharger la batterie du véhicule.

**Fusibles de balai d'essuie-glace**

- 1 – Élément fusible
- 2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel
- 3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.

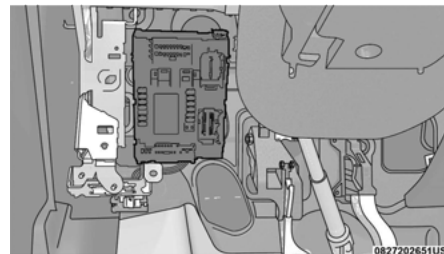
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission), du système de direction assistée ou du module de commande fonctionnel, prend contact avec un concessionnaire autorisé.

Fusibles intérieurs

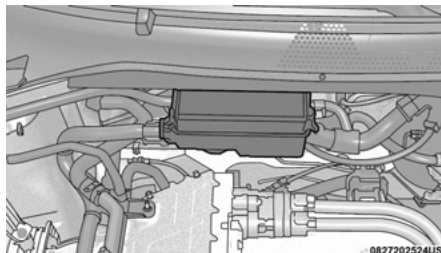
Le porte-fusibles intérieur fait partie du module de commande de carrosserie et est situé sous le tableau de bord, du côté conducteur.

**Porte-fusible**

Numéro du fusible du véhicule	Fusible miniature	Description
F31	7,5 A	KL15A zone d'alimentation électrique (PEB), ventilateur du système de chauffage, ventilation et climatisation
F36	15 A	CVC, affichage de la radio, USB, EOBD, EPB DEL
F37	10 A	KL15 Groupe d'instruments du tableau de bord (IPC), radar avant
F38	15 A	Déverrouillage du coffre
F42	7,5 A	KL15 Direction assistée électrique (EPS), module du système de freinage (BSM)
F43	20 A	Pompe de lave-glace bidirectionnelle
F47	20 A	Fenêtre du conducteur
F48	20 A	Fenêtre du passager
F49	7,5 A	KL15 Module d'aide au stationnement (PAM), capteur de lumière de pluie/humidité, rétroviseur intérieur à atténuation automatique – selon l'équipement, prise de recharge USB, module de recharge sans fil, module du panneau de commande CVC
F50	7,5 A	Sac gonflable
F51	7,5 A	KL15 zone d'alimentation électrique (PEB), dégivreur de lunette arrière, rétroviseurs chauffants – selon l'équipement, CVC, commutateur de la console gauche
F53	7,5 A	Groupe d'instruments du tableau de bord (IPC), prise de recharge USB, module de boîte télématique (TBM), panneau de commande dans la zone du tunnel
F94	15 A	Prise de courant 12 V

Centre de servitudes no 1

Le centre de servitudes no 1 est situé dans le compartiment sous le capot. Pour accéder aux fusibles, retirez la vis de verrouillage et faites glisser le couvercle.



Unité de distribution avant

Le numéro d'identification du composant électrique qui correspond à chaque fusible se trouve à l'endos du couvercle.

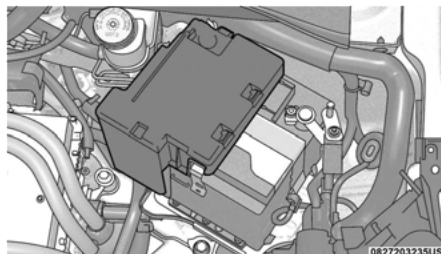
Numéro du fusible du véhicule	Fusible	Description
F01	70 A	Module de commande fonctionnel (BCM1)
F02	60 A	Module de commande fonctionnel (BCM2)
F03	20 A	Commutateur d'allumage pour l'ordinateur de la carrosserie du module (BCM)
F04	40 A	Soupapes du module du système de freinage
F05	70 A	Direction assistée électrique (EPS)
F06	50 A	Fourniture MCO
F07	50 A	Fourniture MCO
F08	40 A	Fourniture MCO
F09	15 A	Dispositif de chauffage du liquide de refroidissement de la batterie (BCH)
F10	10 A	Avertisseur sonore
F14	15 A	Pompe de liquide de refroidissement électrique d'alimentation (PECP)
F15	70 A	Pompe de BSM
F18	15 A	Pompe de liquide de refroidissement de la batterie (BCP)
F19	7,5 A	Activation du ventilateur EAC et PWM
F20	15 A	Réchauffeur d'air électrique (EAH)
F21	5 A	Soupape proportionnelle du liquide de refroidissement (CPV)
F23	20 A	Sièges chauffants – selon l'équipement
F30	20 A	Chauffage du pare-brise – Selon l'équipement
F83	40 A	Ventilateur du système de chauffage, ventilation et climatisation
F88	7,5 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement
F89	20 A	Dégivreur de lunette arrière
F90	5 A	Capteur de batterie intelligent (IBS)

Le numéro d'identification du composant électrique qui correspond à chaque relais se trouve à l'endos du couvercle.

Numéro du relais du véhicule	Relais	Description
T07	50 A	Fourniture MCO
T17	30 A	Dégivreur de lunette – Rétroviseurs chauffants

Centre de servitudes no 2

Le centre de servitudes no 2 est situé au-dessus de la batterie, dans le compartiment sous le capot. Pour accéder aux fusibles, tirez sur les pattes de déverrouillage et soulevez le couvercle.



PDC no 2

Numéro du fusible du véhicule	Fusible miniature	Description
F01	5 A	PEB_1
F02	10 A	E-Latch conducteur
F03	5 A	PEB_2
F04	5 A	Changement de vitesse électronique (ESM)
F05	20 A	PEB_6
F06	5 A	IDCM
F07	20 A	PEB_4
F08	20 A	PEB_3
F09	10 A	E-Latch passager
F10	20 A	PEB_5
F12	15 A	AMPLI Hi-Fi - Selon l'équipement
F14	10 A	Bloc-batterie (BPCM)
F16	5 A	Port de chargement (CPIM)
F17	20 A	PEB_7
F18	5 A	Piéton (QVPM)
F19	15 A	AMPLI Hi-Fi - Selon l'équipement

Numéro du relais du véhicule	Relais	Description
T02	30 A	Sièges chauffants- selon l'équipement

T03	20 A	Avertisseur sonore
T05	20 A	Activation du ventilateur EAC et PWM
T06	30 A	Sièges chauffants- selon l'équipement
T08	30 A	Ventilateur CVC
T10	30 A	Réchauffeur d'air électrique (EAH)
T31	20 A	Souape proportionnelle du liquide de refroidissement (CPV)
T89	30 A	Dispositif de chauffage du liquide de refroidissement de la batterie (BCH)
T90	30 A	Chauffage du pare-brise - Selon l'équipement

REPLACEMENT D'AMPOULE

Ampoules de rechange

Dans le cas où une ampoule nécessite un remplacement, cette section comprend la description et les numéros de pièces de rechange.

Ampoules d'éclairage intérieur

REMARQUE :

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

	Numéro d'ampoule
Plafonnier	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Éclairage d'accueil	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Éclairage de l'espace de chargement arrière	W5W

Ampoules d'éclairage extérieur

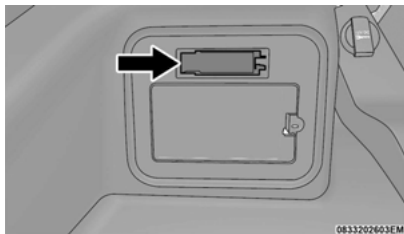
	Numéro d'ampoule
Feux de croisement et feux de route avant	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Feux de position avant, feux de jour	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Feux de gabarit avant	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Clignotants avant	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Feux de direction latéraux	DEL (voir le concessionnaire autorisé)

	Numéro d'ampoule
Clignotants arrière	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Feux de gabarit arrière	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Feux arrière et feux d'arrêt	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Feux de recul arrière	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
feu de freinage central surélevé	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL (voir le concessionnaire autorisé)
REMARQUE :	
Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez un concessionnaire autorisé.	
S'il faut remplacer une ampoule, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé ou référez-vous au manuel d'atelier correspondant.	

Remplacement des ampoules intérieures

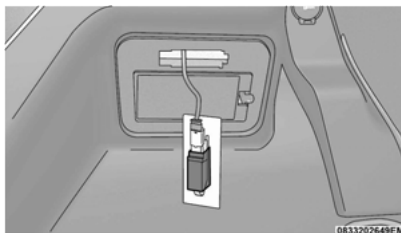
ÉCLAIRAGE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

1. À l'aide d'un tournevis, extraire le plafonnier en travaillant à l'endroit indiqué par la flèche.



Plafonnier

2. Ouvrez la protection et remplacez l'ampoule encliquetée.



Remplacement d'ampoule

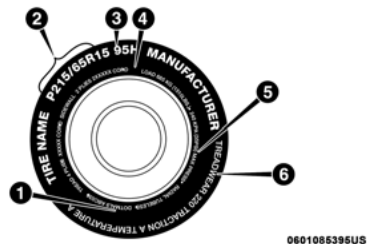
3. Fermez le couvercle de la lentille.
4. Installez de nouveau le plafonnier en l'insérant d'abord d'un côté dans le logement, puis en appuyant sur l'autre côté pour bien l'engager.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante :
Inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

- | | |
|---|--|
| 1 - Code des normes de sécurité du département américain des transports (no d'identification du pneu É.-U.) | 4 - Charge maximale |
| 2 - Référence dimensionnelle | 5 - Pression maximale |
| 3 - Description d'entretien | 6 - Indices d'usure, d'adhérence et de température |

REMARQUE :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.

- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation

- Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des Transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)

EXEMPLE :

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 03 signifie la troisième semaine

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 01 signifie l'année 2001

- Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

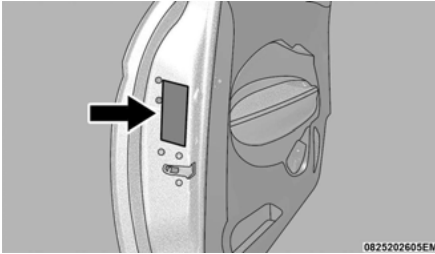
Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur automobile et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

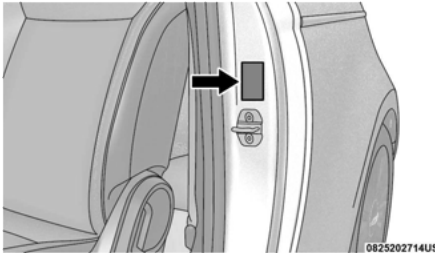
REMARQUE :

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

TIRE AND LOADING INFORMATION				
SEATING CAPACITY - TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3				
THE COMBINED WEIGHT OF OCCUPANTS AND PASSENGER CARGO SHOULD NEVER EXCEED XXX KG (660 LBS.)				
TIRE	FRONT	REAR	SPARE	
ORIGINAL TIRE SIZE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15	
COLD TIRE INFLATION PRESSURE	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI	
SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION			4N109058	

01106a0a

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

REMARQUE :

Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb.) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

- (1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or

XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut

dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg ($635 - 340 [5 \times 68] = 295$ kg) comme l'indique l'étape 4.

REMARQUE :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			↓ 865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs	=	↓ 195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité

- Économie de carburant
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité**AVERTISSEMENT!**

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

REMARQUE :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de la batterie

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de la charge de la batterie.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : Si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. **NE RÉDUISEZ PAS** cette augmentation normale de la pression ou la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule causera une mauvaise tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- Le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat.
- Les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables).
- La crevaison ne dépasse pas 6 mm (0,25 po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po²). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lorsqu'un pneu à affaissement limité est changé après avoir roulé avec des pneus sous-gonflés, remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé après une utilisation en mode de conduite à plat (96 kPa [14 lb/po²]).

REMARQUE :

Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

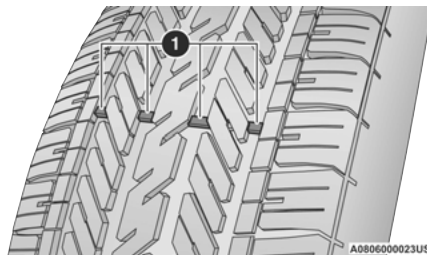
Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 – Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.

- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :


Le corps de valve de roue doit être aussi remplacé lors de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement d'utiliser des pneus de taille de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsqu'il faut les remplacer ➡ page 228. Consultez

l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse d'un pneu  page 220.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible

(Suite)

AVERTISSEMENT

et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesse prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer

à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Nous recommandons fortement l'utilisation de pneus toutes saisons pendant la saison hivernale ou dans les régions à climat froid.

Pneus d'hiver



Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé

pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

REMARQUE :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

CHAÎNES POUR PNEUS (DISPOSITIFS DE TRACTION)

En raison du dégagement limité, les chaînes antidérapantes ou les dispositifs de traction ne sont pas recommandés.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de chaînes antidérapantes pourrait endommager votre véhicule.

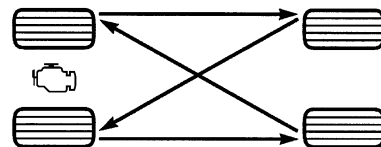
RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ⇨ page 206. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



055707139

Permutation des pneus (croisée vers l'avant)

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique.

Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégradation des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des

températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile No 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégradation des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile No 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaillon.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de 3 semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale avant l'entreposage. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

AVERTISSEMENT!

Si vous laissez votre véhicule pendant plus de 30 jours alors que la batterie lithium-ion atteint un état de charge nul ou proche de zéro, vous risquez d'endommager la batterie haute tension.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les

arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors norme ont un affectant néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus

résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyant Mopar^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar^{MD}.
- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar^{MD} Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture. Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces

matières sont bien emballées dans des contenants étanches.

- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.

- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant Mopar^{MD} Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar^{MD} sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu. Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essayez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

REMARQUE :

Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar^{MD} Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

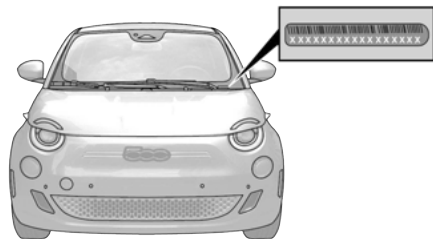
Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

(L'étiquette est divisée en deux parties pour faciliter la lecture)

Il est appliqué sur le pilier avant gauche.



0904202420EM

Numéro d'identification du véhicule

REMARQUE :

Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage.

Vous pourriez remarquer l'allongement de la course de la pédale, l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et l'activation potentielle du témoin d'avertissement du système de freinage.

Les freins continuent de fonctionner si le système d'assistance tombe en panne pour quelque raison que ce soit (par exemple, serrage répété des freins lorsque le contact est coupé). Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique

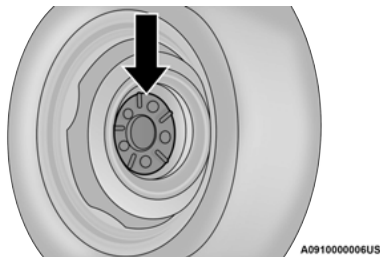
correctement étalonnée et d'une douille hexagonale de qualité supérieure à paroi profonde.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
120 N·m (88,5 pi-lb)	M12 x 1,25	17 mm

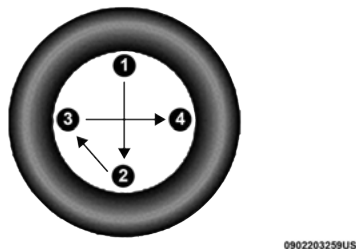
** Utilisez seulement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en suivant le motif suivant, jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois.



Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue/boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue/boulons sont bien calés contre la roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

CONTENANCE EN LIQUIDES

Systèmes	É.-U.	Unités métriques
EDM (module d'entraînement électronique)	0,18 gallon US	0,67 L
Circuit de refroidissement	1,72 gallon US	6,5 L
Circuit de freinage hydraulique	1,76 lb	0,8 kg
Réservoir de liquide de lave-glace et de lave-glace arrière	0,40 gallon US	1,5 L

FLUIDES ET LUBRIFIANTS DE TRANSMISSION

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Graisses pour transmission	Nous recommandons l'utilisation de la graisse au bisulfure de molybdène Mopar ^{MD} , pour des conditions à température élevée. Cohérence N.L.G.I. 1-2. Spécification : 9.55580-GRAS II. Nous recommandons d'utiliser la graisse Mopar ^{MD} à faible coefficient de frottement pour les joints homocinétiques. Cohérence N.L.G.I. 0-1. Spécification : 9.55580-GRAS II.
Lubrifiant pour transmission	Nous recommandons les liquides SAE 75W-70, API GL-4 de Mopar ^{MD} . Spécification : 9.55550-MZ14.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement pour transmission	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.

MISE EN GARDE!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Fluide frigorigène	Nous recommandons d'utiliser le R1234yf de Mopar ^{MD} .
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons d'utiliser le DOT 4, ISO 4925, classe 6, SAE J1704 de Mopar ^{MD} . Vidangez le liquide de frein DOT 4 tous les deux ans, peu importe le kilométrage.
Liquide lave-glace/glace arrière	Utiliser uniquement le mélange d'alcool, d'eau et de tensioactifs CUNA NC 956-II de Mopar ^{MD} .

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

PRÉPARATION POUR LA VISITE D'ENTRETIEN

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

PRÉPARATION D'UNE LISTE

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

FAITES DES DEMANDES RAISONNABLES

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires

peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et son concessionnaire autorisé tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Le concessionnaire autorisé du constructeur possède les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.

- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le centre de service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Composez le 1 888 242-6342 ou visitez le fiat.rsahelp.com(É.-U.)

Composez le 1 800 363-4869 ou visitez le fca.roadsideaid.com (Canada)

Qui est couvert

Vous êtes couvert par les services d'assistance routière si vous avez acheté le véhicule pour en faire l'utilisation. Les services d'assistance routière ont une durée de cinq ans ou jusqu'à ce que le compteur kilométrique indique 60 000 mi, selon la première éventualité calculée à partir de la date de début de

la garantie limitée de base, comme il est indiqué dans le livret de renseignements sur la garantie. ¹

1. Les services de remorquage sont fournis par Cross Country Motor Club, Inc., Medford, MA 02155, sauf dans les États de l'Arkansas, de la Californie, d'Hawaï, de l'Oregon, du Wisconsin ou du Wyoming, où les services sont fournis par Cross Country Motor Club of California, Inc., Thousand Oaks, CA 91360.

Que faire

Si votre véhicule nécessite un démarrage par batterie d'appoint, une livraison de carburant en raison d'une panne sèche, une réparation de pneus, un déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle, un remorquage suite à un bris mécanique, composez le numéro sans frais : États-Unis : 1 888 242-6342/Canada : 1 800 363-4869. Fournissez votre nom, le numéro d'identification du véhicule requis pour les services couverts, votre numéro d'immatriculation et votre emplacement, y compris le numéro de téléphone à partir duquel vous appelez. Décrivez brièvement la nature du problème et répondez à quelques questions simples. Vous obtiendrez le nom du fournisseur de service et une heure d'arrivée approximative. Si vous sentez que vous êtes dans une situation dangereuse, veuillez nous le dire. Avec votre consentement, nous communiquerons avec les autorités policières locales et les services de sécurité civile.

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière ou si vous ne pouvez pas fournir un numéro d'identification de véhicule (NIV) valide et que vous obtenez des services de

remorquage de votre propre initiative, vous pouvez soumettre les reçus originaux de l'établissement qui a remorqué votre véhicule dans les 30 jours suivant l'événement. Assurez-vous de joindre le numéro d'identification du véhicule, le kilométrage indiqué au compteur kilométrique au moment de l'événement et votre adresse postale actuelle. Nous traiterons votre demande selon l'admissibilité du véhicule et du service. Si votre demande est admissible, nous vous rembourserons les frais raisonnables et coutumiers pour ce service dans la région où il a été fourni. La décision de FCA US LLC relative au remboursement des frais est définitive. Toute correspondance doit être adressée à :

FCA US LLC Customer Assistance

Boîte Box 9145

Medford, MA 02155

À l'attention du département des réclamations

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Réparation d'un pneu crevé

Si l'un de vos pneus a subi une crevaillon, nous enverrons un fournisseur de services qui posera la roue de secours temporaire de votre véhicule (selon l'équipement) comme recommandé dans votre manuel du propriétaire. Cette intervention ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé.

Assistance au démarrage

Il est toujours très désagréable d'avoir une batterie déchargée, mais avec l'assistance routière, vous n'avez pas à craindre de vous retrouver en panne sur le bord de la route. Nous enverrons un fournisseur de services qui effectuera le survoltage de votre batterie, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Service de déverrouillage

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre route parce que les clés sont verrouillées dans votre véhicule ou parce que les serrures gelées, vous pourrez obtenir de l'aide avec un simple coup de téléphone. Ce service se limite à vous fournir l'accès à l'habitacle du véhicule. Il ne couvre pas le coût des clés de remplacement.

Service de remorquage

Notre service de remorquage vous confère la tranquillité d'esprit et la confiance. Si votre véhicule devient inopérant en raison d'un bris mécanique, le service d'assistance routière enverra une dépanneuse qui remorquera votre véhicule jusqu'au concessionnaire FIAT^{MD} autorisé le plus proche.

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 483218004 États-Unis

Phone (Téléphone) : 888 242-6342

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA CANADA INC.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) : 800 465-2001
anglais/800 387-9983 français

CONTACT AU MEXIQUE

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexique, CDMX

Dans la ville de Mexico : 800-505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52)55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES

AMÉRICAINES

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Phone (Téléphone) : 888 242-6342

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des

appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1-800-380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service pour un véhicule dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par FCA US LLC aura expiré. Les plans de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongée de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule. Si vous avez acheté un plan de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison

du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA US LLC au 1 800 521-9922.

Pour les résidents du Canada, vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA au 1-800-387-9983 (en français) ou au 1-800-465-2001 (en anglais).

Les plans Mopar Vehicle Protection offrent une protection appréciable pour les coûts de réparation après l'expiration des garanties du véhicule. Les plans Mopar Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongés de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule.

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE

Veillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Veillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Pour les renseignements en français, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Utilisez ce code à barres 2D pour accéder à votre expérience numérique.



PIÈCES MOPAR^{MD}

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar^{MD} sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez

à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe sans frais en matière de sécurité automobile au : 1-888-327-4236

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/>.

COMMANDER DES INFORMATIONS POUR LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillés. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire numérique des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou <http://proprietaires.mopar.ca/fr/> (Canada).

Ou visitez le :

www.techauthority.com pour commander des copies physiques des manuels du propriétaire (États-Unis).

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livrets de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- **1 800 387-1143 (Canada)**

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE

*Si vous avez acheté ce véhicule d'occasion ou si vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer les informations suivantes et les envoyer à :

FCA US LLC

Boîte Box 21-8008

Auburn Hills, MI 483218004 États-Unis

Veillez à inclure les éléments suivants :

- Date de la vente (mm/jj/aa)
- Numéro d'identification du véhicule (numéro à 17 caractères situé en haut à gauche du tableau de bord)
- Relevé exact du compteur kilométrique
- Nom et prénom
- Phone Number (Numéro de téléphone)
- Adresse, ville, état et code postal
- Adresse électronique

*S'applique uniquement aux résidents des États-Unis.

GÉNÉRALITÉS

RADIO

Harman International Industries, Inc. 30001 Cabot Drive – Novi, MI 48377 Modèle de système de transmission numérique : R1 EXT NA 3B MY22, R1 EXT NA 3B MY22, R1 INT NA 3B MY22 Unité

d'information et de divertissement automobile avec Bluetooth/WLAN- FC C15/15E Portée (MHZ) 2412,0 – 2462,0/5180,0 – 5240,0/5745,0 – 5825,0 Ce dispositif doit être installé de manière à assurer une distance de séparation d'au moins 20 cm par rapport à toutes les personnes et ne doit pas être installé ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur, à l'exception de l'installation décrite dans cette déclaration et/ou conformément aux directives de la FCC relatives aux produits multi-émetteurs.

Les utilisateurs finaux et les installateurs doivent recevoir des instructions d'installation et d'utilisation pour satisfaire aux exigences de conformité en matière d'exposition aux radiofréquences. Les informations relatives à l'identification FCC doivent figurer sur l'étiquette du produit : 6434C-BE2857, 2AHPN-BE2857, 2AHPN-BE2862 CANADA : Harman International Industries, Inc. 30001 Cabot Drive Novi, MI 48377 Modèle : R1 EXT NA 3B MY22, R1 EXT NA 3B MY22, R1 INT NA 3B MY22 FCC Part 15.19 étiquette requise.

This device complies with part 15 of the FCC Rules and Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de

licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. FCC ID information to be provided on the product label: 6434C-BE2857, 2AHPN-BE2857, 2AHPN-BE2862.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

RF Exposure Requirements

Pour être conforme aux exigences d'exposition aux RF FCC, l'appareil doit être installé et utilisé à une distance d'au moins 20 cm de toute personne.

This equipment complies with Canada radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator and your body.

Déclaration d'exposition aux radiations

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements ISSED établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

REMARQUE :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

REMARQUE :

Remarque : Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

ACC et FCW – É.-U.

Ce dispositif est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage nuisible; et
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à cet équipement qui ne sont pas expressément homologuées par Robert BOSCH GmbH peuvent annuler l'autorisation de la FCC de faire fonctionner cet équipement.

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise

et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instruction, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais.

ACC et FCW – Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage nuisible; et
L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Information sur l'exposition aux émissions de rayonnements radioélectriques – É.-U.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux émissions de la FCC définies pour un

environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Ce transmetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Information sur l'exposition aux émissions de rayonnements radioélectriques – Canada

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux émissions de la FCC et d'IC définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Ce transmetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Ce transmetteur ne doit pas être placé au même endroit ou utilisé simultanément avec un autre transmetteur ou antenne.

Système de surveillance des angles morts

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et à la spécification RSS-310 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (anciennement Industrie Canada). Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Cet appareil est conforme à la spécification RSS-310 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (anciennement Industrie Canada). Le fonctionnement est soumis à la condition que cet appareil ne provoque pas d'interférences nuisibles et accepte toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

MISE EN GARDE AUX UTILISATEURS

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

INDICE

Caractères spéciaux

Éclairage extérieur	2, 43, 192
Éclairage intérieur	2, 45
Écrous de roue/boulons	6, 236
Équipement interne	
Rangement	3, 54
Étiquette d'information sur les pneus et la charge	222
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge	222

A

Aide au stationnement	4, 113
Aides à la conduite auxiliaires	5, 156
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	212
Ajout de liquide lave-glace	5, 208
Alerte de rappel de siège arrière	5, 151
Allumage	2, 30
Commutateur	2, 30
Ampoules	192, 219
Ampoules de rechange	219
Ampoules, éclairage	192, 219
Animaux de compagnie	5, 190
Antidémarrreur (Sentry Key)	2, 30

Antigel (liquide de refroidissement)	212
Mise au rebut	213
Appel de phares	2, 43, 44
Appui-tête	2, 39
Assistance à la clientèle	6, 239
Assistance au départ en pente	154
Assistance intelligente de vitesse	3, 85
Automatic High Beams (Feux de route automatiques)	2, 44
Avertissement relatif à la distance latérale.....	4, 119

B

Balais d'essuie-glace	5, 210
Batterie	5, 71, 208
Charge	2, 13, 15
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage	28
Témoin du circuit de charge	71
Batterie à haute tension	2, 13
Batterie sans entretien	5, 208
Baudriers	166
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur)	212
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement)	212

Bouchons, remplissage	
Radiateur (pression du liquide de refroidissement)	212

C

Calendrier d'entretien	5, 206
Calendrier, entretien	5, 206
Caméra d'aide au recul	4, 123
Caméra, recul	4, 123
Carburant	
Indice d'octane	6, 237
Ceintures à trois points d'ancrage	166
Ceintures de sécurité	5, 165, 190
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie	170
Ceintures à trois points d'ancrage	166
Directives d'utilisation	168
Ensembles de retenue pour enfants	5, 179
Femmes enceintes	169
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage	168
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	168
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage	168
Prétendeur de ceinture de sécurité	169

Prétendeurs	169	Vidange, rinçage et remplissage	211
Rallonge	169	Classification uniformisée des pneus	5, 231
Rallonge de ceinture de sécurité	169	Clés	2, 27
Rappel	165	Sentry (Antidémarrreur)	2, 30
Siège arrière	166	Clignotants	2, 43, 45, 78, 192
Siège avant	5, 165, 166, 168	Clignotants	2, 43, 78, 192
Vérification	190	Climatisation, conseils d'utilisation	53
Ceintures de sécurité Entretien	234	Colonne de direction inclinable	2, 36
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus)	5, 231	Colonne de direction télescopique	2, 36
Chaînes, pneu	5, 231	Commande automatique de la température ...	51
Changement de voie et clignotants	2, 43	Commande de iPod/USB/MP3	3, 56
Charge	2, 15	Commande de stabilité électronique (ESC) ...	152
Chargement du véhicule	4, 124, 223	Commande pour MP3	3, 56
Pneus	222	Commandes à distance de la radio	4, 147
Choix du liquide de refroidissement (antigel)	6, 237	Commandes audio au volant	4, 147
Circuit de refroidissement	5, 211	Conditions d'adhérence	4, 126
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	212	Conduite	
Bouchon à pression	212	Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde	4, 127
Bouchon de radiateur	212	Conseils de sécurité	5, 189
Capacité de refroidissement	6, 237	Console	55
Choix du liquide de refroidissement (antigel)	6, 212, 237	Plancher	55
Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé	213	Console au plancher	55
Niveau du liquide de refroidissement...	211, 213	Contenance, liquides	6, 237
Points à ne pas oublier	213	Contrat de service	6, 241
Vérification	213	Contrat, service	6, 241
		Contrôleur, système de la pression des pneus	5, 162
		Cybersécurité	4, 129

D

Danger

Conduite dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde	4, 127
Daytime Running Lights (Feux de jour) .	2, 43, 44
Dégagement d'un véhicule enlisé	5, 203
Dégivreur de pare-brise	190
Démarrage	3, 79
Bouton	2, 30
Démarrage d'appoint	5, 200
Démarrage et conduite	3, 79
Détection de la somnolence du conducteur (DDD)	4, 149
Direction	
Colonne de direction inclinable	2, 36
Volant, chauffant	2, 36
Volant, réglage de l'inclinaison	2, 36
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique	3, 59
Dispositif de retenue pour enfant	5, 179
Dispositifs de retenue des occupants	5, 164
Durée utile des pneus	228

E

Eau

Conduite dans l'eau	4, 127
Emballage des glaces	53
Emplacement du pied milieu	222

Ensemble de retenue pour enfants	5, 179
Ensembles de retenue pour enfants	
Ancrages inférieurs et courroies	
d'attache pour siège d'enfant	183
Ens. ret. enfants/bébés	181
Ensembles de retenue pour enfants	
plus grands	181
Installation du siège d'enfant	188
Places assises	182
Rangement approprié d'une ceinture	
de sécurité à enrouleur à blocage	
automatique (EBA) inutilisé	186
Sièges d'appoint	182
Entreposage du véhicule	5, 53, 232
Entreposage, véhicule	5, 53, 232
Entretien de la peinture	5, 232
Entretien des roues et des pneus	5, 230
Entretien du climatiseur	5, 209
Entretien du fini intérieur	6, 234
Espace de chargement	3, 62
Essuie-glaces	2, 47
Essuie-glaces sensibles à la pluie	2, 48
Essuie-glaces, pare-brise	2, 47

F

Feux	2, 44, 192
Appel de phares	2, 43, 44
Avertissement d'anomalie de l'état de	
branchement	72
Avertisseur de phares allumés	2, 43

Bas niveau de liquide lave-glace	75
Charge de la batterie	71
Clignotants	2, 43, 45, 78, 192
Commutateur route-croisement, phares	2, 43
Couple limité	73
Croisière	77, 78
Description des témoins des groupes	
d'instruments	78
Extérieur	192
Feux de jour	2, 43
Feux de route	2, 44
Frein de stationnement électronique	74
Groupe d'instruments	2, 43
Intérieur	2, 45
Inverseur route-croisement	2, 43
Miroir de courtoisie	2, 42
Phares	2, 43
Phares antibrouillard	2, 45, 77
Portière ouverte	71
Rappel de ceinture de sécurité	72
Remplacement d'ampoule	5, 219
Rhéostat d'intensité lumineuse	46
Sac gonflable	70, 171, 190
Service	5, 219
Somnolence détectée	72, 74
Stationnement	2, 45, 77
Système antipatinage	154
Système d'avertissement de collision	
frontale	77
Système de freinage antiblocage	73

Système de surveillance de la pression	
des pneus (TPMS)	5, 162
Témoin des freins	71, 74
Témoin du programme de stabilité	
électronique (ESP)	154
Témoin du système d'assistance au	
freinage	154
Témoin du système d'avertissement de	
collision frontale	75
Filtre de climatisation	54, 210
Filtres	
Climatisation	54, 210
Fluide frigorigène	210
Fluide frigorigène du climatiseur	5, 209, 210
Fonction de réaction améliorée en cas	
d'accident	5, 177, 205
Fonctions programmables	4, 129
Frein de stationnement	3, 79
Fuites de liquide	192
Fuites, liquide	192
Fusibles	5, 215

G

Glaces	3, 59
Réinitialisation de la fonction de	
fermeture automatique	3, 60
Glossaire des symboles	2, 8
Groupe d'instruments	3, 63
Descriptions	3, 64, 78
Display (Affichage)	3, 64

H

Hayon	3, 61
Fermeture	3, 61
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente)	154
Huile, moteur	6, 237

I

Indicateurs d'usure	228
Inscriptions sur les pneus	221
Intensité, éclairage intérieur	46
Inverseur route-croisement Phare	2, 43

J

Jauges d'huile Transmission automatique	214
--	-----

L

LaneSense	4, 120
Lavage du véhicule	233
Lave-autos	233
Lave-glace Ajout de liquide	5, 208
Lave-glaces	2, 47

Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du siège conducteur	2, 37
Levier multifonction	2, 43, 44
Limiteur de vitesse actif	3, 85
Limiteur de vitesse, actif	3, 85
Liquide de direction assistée	3, 84
Liquide de frein	6, 213, 238
Lubrification des mécanismes de carrosserie	5, 210
Lubrification, carrosserie	5, 210

M

Manuel de l'opérateur Manuel du propriétaire	6, 242
Manuels de réparation	6, 242
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	168
Miroirs de courtoisie	2, 42
Mise au rebut Antigel (liquide de refroidissement)	213
Mise en attente automatique	77
Mode manuel Service	6, 242
Modifications Véhicule	2, 8
Modifications/altérations du véhicule	2, 8
Module véhicule piéton silencieux (QVPM)	5, 150
Moteur Compartment	5, 208

Huile	6, 237
Liquide de refroidissement (antigel)	6, 211, 237
Refroidissement	5, 211
Surchauffe	5, 202

N

Nettoyage	
Roues	5, 230
Nettoyage des lentilles du tableau de bord ...	235
Nettoyage des surfaces vitrées	6, 235
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	6, 236

O

Ouverture du capot	3, 60
--------------------------	-------

P

Permutation des pneus	5, 231
Phares	2, 43, 44
Appel de phares	2, 43, 44
Avertisseur de phares allumés	2, 43
Commutateur	2, 43, 44
Inverseur route-croisement	2, 43
Nettoyage	233
Temporisateur	2, 43
Phares antibrouillard	2, 43, 45, 77

Phares antibrouillard, arrière	2, 45
Pneus	5, 191, 225, 231
Capacité de charge	222, 223
Chaînes	5, 231
Classe de qualité	5, 231
Couple de serrage des écrous de roue	6, 236
Durée utile des pneus	228
Généralités	5, 225
Indicateurs d'usure	228
Patinage	227
Permutation	5, 231
Pneus d'hiver	230
Pression de gonflage	225
Pression de gonflage des pneus	226
Radiaux	227
Remplacement	228
Remplacement d'un pneu crevé	5, 196
Sécurité	5, 220, 225
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	5, 175, 162
Vieillessement (durée utile des pneus)	228
Vitesse élevée	227
Pneus d'hiver	230
Pneus de rechange	228
Pneus radiaux	227
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes	169
Porte-gobelets	3, 55
Portière ouverte	71
Portières	2, 32
Pour ouvrir le capot	3, 30

Pour signaler un défaut relié à la sécurité	6, 242
Power (Alimentation)	
Prise électrique auxiliaire	3, 56
Rétroviseurs	2, 42
Pression de gonflage	
Pneus	226
Prétendeurs	
Ceintures de sécurité	169
Prises de courant électrique	3, 56
Procédures de démarrage	3, 79
Protection contre la corrosion	5, 232

R

Radio	
Réglage du son	143
Réglages	4, 129
Rangement	3, 54
Rappel de ceinture de sécurité	165
Rappel, phares allumés	2, 43
Réglage du rétroviseur extérieur	2, 41, 42
Réglages du profil	132
Réglages du système Uconnect	4, 129
Réglages du véhicule	4, 129
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse)	3, 89
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	3, 89
Remorquage	4, 125
Derrière un véhicule de loisir	4, 125
Véhicule en panne	5, 203

Remorquage derrière un véhicule de loisir	4, 125
Remorquage derrière une autocaravane ..	4, 125
Remplacement d'ampoule	5, 219
Remplacement de la pile de la télécommande (télédéverrouillage)	28
Remplacement des balais d'essuie-glaces.....	5, 210
Renseignements concernant la garantie ..	6, 242
Renseignements concernant la sécurité des pneus	5, 220
Renseignements concernant la sécurité, pneus	5, 220
Rétroviseur à atténuation automatique	2, 41, 42
Rétroviseurs	2, 41
Atténuation automatique des éblouissements	2, 41, 42
Chauffant	2, 41, 43
Courtoisie	2, 42
Extérieur	2, 41, 42
Vue arrière	2, 41
Rétroviseurs extérieurs	2, 41, 42
Rétroviseurs extérieurs chauffants	2, 41, 43
Roue et enjoliveur de roue	5, 230

S

Sac gonflable	172
Enregistreur de données d'événement (EDR)	5, 205
Entretien	178

Entretien du système de sacs gonflables ..	178
Fonctionnement des sacs gonflables	173
Protège-genoux	173
Sac gonflable avant	172
Sac gonflable avant évolué	172
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur	174
Sacs gonflables latéraux	174
Si un déploiement se produit	177
Système de réponse améliorée en cas d'accident	5, 177, 205
Témoin d'avertissement de sac gonflable	171
Transport d'animaux domestiques	5, 190
Sélecteur dynamique	3, 84
Sentry Key (antidémarrreur)	2, 30
Service à la clientèle	6, 239
Service offert par le concessionnaire	5, 209
Sièges	2, 37
Ajustement	2, 37
Arrière à dossier rabattable	2, 37
Basculement	2, 37
Chauffant	2, 39
Sièges chauffants	2, 39
Sièges rabattables à plat	2, 37
Signalement des défauts reliés à la sécurité	6, 242
Support du capot	3, 60
Surchauffe du moteur	5, 202
Système audio monté sur le volant	4, 147

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}	
Déverrouillage de portière à partir de la portière conducteur	2, 33
Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager	2, 33
Entrée passive	2, 33
Ouverture du coffre	2, 33
Programmation du système de déverrouillage passif	2, 33
Télécommande	2, 33
Verrouillage des portières du véhicule ...	2, 33
Système d'aide au stationnement avant et arrière	4, 113
Système d'aide au stationnement, avant et arrière	4, 113
Système d'aide sur les panneaux de signalisation	3, 86
Système d'alarme de changement de voie.....	2, 43, 45
Système d'appels SOS et d'assistance	5, 193
Système d'assistance active à la conduite.....	3, 4, 99, 102, 110
Système d'avertissement de basse pression des pneus	5, 162
Système d'avertissement de collision frontale	5, 158
Système d'avertissement de présence de piéton	5, 150
Système de chauffage-climatisation	49
Automatique	49, 51
Système de climatisation	5, 209

Système de commande électrique des freins	5, 151
Système de freinage	5, 6, 213, 236
Maître-cylindre	213
Stationnement	3, 79
Témoin d'avertissement	71, 74
Vérification du liquide	213
Système de freinage antiblocage (ABS)	4, 149
Système de freinage régénérateur (RBS) ..	5, 151
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	76, 77
Système de retenue supplémentaire – sac gonflable	5, 171, 172
Système de surveillance des angles morts	5, 156
Système électronique de commande des freins	5, 151
Systèmes audio (radio)	4, 129

T

Télécommande	
Télédéverrouillage	2, 27, 33
Télécommande du système audio (radio) .	4, 147
Télédéverrouillage	2, 27
Témoin d'avertissement des freins antiblocage	73, 77
Témoin de portière ouverte	71
Témoin de sac gonflable	171, 190
Témoin du régulateur de vitesse	77, 78

Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments)	74
Témoins d'avertissement et messages	3, 70
Temporisateur	
Phare	2, 43
Traction de remorque	4, 125
Transmission	
Automatique	5, 214
Entretien	5, 214
Fluide	6, 238
Transmission à une vitesse	3, 81
Transmission automatique	215
Additifs spéciaux	214
Ajout de liquide	214, 215
Changement de l'huile et du filtre	215
Remplacement de l'huile	215
Type de liquide	6, 214, 238
Vérification du niveau de liquide	5, 214
Transport d'animaux domestiques	5, 190
Transport de passagers	5, 189
Trousse d'entretien des pneus	5, 196

U

Urgence	
En cas d'urgence	5, 196
Urgence, En cas d'	
Feux de détresse	5, 193
Remorquage	5, 203
USB	3, 56

V

Véhicules connectés	5, 190
Vérifications de la sécurité de votre véhicule	5, 189
Vérifications de niveau de liquide	
Circuit de refroidissement	211
Freinage	213
Transmission automatique	214
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	5, 191
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	5, 190
Vérifications, sécurité	5, 189
Verrouillage automatique des portières	2, 35
Verrouillage des portières	
Automatique	2, 35
Verrous	192
Capot	3, 60

La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, les systèmes de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves accidents. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il en va de la responsabilité du conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel a été préparé pour vous aider à vous familiariser rapidement avec votre nouveau véhicule Fiat et sert de références pour résoudre les questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les accessoires servant à personnaliser votre véhicule, visitez le site mopar.com (États-Unis), proprietaires.mopar.ca (Canada) ou le concessionnaire FIAT® le plus près de chez vous. Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos.

Résidents des É.-U. : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en appelant au **1-888-242-6342** ou en communiquant avec votre concessionnaire. Pour acheter des trousse de remplacement, visitez le www.techauthority.com

Résidents du Canada : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie ou acheter une trousse de remplacement en appelant au **1-800-387-1143** ou en communiquant avec votre concessionnaire.



CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.



TÉLÉCHARGEZ LE MANUEL
DU PROPRIÉTAIRE ET LES
LIVRETS DE RADIO ET
DE GARANTIE LES PLUS
RÉCENTS

U.S.



mopar.com/om

Canada



proprietaires.mopar.ca

FIAT

©2024 FCA US LLC. All Rights Reserved. Tous droits réservés. Fiat is a registered trademark of FCA US LLC.
Fiat est une marque déposée de FCA US LLC. App Store est une marque déposée de Apple Inc. Google Play
Store est une marque déposée de Google.

PREMIÈRE ÉDITION
24_FG_B_OM_FRC_CA